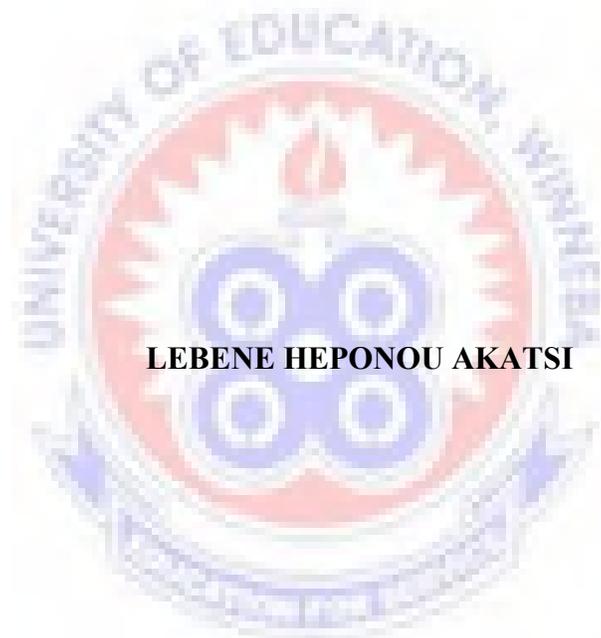


UNIVERSITY OF EDUCATION, WINNEBA

**UNE PERSPECTIVE PRAGMATIQUE DES ECARTS DE LA NORME
LINGUISTIQUE ET ROMANESQUE DANS *ALLAH N'EST PAS OBLIGÉ***



LEBENE HEPONOU AKATSI

UNIVERSITY OF EDUCATION, WINNEBA

**UNE PERSPECTIVE PRAGMATIQUE DES ECARTS DE LA NORME
LINGUISTIQUE ET ROMANESQUE DANS *ALLAH N'EST PAS OBLIGÉ***

LEBENE HEPONOU AKATSI

**A THESIS IN THE DEPARTMENT OF FRENCH EDUCATION, FACULTY OF
FOREIGN LANGUAGES AND COMMUNICATION EDUCATION,
SUBMITTED TO THE SCHOOL OF GRADUATE STUDIES, UNIVERSITY OF
EDUCATION, WINNEBA IN PARTIAL FULFILLMENT OF THE
REQUIREMENTS FOR AWARD OF THE MASTER OF PHILOSOPHY
DEGREE IN FRENCH.**

JULY, 2016

DECLARATION

STUDENT'S DECLARATION

I, LEBENE HEPONOU AKATSI, declare that this Thesis, with the exception of quotations and references contained in published works which have all been identified and duly acknowledged, is entirely my own original work, and it has not been submitted, either in part or whole, for another degree elsewhere.

SIGNATURE:

DATE:

SUPERVISOR'S DECLARATION

I hereby declare that the preparation and presentation of this work was supervised in accordance with the guidelines for supervision of Thesis as laid down by the University of Education, Winneba.

NAME OF SUPERVISOR:

SIGNATURE:

DATE:

DÉDICACE

Je dédie ce mémoire

à Jéhovah

à mon père

à ma mère

et à toute la famille Akatsi



REMERCIEMENTS

Dans ce voyage périlleux et vertigineux dans le monde des idées, j'ai bénéficié des soutiens indéfectibles et des encouragements de certaines personnes qui méritent ma gratitude.

Ma profonde gratitude va d'abord à mon directeur de recherche, Monsieur E. K Pomevor, à la fois pour ses remarques scientifiques, sa promptitude, son incomparable disponibilité et son affabilité. Je dois aussi une indescriptible reconnaissance à Prof. D.S.Y Amuzu qui, depuis mon service national au département de français de University of Education, Winneba, m'a toujours encouragé à poursuivre mes études jusqu'au doctorat.

Mes remerciements les plus sincères s'adressent également à l'ex et à l'actuel chef du département de français de University of Education, Winneba, Dr. D.K Ayi-Adzimah et Miss E.C Akakpo respectivement pour l'opportunité qu'ils m'ont offerte pour servir au département. À Monsieur F. Odonkor, je dis aussi merci pour m'avoir permis de dispenser certains de ses cours de littérature française, une occasion qui m'a assez muri sur le plan intellectuel.

En outre, je dois mes remerciements, à mes frères et sœurs pour leur encouragement. À Ebenezer Baidoo, je dis merci pour ses encouragements et son rôle dans l'impression de cette recherche. Je n'oublie pas aussi mon cousin Agbeko pour sa rigueur dans la lecture de cette recherche.

Enfin, je m'estime redevable à tous mes amis et à tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué utilement à la réalisation de cette recherche.

SOMMAIRE

DÉCLARATION	ii
DÉDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
ABSTRACT	ix
RÉSUMÉ.....	x
CHAPITRE UN : INTRODUCTION	
1.0.0 Aperçu général.....	1
1.1.0 Les notions inhérentes à l'étude	12
1.1.1 La pragmatique.....	12
1.1.2 La Langue, le langage et la littérature	12
1.1.3 La norme.....	14
1.1.4 L'écart.....	15
Conclusion.....	15
CHAPITRE DEUX : TRAVAUX ANTÉRIEURS ET CADRE THÉORIQUE	
1.1.0 <i>Allah n'est pas obligé</i> et les critiques linguistiques et stylistiques.....	16
1.2.0 Du style à l'ethnostylistique	25
Conclusion.....	41
CHAPITRE TROIS : KOUROUMA ET LE RÉEL LINGUISTIQUE	
3.0.0 Kourouma et <i>l'Inventaire des particularités lexicales du Français en Afrique noire</i>	43
3.1.0 <i>Allah n'est pas obligé</i> et les unités lexématiques	47
3.1.1 Les emprunts.....	48
3.1.2 Les phénomènes de diglossie ou les calques syntaxiques	51

3.1.3 La dérivation et la composition	58
3.1.4 Les néologismes lexicaux	61
3.2.0 <i>Allah n'est pas obligé</i> et les particularismes sémantiques.....	62
3.3.0 <i>Allah n'est pas obligé</i> et les particularismes grammaticaux.....	64
3.4.0 Une perspective pragmatique des particularismes.....	65
3.5.0 Les fonctions du discours littéraire chez Kourouma	68
3.5.1 La fonction didactique	69
3.5.2 La fonction valorisante	70
3.5.3 La fonction dénonciatrice	72
3.5.4 La fonction transformatrice	73
3.5.5 La fonction restauratrice.....	74
Conclusion.....	75
CHAPITRE QUATRE : LES MODALITÉS D'ÉNONCIATION ET LEUR PORTÉE DANS <i>ALLAH N'EST PAS OBLIGÉ</i>	
4.0.0 <i>Allah n'est pas obligé</i> et la forme.....	76
4.1.0 Birahima et <i>Allah n'est pas obligé</i>	81
4.1.1 Les répétitions.....	84
4.1.2 Les réductions.....	86
4.1.3 Les caractérisations.....	87
4.1.4 Les expressions péjoratives	88
4.2.0 Les faits ethnostylistiques.....	89
4.2.2 Le réel culturel.....	95
4.2.3 Le réel socio-historique	104
4.2.3.1 La polyphonie	104
4.2.3.2 L'"intertextualité"	106

5.0.0 Les destinataires du discours kouroumaen	112
Conclusion	118
CHAPITRE CINQ : CONCLUSION GÉNÉRALE	
REFERENCES.....	127
ANNEXE.....	133



LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU	PAGE
1 : Les emprunts.....	49
2 : Les phénomènes de diglossie ou les calques syntaxiques.....	54
3 : Le Tableau de Ferguson.....	56
4: Les répétitions.....	85



ABSTRACT

This dissertation is a pragmatic study of the linguistic and literary deviations in Kourouma's novels, with special emphasis on *Allah n'est pas obligé*, his picaresque novel in which he makes an original use of the French language giving it a special local coloration and twist. It takes into account the historical, linguistic and cultural, socio-political contexts, and the peculiarity of the author's utterance and statement regarding the real social vices bedeviling the African continent. The study therefore adopted the ethnostylistics approach to literary art which rooted objectively the analysis of the novel in the African context. The analysis revealed that the French language as used by Kourouma was a deliberate attempt to adopt and adapt the European language to the African context so as to fully express his uneasiness as well as the real thought and feeling of his native Malinke people and by extension Africans. In the process of the adaptation of the French language, Kourouma tried to create, validate and promote its regional usage. It also laid bare five (5) functions that underpin Kourouma's approach to literary discourse. Finally, the study argues that the message of Kourouma's literary discourse, as part of the communication process, is addressed to both readers in Africa and beyond. The diaglossic nature of the writer's discourse also demonstrates his concern to be heard and understood by all social classes.

RÉSUMÉ

Ce mémoire constitue une étude pragmatique des écarts de la norme linguistique et romanesque dans l'œuvre de Kourouma en général et en particulier *Allah n'est pas obligé*, une œuvre picaresque dans laquelle Kourouma a fait un usage singulier de la langue française en la tropicalisant. L'étude prend en compte les contextes historique, linguistique et culturel, sociopolitique et l'originalité de l'énonciation et de l'énoncé de Kourouma vis-à-vis les vices sociaux qui assaillent le continent africain. L'analyse se présente comme une étude des faits de langue et de culture à l'aide de la théorie ethnostylistique. Elle révèle que l'emploi que Kourouma a fait de la langue française vise à l'adopter et à l'adapter aux réalités africaines afin d'exprimer pleinement ses malaises ainsi que le sentiment et la vision du monde du peuple Malinké et par extension le peuple africain. L'étude montre que lors du processus d'adaptation de la langue française, Kourouma a créé, validé et a promu l'usage des africanismes. Cinq(5) fonctions caractéristiques du discours littéraire kouroumaen sont aussi mis en lumière dans cette étude. De plus, l'étude a montré que le message du discours littéraire kouroumaen, comme procès de communication, s'adresse aux lecteurs africains et internationaux. Enfin, le caractère diglossique du discours littéraire de l'auteur révèle son souci d'être entendu et compris par toutes les classes sociales.

CHAPITRE UN

INTRODUCTION

1.0.0 Aperçu général

Linguistiquement, la norme peut être définie comme ce qui, dans la parole, le discours, correspond à l'usage dominant par rapport aux variations effectives que présente toute langue. C'est « l'usage strictement codifié et contrôlé institutionnellement » d'une langue valorisé comme « bon usage » et rejetant les autres, jugés incorrects (Riegel et al, 2009, p.19). Il s'agit de l'usage standard ou de référence caractérisé par des règles grammaticales servant à la codification d'une langue.

Les règles de pureté et de clarté de la langue française prennent leur essor au 17^e siècle à partir des travaux de Malherbe; ce dernier pose les principes d'une esthétique littéraire sévère. Cependant, c'est Claude de Favre dit Seigneur de Vaugelas qui parachève cette mission. Ce dernier réorganise la grammaire de la langue française et distingue le « bon usage » du « mauvais usage » en définissant « des sous systèmes en termes sociolinguistiques » (Noumssi, 2005, p.20). Il part de ce que Chomsky appelle des performances (Gaonac'h, 1991, p.97) linguistiques des hiérarchies sociales et politiques du 17^e siècle; ce qui le conduit à retenir comme norme un « bon usage » qui résulte des pratiques, des usages, du français parlé, les énoncés, par la plus saine partie de la cour, en conformité avec la manière d'écrire de la plus saine partie des auteurs du siècle (Noumssi, 2005, p.20).

La normalisation de la langue française trouve son aboutissement chez Maurice Grevisse (1966) qui, tout en modérant « ses jugements normatifs » (Grevisse, 1986, p.VII), opte pour un usage défini à partir du consentement des bons écrivains et des gens qui ont pour souci de bien s'exprimer (Noumssi, 2005, p.20).

Néanmoins, ces « jugements normatifs fondés sur l'observation de l'usage, des usages » (Grevisse, 1986, p. VIII) sont performatifs ; ils sont par conséquent subjectifs et idéologiques (Noumssi, 2005, p.21). Autrement dit, ils portent plus sur la « performance » que sur la « compétence » (Gaonac'h, 1991, p.97) linguistique. Selon Ngalasso (1997, p.130), cette norme « se définit essentiellement par la ou les variante(s) de prestige parlée(s) par la classe dominante selon des facteurs extérieurs à la matière linguistique : codification, production littéraire, puissance du groupe social... » Néanmoins, dans toute langue, on note une norme linguistique objective que les théoriciens du « bon usage » ne peuvent complètement cerner (Noumssi, 2005, p.21). Il s'agit de « la grammaire intérieure des sujets parlants (leur compétence) » qui « est une réalité mentale, et comme tel reste inaccessible à l'observation immédiate » (Riegel et al, 2009, p.30). Ce sont « des règles abstraites mais catégoriques, stables et invariantes en synchronie parce qu'indépendantes des facteurs géographiques, sociaux ou stylistiques » (Ngalasso, 1997, p.131). Si cette norme linguistique « se montre gardienne de la tradition [...], elle est aussi à l'origine du changement. C'est elle qui généralise les déplacements opérés entre signifiant et signifié par les sujets parlants et crée l'usage collectif ; étant affranchi des influences géographiques et, sociaux ou stylistiques », elle entérine ainsi les déviations par rapport à la tradition » ; c'est par rapport à cet usage « neutre » ou

« standard » qu'on détermine d'autres usages sans exclure l'usage littéraire singulier qui est du domaine de la stylistique de l'écart.

La notion de stylistique de l'écart n'est pas nécessairement la violation d'une quelconque règle rigide d'écriture ou linguistique. Il est question en général des possibilités d'usage qu'offre toute langue, ici la langue française, à son usager. Il s'agit de faire valoir la capacité, la faculté de langue de tout sujet parlant et surtout la capacité créatrice dont dispose l'écrivain (Gardes-Tamine, 2010, p.4-5). Une esthétique scripturale que certains écrivains africains ont commencé à adopter dans leurs œuvres post-coloniales.

Les littératures africaines francophone et anglophone subsahariennes se prêtent, depuis les indépendances politiques, à « une nouvelle orientation thématique et discursive » (Troh-Gueyes, 2005, p.8) définie par rapport aux normes linguistique et littéraire. À en croire à Pomevor (2001, p.201), « la littérature africaine s'est désormais lancée dans la voie de son renouvellement en s'appuyant sur des innovations linguistiques inspirées par la tradition orale. » De sa part Troh-Gueyes (2005, p.8) qualifie de subversion des normes, cette nouvelle idéologie de création littéraire en soulignant que :

toutes les formes de rigidité et de conformité empruntées à la littérature occidentale sont, de plus en plus, foulées aux pieds. Les écrivains africains pour ainsi dire s'accordent de plus en plus de liberté en subvertissant les règles qui régissent la composition littéraire romanesque,

et les normes phonético-phonologiques, morphosyntaxiques et lexico-sémantiques. L'oralité, les langues locales, l'appropriation et l'adaptation des langues métropolitaines notamment l'anglais et le français, une thématique ancrée dans des réalités actuelles plutôt que « du passé idyllique de l'Afrique » sont autant de nouvelles tendances

scripturales adoptées par « ces écrivains dits de la seconde génération » (2005, p.8). Ainsi, pour les écrivains africains francophones et anglophones subsahariens, tels que Sony Labou-Tansi, Henri Lopes, Ahmadou Kourouma, Ken Saro- Wiwa, Amos Tutuola, Ayi-Kwei Armah, « le talent ne se mesure plus à la capacité de satisfaire aux exigences d'un goût normatif ou d'un quelconque canevas littéraire » (2005, p.8) en déphasage par rapport aux maux et aux réalités du continent africain. Zézézé Kalondji, résume fort justement cette nouvelle tendance littéraire lorsqu'il souligne expressément :

Débarassée du fétichisme de certains modèles occidentaux, la littérature francophone d'Afrique s'est ancrée dans le terroir des bidonvilles peuplés et les couloirs dorés des palais présidentiels, se mettant à l'écoute des langages chavirés, tordus de douleurs et de rires fracassants, enrichis d'un humour parfois autodestructeur, mais toujours et sans cesse unique et originale par leurs marques sociales.(1972, pp.16-17)

Le souci de rester fidèle aux réalités qui assaillent leurs peuples, l'« idée de chercher un style qui soit proche de la réalité africaine » (*Africulture*, 2004, p.15) et à eux-mêmes mène ces écrivains à s'octroyer une sorte de liberté créatrice. La transgression des canons littéraires traditionnels, une tentative d'adoption et de création et non de subversion, devient pour ces auteurs une préoccupation essentielle, un sceau de leur innovation littéraire et de leur expression de la différence. Ahmadou Kourouma, écrivain ivoirien hors-pair, renchérit explicitement cette idéologie du roman subsaharien lorsqu'il confie à Zalessky (1992, pp.144-150) cité par Sissao (2003) dans son intitulé « Entre oralité et écriture : les fondements culturels des proverbes et chants malinké à travers l'œuvre : *En Attendant le vote des bêtes sauvages* d'Ahmadou Kourouma » le devoir de sa génération :

Les africains, ayant adopté le français, doivent maintenant l'adapter et le changer pour s'y trouver à l'aise. Ils y introduiront des mots, des expressions, une syntaxe, un rythme nouveau. Quand on a des habits, on essaie toujours de les coudre pour qu'ils moulent bien, c'est ce que vont faire et font déjà les Africains du français.

Ces nouvelles formes d'écritures marquées par des écarts, qui, sans doute, sont révélatrices d'une affirmation identitaire, linguistique et stylistique comme le soulignent à juste titre Zézé Kalondji et Kourouma font appel à un regard critique sur quelques œuvres, celles de la période de l'écriture de la violence, de cette génération d'écrivains. Le titre de notre sujet de recherche, « une perspective pragmatique des écarts de la norme linguistique et romanesque dans *Allah n'est pas obligé* », se loge dans cette enseigne.

L'œuvre littéraire n'est pas bornée. Elle n'est pas close, elle s'offre à une multitude d'interprétations. Elle recèle une infinité de sens non seulement dans sa profondeur mais aussi dans son étendu. Elle est, à cet effet, « visiblement un vaste champ d'investigation » fort riche et inépuisable (Troh-Gueyes, 2005, p.9). L'originalité, la singularité de l'œuvre littéraire réside dans son infinité de sens ; « elle est symbolique, le symbole ce n'est pas un mirage, c'est la pluralité même des sens » (Barthes, 1966, pp.54-55). Elle est « ouverte... peut être interprétée de différentes façons sans que son irréductible singularité en soit altérée » (Eco, 1965, p.17). L'œuvre littéraire, à cet effet, se prête à une décortication, à une dissection, à une anatomie du critique qui s'y plonge pour dégager ces diverses dimensions sémantiques et esthétiques.

Le rôle du critique dans cette perspective est de pousser, d'élargir le champ, « les limites de la lecture et de la compréhension de l'œuvre qui deviennent pour cela diverses » (Troh-Gueyes, 2005, p.9). Il appartient au critique de faire la lumière sur le langage et de

souligner les non dits de l'écrivain. Il constitue pour ainsi dire le relai, le réflecteur du message de l'artiste auprès du public, de la société. C'est justement la tâche que nous nous sommes assignée en décidant de faire une analyse linguistique et stylistique d'une œuvre dramatique et pathétique de la littérature contemporaine subsaharienne. Il s'agit d'*Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma.

Nous ne pouvons pas proclamer l'inexistence des travaux entrepris sur la création littéraire de l'écrivain ivoirien. Nous ne pouvons non plus nier les valeurs instructives, informatives et inspiratrices de ces travaux. Cependant, ils ne sont pas assez approfondis et détaillés, puisque ce sont en majorité les articles qui ont jeté beaucoup plus de lumière sur des pistes de nouvelles recherches.

De plus, ces travaux s'érigent en majeure partie sur l'analyse structuro-sémantique, l'interprétation directe, qui dégage la portée de l'œuvre à partir des structures morphosyntaxiques, l'assemblage des signifiants et des signifiés. Autrement dit, cette approche s'intéresse au pourquoi, à la raison d'être de l'œuvre sans pouvoir beaucoup mettre l'accent sur son comment, « le processus créateur » (Bally, 1952, p.62) de l'œuvre que selon Bally (1952, p.62) « échappe à l'analyse du lecteur. » Nous trouvons, à cet effet, nécessaire de passer à priori par le comment pour aboutir au pourquoi de l'œuvre puisque cette démarche permettra non seulement de mieux cerner l'auteur, mais aussi de faire une interprétation plus précise et plus scientifique, et non complètement impressionniste du roman, *Allah n'est pas obligé*.

Allah n'est pas obligé a abordé succinctement les vices cruciaux, le scandale du monde moderne à travers des moyens linguistiques et stylistiques exceptionnels qui méritent d'être mis en lumière.

En effet, la plupart des sociétés actuelles s'enlisent de plus en plus dans le chaos, l'anarchie, parce que la subversion des normes politiques, sociales, religieuses, culturelles et institutionnelles devient une triste réalité. La peinture de ces conditions sociales se remarque dans les « faits de langue » (Saussure, 1916, p.117) et de culture, l'esthétique langagière, déployés par Ahmadou Kourouma. Ce dernier, dans un souci transformationnel et « poétique » (Jakobson, 1936, p.218), s'est approprié la langue française en la déconstruisant et en la reconstruisant afin de créer une interlangue aboutissant à une indigénisation, une africanisation objective de la langue française. Reste à savoir, comment se manifestent les moyens linguistiques et stylistiques de création littéraire, l'usage singulier de la langue, chez Ahmadou Kourouma. Quelle portée acquièrent-ils dans *Allah n'est pas obligé*? Est-il une incarnation des déliquescentes sociales? S'agit-il d'une représentation du zéro absolu de la bête humaine¹, le psychisme, le subconscient, des individus sociaux? Certes, le sens et la signification que les écarts normatifs véhiculent dans ce classique subsaharien constituent le soubassement de cette recherche.

Ce travail est une contribution, soit tant peu, à la critique littéraire interprétative et analytique dans la mesure où non seulement il nous permet d'éviter une affirmation

¹ Le zéro absolu de la bête humaine est un néologisme « construit » à partir d'un intertexte de la température du cinquième état de la matière, « la température zéro absolue ». *Sciences et Avenir* (2002), „Les supers atomes”, No 661, pp84-85. Correspondant à -273 C (Ibid.), à cette température l'énergie cinétique de tout atome est nulle. Cette expression décrit donc l'inactivité psychique ou mentale, la perte de la capacité d'intelligence, la perte du dynamisme de la raison chez l'homme.

gratuite, mais aussi il cherche à éclairer, et à refléter d'autres dimensions de l'œuvre. Nous contribuons, à cet effet, à la validation du discours romanesque de l'émblématique écrivain ivoirien auprès du public, étant d'avis avec Maryse Condé² qui pense que la pratique de la critique littéraire n'avait qu'une seule ambition : dans la nouvelle « république africaine des lettres », les œuvres littéraires ne seraient validées que « pour nous » « et par nous ».

L'originalité stylistique et l'engagement chez Kourouma a aussi retenu notre attention. En effet, Kourouma a su naturaliser, africaniser, le canon littéraire et la langue française non pas dans le but d'une étroite subversion mais en les adoptant et les adaptant afin de mieux révéler les réalités qui assaillent le continent africain. Pour Kourouma, le français se présente comme

une langue forgée dans une civilisation chrétienne, par les esprits logiques. Elle n'est pas adaptée pour présenter les réalités africaines (...), pour exprimer les réalités qui nous concernent, nous sommes obligés de nous construire à l'intérieur du français notre petite case, notre petit comptoir (Kourouma, 2010, p.1093)

L'engagement et l'humanisme de cet innovateur, qui font de lui un écrivain de circonstance ou de situation comme il l'a souligné lors de l'une de ses interviews qu'il est « devenu écrivain par nécessité » (Kourouma, 2010, p.1092) ont suscité notre curiosité et partant notre décision de porter un regard critique sur l'œuvre de Kourouma. N'est-il pas donc important de savoir comment Kourouma a su créer sa « petite case », son « petit

² Maryse Condé est citée par Romuald Fonkoua, spécialiste des littératures africaines et antillaises, dans son article intitulé « Naissance d'une critique littéraire en Afrique noire », *Notre Librairie* No 160, avril-juin 2006, p.12

comptoir » (Kourouma, 2010, p.1093) à l'intérieur du français pour *in fine* représenter les réalités du continent?

De plus, nous avons remarqué que bon nombre d'étudiants du département de français de University of Education, Winneba ont la littéraphobie. La littérature devient une module difficile pour ceux-ci parce qu'ils n'aiment pas l'embrasser tant au niveau de la licence qu'au niveau de la maîtrise soi-disant que « c'est pour les grands. » Notre enquête cependant a révélé que ces étudiants ont les potentiels, mais ils manquent des clés nécessaires « pour aborder une lecture d'un texte littéraire, en vue de faire un commentaire stylistique » (Calas, 2007)³ ou de porter un jugement de valeur sur une œuvre littéraire. Cette recherche, à cet effet, permettrait non seulement de lever le voile sur le mythe autour des recherches en littérature mais aussi d'encourager, de stimuler l'intérêt des étudiants, et de leur donner du goût à la lecture d'un texte littéraire sous la lentille des techniques stylistiques et linguistique.

Notre travail veut s'interroger sur la portée du rapport entre l'approche linguistique, stylistique ou discursive, et thématique d'une œuvre tragique- *Allah n'est pas obligé*- d'un pionnier créateur de la seconde génération d'écrivains négro-africains, Kourouma. En d'autres termes, nous voulons établir qu'un message crucial se dégage du pont d'ancrage du fond et de la forme dans *Allah n'est pas obligé*. Autrement dit, il existe un rapport entre les écarts, morphosyntaxique, lexico-sémantique, stylistique et le sens et la signification du discours dans l'œuvre.

³ L'affirmation de Calas se trouve à la parataxe de son livre *Introduction à la stylistique* (2007). Cette citation se trouve derrière ce livre.

L'objectif de cette démarche est de voir comment Kourouma a réussi à introduire une esthétique langagière, dans la littérature africaine et semble répondre aussi à l'épineuse question (sujet des séminaires et colloques littéraires) de choix entre l'écriture en langue africaine ou en langue européenne. Il ne s'agit pas de montrer ou de démontrer comment Kourouma a subverti la langue française comme il est d'usage, mais de voir comment il a créé, innové et promu « l'endonorme », c'est-à-dire la norme objective ou le régionalisme linguistique, pour *in fine* donner un moyen d'expression et un avenir prometteur à la littérature africaine.

Pour bien mener cette recherche, et pour une bonne orientation, nous nous sommes donné la tâche de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la portée des manifestations du régionalisme linguistique représenté dans *Allah n'est pas obligé* ?
- Quelle est la portée des variations des modalités d'énonciation observables dans l'œuvre ?
- Quelles fonctions peut-on attribuer au réalisme linguistique chez l'écrivain ivoirien ?

Cette recherche porte essentiellement sur l'œuvre de Kourouma- *Les Soleils des Indépendances*, *Monné*, *outrage et défis*, *En attendant le vote des bêtes sauvages* et *Quand on refuse on dit non*- notamment l'un de ses romans de l'époque de l'écriture de la violence. Il est question du roman prototype, *Allah n'est pas obligé* ; une œuvre qui représente soigneusement l'enfer que l'homme a inventé. Ce sont les violences exécrables de cette fin du 20^e siècle.

Nous retenons pour cette étude la théorie d'analyse stylistique de Mendo Ze. Il s'agit de l'ethnostylistique, une théorie d'analyse littéraire stylistique particulière, à la frontière de l'ethnologie et de la stylistique (Mendo Ze, 2004, p.19). « Le texte littéraire négro-africain étant doté des caractéristiques particulières, on doit l'étudier en prenant nécessairement en compte le contexte référentiel de production, c'est-à-dire l'environnement contextuel, les circonstances et le lieu d'énonciation.» Autrement dit l'ethnostylistique se charge de faire l'étude de l'énonciation et de l'énoncé. En ethnostylistique, le langage d'une communauté est une donnée de l'expérience de la forme du monde et de la réalité sociale et culturelle de cette communauté (Noumssi & Nola, 2007,310). L'approche ethnostylistique s'oppose à la stylistique de l'écart de Riffaterre (1971).

La stylistique de Riffaterre est une stylistique structurale. Les études structurales cherchent à démontrer que le texte, comme système de signes, peut s'étudier en lui-même. La structure qu'il forme permet en effet une certaine autonomie de sens. De ce fait, la compréhension d'un texte ne nécessite pas, selon cette grille d'analyse, l'intervention d'éléments contextuels, ainsi que d'autres indices extérieurs comme le prône l'approche ethnostylistique (Mendo Ze, 2010, p.32).

Nous retenons cinq chapitres pour cette étude. D'abord, le premier chapitre, l'introduction, est suivi par les travaux antérieurs et le cadre théorique; ensuite, les troisième et quatrième chapitres traiteront respectivement la portée des réels linguistiques et des modalités d'énonciation dans l'œuvre; et enfin cette étude trouve son aboutissement dans une synthèse générale, la conclusion générale.

1.1.0 Les notions inhérentes à l'étude

Cette rubrique s'intéresse à de brefs exposés sur quelques notions clés de la linguistique. La stylistique, sans doute, doit sa scientificité aux approches d'analyse linguistique (Gardes-Tamine, 2010, p.4). C'est ce qui justifie la nécessité d'une bonne compréhension des outils ou concepts d'analyse linguistique afin de mieux cerner les faits de langue, de culture et de style.

1.1.1 La pragmatique

Du grec *pragma* qui veut dire action, la pragmatique ou la pragmalinguistique (Riegel et al, 2009, p.43), est « l'étude de l'usage du langage. Elle s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leur emploi et leurs effets » (Maingueneau, 2009, p.100). C'est une approche linguistique qui se propose d'intégrer à l'étude du langage le rôle des utilisateurs de celui-ci ainsi que les situations dans lesquelles il est utilisé.

La pragmatique met l'accent sur la compétence communicative du locuteur (Riegel et al p.44). C'est-à-dire, la dimension pragmatique du langage est au delà du niveau de l'analyse traditionnelle du discours qui met l'accent sur la compétence grammaticale et lexicale. Il s'agit notamment de la diversité des facteurs qui conditionnent l'interprétation des énoncés en situation de communication. En d'autres termes, la pragmatique s'intéresse à l'étude du langage dont la signification ne peut être appréhendée qu'en connaissance du contexte ou la situation de l'énonciation et de l'énoncé.

1.1.2 La Langue, le langage et la littérature

La notion de langage peut se référer à la faculté d'organiser et d'utiliser une langue donnée. Le langage est donc le produit d'une activité, l'usage fait de la langue par un

groupe donné s'exprimant au moyen d'une langue. Etant un produit social, le langage incarne la culture (Sapir, 1921) dans laquelle il est né. Dans cette perspective, Fanon fait remarquer dans *Peau noire masque blanc* que :

Parler, c'est être à même d'employer une certaine syntaxe, posséder la morphologie de telle ou telle langue, mais c'est surtout assumer une culture, supporter le poids d'une civilisation [...] Un monde qui possède le langage possède par contrecoup le monde exprimé et impliqué par ce langage (Fanon, 1952, p.13).

Il en résulte qu'appréhender ou décoder le contenu du parler ou de l'écrit d'un individu revient à être à même d'aller au delà de la forme linguistique. Il faut, en plus de cette forme, cerner aussi le langage de sa collectivité, sa provenance, son milieu, « sa culture » et sa « civilisation ».

Toute œuvre littéraire appartient à une communauté de langue. Il en va de même pour l'écrivain. Représentant la vision du monde d'un peuple à un moment donné de son histoire, la littérature trouve son expression privilégiée dans le langage. L'écrivain qui en fait usage consciemment ou inconsciemment n'en est pas moins. L'on peut donc donner raison à Sapir lorsqu'il affirme que :

Le langage est le moyen d'expression de la littérature, au même titre que le marbre, le bronze ou la glaise sont les matériaux du sculpteur. Puisque chaque langue a ses particularités distinctives, les possibilités et les restrictions inhérentes à une littérature donnée ne sont jamais tout à fait les mêmes que celles d'une autre. La littérature façonnée par le moule d'un langage en a la couleur et la composition; l'écrivain peut ne jamais se douter de ce que ce moule lui apporte, soit en le gênant, soit en l'aidant, ou même en le guidant, mais, lorsqu'il s'agit de traduire son œuvre en une autre langue, la nature du moule original se manifeste aussitôt; tout ce qu'il a écrit, il l'a fait en s'inspirant sciemment ou intuitivement du

génie de sa propre langue, et ces réalisations ne pourront être transformées sans perte ou sans modifications dans une autre forme linguistique (Sapir, 1921, p.140).

1.1.3 La norme

Une norme est souvent définie en première approche comme une référence ou un modèle : une « description » de ce qui devrait être, selon un point de vue déterminé ; c'est-à-dire une certaine forme de prescription.

En linguistique, une norme est un système d'instructions définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal esthétique ou socioculturel Dubois et al (2007, p.330). Ce qui sous-entend l'existence d'usage prohibé que la grammaire normative tente d'écarter. Pour Hjelmslev repris par Dubois et al (2007, p.330), la norme, c'est le trait ou l'ensemble des traits, qui permet de distinguer un élément de tous les autres éléments [linguistiques]. Aussi correspond-il dans une communauté linguistique à tout ce qui est d'usage courant.

Cependant, il existe une norme objective que Noumssi (2005, p.38) définit « comme un ensemble de règles stables et innovantes dans un idiome, mais source de créativité dans les usages linguistiques.» Cette norme ne restreint pas le potentiel de créativité linguistique des usagers de la langue. Elle offre plutôt la possibilité d'extension de la langue pour des besoins de communication. Hjelmslev (1966, p.35) réitère que la structure de la langue n'est pas un « cadre limitatif, contraignant, normatif, mais au contraire elle recèle toutes les virtualités d'enrichissement et de changement.» C'est donc par rapport à cette norme qui tient en compte la compétence des locuteurs de la langue que nous situons l'étude des écarts linguistiques et littéraires dans *Allah n'est pas obligé*.

1.1.4 L'écart

C'est la différence entre deux grandeurs ou valeurs (dont l'une, en particulier, est une moyenne ou une grandeur de référence (Robert, 2009). En linguistique, il caractérise un discours qui s'écarte de la norme. Pour Dubois et *al* (2007), on appelle écart tout acte de parole qui apparaît comme transgressant une règle d'usage ; il peut résulter d'une décision du sujet parlant. Dans ce cas, l'écart peut être considéré comme une nécessité ou peut avoir une valeur esthétique. Il est alors analysé comme un fait de style et non comme une violation de la norme.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de rendre explicite le fondement de notre sujet de recherche et de ses utilités notamment littéraire, sociale et didactique. Il a également joué un rôle primordial dans la définition des objectifs et des différents chapitres de cette étude. Aussi y avons-nous brièvement présenté la théorie qui sous-tend cette recherche, l'ethnolistique de Mendo Ze(2014). Nous n'avons pas perdu de vue les notions linguistiques stylistiques fondamentales de cette étude, et qui constituent une importante source d'inspiration ou de référence des chapitres ultérieurs.

CHAPITRE DEUX

TRAVAUX ANTÉRIEURS ET CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre expose l'état de la question et établit le fondement théorique de cette étude. Il s'agit d'un examen critique de quelques réflexions non négligeables faites sur *Allah n'est pas obligé* et qui nous permettent de jeter les bases de cette recherche. Aussi faut-il ajouter que nous soumettons l'interprétation du corpus au filtre de la théorie ethnostylistique de Mendo Ze (2014). Ce choix s'impose car il facilite non seulement la pénétration mais encore l'exploration du champ de notre sujet de recherche.

1.1.0 *Allah n'est pas obligé* et les critiques linguistiques et stylistiques

Il existe assez de critiques qui ont cherché à étendre les limites de lecture et de compréhension, tant en profondeur qu'en étendue, d'*Allah n'est pas obligé*. Bon nombre de critiques ont emprunté la voie structuro-sémantique ou thématique, c'est le cas de « Les conflits politiques, linguistiques et culturels dans *Allah n'est pas obligé* », (Sissao, 2007), « Dimension idéologique du roman africain » (Ba, 2012), « Les écritures de la déshumanisation chez Ahmadou Kourouma » (M'okan, 2013), « Les rapports oralité ou l'inscription de l'oralité comme fondement de l'écriture de Kourouma » (Sissao, 2013), « Ahmadou Kourouma et l'art de storytelling : entre intention narrative et intention argumentative » (Amabiamina, 2013). La minorité a adopté, cependant, l'approche d'analyse linguistique et stylistique. Cette revue porte essentiellement sur les travaux des critiques qui ont adopté l'approche d'analyse linguistique et stylistique vu l'orientation de notre recherche.

Dans son article intitulé « Variation normative et normalisation de la variation dans la prose romanesque d'Ahmadou Kourouma », Noumssi (2005) a cherché à élucider les modalités d'actualisation des techniques d'expression dans quatre romans de Kourouma- *Les Soleils des Indépendances* ; *Monnè, outrage et défis* ; *En Attendant le vote des bêtes Sauvages* et *Allah n'est pas obligé*. Il a fondé sa recherche sur les théories des types de variations proposées par Moreau (1997). Il s'agit notamment des théories de la manifestation des variations linguistiques et des variations sociolinguistiques. Il est question de :

la variation diatopique (qui joue sur l'axe géographique), selon laquelle la différenciation d'une langue dépend des régions où elle se parle; la variation diastatique, qui explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales et la variation diphasique qui renvoie à la différenciation des usages, selon les situations de discours (contexte d'énonciation, registres, niveaux de langue, etc. (Noumssi, 2005, pp.21-22).

Ces types de variation ont amené Noumssi à décrire le processus de formation ou de création et de sémantisation des néologismes. Ce sont les variations linguistiques telles que variations phonétiques, lexico-sémantiques et morphosyntaxiques.

Retenons que le souci fondamental de Noumssi porte sur la problématique des modalités d'actualisation de l'amalgame du français littéraire et du français dialectalisé dans l'écriture romanesque de Kourouma. Il a, en général, emprunté notre voie et a entrepris un travail qui constitue pour nous non seulement un guide mais aussi une source d'inspiration. Cependant, il a travaillé sur quatre(4) romans de Kourouma dans un article de vingt (20) pages. Du coup, on note à travers l'analyse de sa recherche qu'il n'a pas été

exhaustif ou détaillé. De plus, il n'est pas allé au bout pour montrer explicitement le bien fondé des techniques d'expression romanesque chez l'écrivain ivoirien, les fonctions du discours littéraire kouroumaen.

Pour sa part, Nzessé (2010), dans « Oralité et appropriation du français dans la littérature africaine : le cas de *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma et *La Joie de vivre* de Patrice Nganang », s'est focalisé sur le procédé de l'oralité et les phénomènes d'appropriation de la langue française à partir de la théorie ethnostylistique ; une approche qui lui a permis de mettre en exergue le transfert ou la fusion de l'oralité à l'écriture au moyen des proverbes, du français populaire, du mélange de genre et de la technique d'africanisation de l'esthétique romanesque kouroumaenne (néologisme, composition, dérivation, emprunt lexical). Nzessé conclut que :

la présence de l'oralité africaine dans le texte est destinée à véhiculer une vision du monde, celle de l'Afrique. Ce faisant, les écrivains africains, par delà la langue considérée comme un simple outil au service de la pensée, entendent faire partager ce qui fait le fondement de la vie communautaire, de l'harmonie sociale, de la bonne entente entre les hommes en Afrique. En plus ces écrivains, écrivant en situation de contact linguistique, proposent, à travers la narration romanesque, un français enrichi de tournures et expressions indigènes ou populaires (2010, p.225).

Le travail de Nzessé mérite aussi notre approbation mais ne rencontre pas notre assentiment complet comme le cas de Noumssi. Nzessé a en effet fait une description de l'hardiesse langagière de Kourouma mais son approche méthodologique ne lui a pas permis de mettre l'œuvre dans sa condition de production, ou mieux encore dans son

contexte d'énonciation. De plus, il semble ignorer que l'engagement de l'écrivain est de faire le « témoignage » des déboires des sociétés afin de susciter des transformations.

Comment les interférences lexicales et structurales entre le français et les usages de Kourouma produisent-elles des effets de poéticité ? Et comment cela participe, dans le sens du neuf ou singulier, à la création littéraire africaine ?, ce sont là les deux questions auxquelles Bedjo (2013) a cherché à répondre dans son article « Formes linguistiques exclues dans *Allah n'est pas obligé* ». A travers l'approche linguistique, Bedjo a fait une analyse descriptive des principaux langages, des techniques de composition de l'écriture du roman, les transferts structuraux entre le français et les langues de Kourouma afin de faire ressortir le dynamisme stylistique des productions lexicales et structurales. Bien qu'inspirant, le travail de Bedjo comme l'indique son intitulé se termine sur le fait que la « question du jeu de la langue et sur la langue » se manifeste par des « formes expressives bizarres » [...] C'est donc par un effet de brouillage et de mélange et une volonté de Kourouma de « rhétorisation » de l'informel langagier que l'écrivain francophone qu'est Kourouma parvient à révéler sa dimension artistique » (2013, p.28). De toute évidence, Bedjo pointe du doigt la subversion de la langue française par Kourouma.

« Du silence au dévoilement à travers des parties du discours et des signes graphiques dans l'écriture romanesque de Kourouma » est le sujet sur lequel Kouakou (2013) s'est appesantie. Dans une approche linguistique, c'est-à-dire dans une approche de la grammaire descriptive, Kouakou a identifié, nommé et analysé les éléments linguistiques sur lesquels porte le silence qui a abouti au dévoilement chez Kourouma. Elle a montré

comment le discours de dénonciation dans l'œuvre romanesque kouroumaenne est passé de son état fictif à l'état réel, de son état diplomatique à son état décousu ou grossier.

Sous le prisme de la méthode d'analyse textuelle, dans son article « La violence structurale dans l'univers romanesque d'Ahmadou Kourouma », Lupunde (2013) a fait ressortir les expressions transgressives, les africanismes, les néologismes, et les interférences. Dans son analyse, Lupunde a mis en exergue les éléments stylistiques qui confirment l'originalité de l'écriture « afrocentriste » d'Ahmadou Kourouma dans laquelle la violence se manifeste comme « une véritable intrusion [...], une forme de pénétration, par effraction dans le corps des mots et de sens. » Cette violence ou subversion se concrétise par le recours fréquent aux expressions et termes transgressifs, aux néologismes, aux africanismes et/ou couleurs locales ainsi qu'aux interférences.

Les travaux des ces cinq critiques se sont attardés sur l'approche descriptive de l'œuvre. Il s'agit des théories et démarches purement linguistiques qui ne permettent pas nécessairement de faire l'évaluation. Ayant pour objet l'étude de la langue, la linguistique se distingue le plus souvent de la stylistique par sa prétention descriptive. Calas (2007, p.4) fait remarquer emphatiquement que « ce qui distingue la stylistique de la linguistique, c'est la prétention à l'évaluation. Là où la linguistique est descriptive, la stylistique est évaluative. » L'analyse littéraire ne devrait pas se satisfaire de la description de l'œuvre en faisant fi de son évaluation. Autrement dit, l'analyse d'une œuvre littéraire doit nécessairement dégager la portée du message après avoir fait une description « des procédés langagiers. » Cette complémentarité de la linguistique et de la stylistique est en effet mise en évidence dans la conception que Bally (1909) se fait du

style lorsqu'il affirme que « la langue exprime, le style souligne ». La description et l'évaluation des faits de langue et de culture permettent de faire ressortir l'expressivité du style, la portée du style, c'est-à-dire combien ces faits sont intensifiés. Il s'agit de voir combien le contenu didactique, poétique, révolutionnaire ou transformationnel du message est souligné dans l'œuvre. En d'autres termes, il ne suffit pas seulement de décrire comment Kourouma a africanisé le français car cela revient à considérer ce dernier comme africain et non comme écrivain africain. Il est à cet effet nécessaire de dégager le bien fondé du discours littéraire kouroumaen en mettant en lumière les fonctions qui la sous-tendent.

Encore faut-il ajouter que parmi ces critiques, Bedjo et Lupunde définissent le style par rapport à la norme. Ils conçoivent, bien évidemment, le style comme « l'homme même », un fait original, mais ils semblent ignorer dans leurs travaux la compétence, la faculté que le langage offre à l'individu, surtout l'écrivain, d'explorer la virtualité immense de la langue, un domaine qui échappe complètement à la norme. Cette transcendance linguistique de l'usage normal ou neutre permet à l'écrivain notamment Kourouma de s'approprier, de créer et d'assumer sa fonction d'engagement en tant qu'écrivain africain.

De plus, ces critiques, sauf Nzessé, mettent l'accent sur la violence que Kourouma a faite à la langue française en parlant de transgression ou mieux encore de subversion. Cependant Kourouma dit le contraire lors d'une interview qu'il a accordée à *Le Magazine littéraire* (2000). Face à l'assertion d'Aliette Armel que: « ce sont presque deux langues qui cohabitent dans vos romans », Kourouma explique : « je voulais montrer à quel point le français est pluriel. Le français qu'on parle à Paris n'est pas le même que celui qu'on emploie en Afrique. » (Kourouma, 2010, p.1094). L'un des objectifs de Kourouma était

de créer et de promouvoir l'usage d'un français africain. Par ailleurs, ce dessein de Kourouma se justifie aussi par l'utilisation, par son héros (petit Birahima), de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, un dictionnaire lexicographique de mots d'origine africaine. C'est une des marques qui révèle le style scripturaire et l'ambition de créer un régionalisme, le français africain.

La nouvelle voie d'écriture romanesque qu'a adoptée Kourouma et par extension certains écrivains africains nécessite une « coupure épistémologique »⁴ des méthodes critiques précédentes. Ce sont les méthodes dogmatique, traditionnelle, thématique qui étaient « essentiellement fondées sur une problématique du sujet et de la substance » (Houberdine, 1971, p.14) et qui ignorent le travail linguistique de l'écrivain africain. À Makouta M'boukou (1980) aussi de réitérer que le contexte linguistique est très déterminant dans la compréhension du message de l'écrivain car « le message peut être totalement masqué si le contexte linguistique n'est pas élucidé ». Il ajoute que ce sont les contextes qui codifient le message de l'écrivain. Il est question, selon lui, des contextes, géographiques, socio-ethnologiques, socio-linguistiques et socio-historiques. Il faut à cet effet une théorie littéraire appropriée pour rendre compte de l'écriture différentielle de Kourouma.

Contrairement à ces dernières méthodes, les modèles linguistique et stylistique prennent en compte la forme et la substance, tandis que la linguistique décrit la forme, la

⁴ Selon Mateso (1986, p.297) qui a repris Belaval, « l'expression « coupure épistémologique » a été lancée par Dedekind en 1896 pour exposer sa théorie de la *continuité* arithmétique. En France, elle a été utilisée pour la première fois par Gaston Bachelard a qui L. Althusser (*Pour Marx*) l'a ensuite empruntée. Dans son acception relative à l'histoire des sciences, « coupure épistémologique » désigne le passage de l'idéologie à la science. « Pour Gaston Bachelard et ses disciples, la coupure épistémologique se reconnaît à la différence qualitative qu'elle institue entre l'*avant* et l'*après* (...). On ne pense plus de la manière, mais *autrement*. La discontinuité entre la pensée vulgaire et la pensée scientifique (...) se dédouble donc dans le champ de la pensée scientifique, entre un *aller* et *non-retour*. »

stylistique l'évalue et lie son apport au succès du contenu du message de l'écrivain. C'est surtout grâce au succès linguistique et stylistique éclatant de *Les Soleils des indépendances* (1970) de Kourouma que les critiques africains s'intéressent de plus en plus à la question linguistique (Pomevor, 2001, p.202). Cette tendance critique est animée par une volonté de réinvestir la parole et les cultures africaines dans les œuvres littéraires négro-africaines. Elle s'inspire du génie de la langue, leur rôle dans l'expression d'une vision du monde ainsi que sur les principes de la sémiologie (Fonkoua, 2006, p.12). Il s'agit de l'exploitation objective du lien étroit entre la langue et la littérature afin d'entrer dans l'âme du texte littéraire, cerner le message de l'écrivain. C'est à juste titre l'effort que Ngo Nlend (2010) et Nzessé (2012) ont entrepris dans l'étude de *Mémoire de porc épique* d'Alain Mabankou et de *Moi Taximan* de Gabriel Koutche Fonkou à travers la théorie ethnostylistique.

À travers son intitulé « La culture africaine au travers de l'énoncé : une lecture ethnostylistique de *Mémoire de porc-épic* d'Alain Mabankou », Ngo Nlend a fait croire que « l'endonorme, le régionalisme linguistique » occupe une place privilégiée dans *Mémoire de porc-épic* d'où la nécessité d'invoquer la théorie ethnostylistique de Mendo Ze (2014) afin d'appréhender cette singularité discursive. Dans le souci d'atteindre son objectif, Ngo Nlend s'est donnée la tâche de faire des inventaires des techniques langagières déployées par l'auteur et de les interpréter. Il s'agit de :

- L'ethnolexicostylistique : Il est question des créations linguistiques par dérivation et par composition, et les particularités lexicales, les mots ou les emprunts de couleur locale.
- L'ethnosyntacticostylistique, c'est-à-dire les structures phrastiques, les calques syntaxiques ou le phénomène de la diglossie.

-L'ethnologicostylistique, ce sont des phénomènes de restriction de sens, de glissement de sens, de sens figuré, de resémantisation et de désémantisation.

-L'ethnophonostylistique, ce sont des métoplasmes, les altérations phonétiques des mots, des hypocoristiques c'est-à-dire les techniques rendant un discours affectueux.

-L'ethnostylistique de l'emprunt. Il s'agit des xénismes, des anthroponymes et des toponymes, des hydronymes, des ethnonymes.

-L'ethnostylistique de la parémie, ce sont des proverbes, des maximes ou des dictons.

Dans son article « la présentation du réel dans la fiction contemporaine de l'espace francophone : une lecture ethnostylistique de *Moi Taximan* de Gabriel Fonkou » Nzessé (2012) pour sa part a tenté d'interroger la manifestation des faits réels dans le discours différentiel de Fonkou. Aussi invoque-t-il l'approche ethnostylistique en stipulant que : « le texte littéraire négro-africain est autrement marqué, et on doit l'étudier en prenant nécessairement en compte le contexte référentiel, c'est-à-dire l'environnement contextuel, les circonstances et le lieu d'énonciation » (Nzessé, 2012, p.148).

Quatre étapes principales d'analyse ethnostylistiques ont ponctué la démarche adoptée par Nzessé dans l'étude de *Moi Taximan*:

-Le réel spatial et actantiel : il s'agit des toponymes et des anthroponymes

-le réel culturel, ce sont des marques de l'oralité, et des traditions

-le réel sociohistorique, l'ancrage du discours dans des réalités, des événements sociopolitiques réels,

-le réel linguistique, le régionalisme linguistique, les particularismes, les emprunts lexicaux.

Une conclusion se dégage d'un regard critique porté sur les démarches d'analyse ethnostylistiques adoptées par Ngo Nlend et Nzessé. En effet, les deux démarches sont chevauchantes. Ainsi peut-on noter des relations suivantes :

Le réellinguistique ↔ l'ethnolexicostylistique, l'ethnosyntacticostylistique,

l'ethnophonostylistique, l'ethnologostylistique

Le réel culturel ↔ l'ethnostylistique de la parémie

Le réel spatial et actantiel ↔ l'ethnostylistique d'emprunt

Le réel sociohistorique ↔ l'ethnostylistique de la parémie

La caractéristique théorique fondamentale de ces démarches est la prise en compte du « contexte référentiel » de production des œuvres en question. Ce qui suscite une curiosité conduisant à lever le voile autour du mystère de la théorie ethnostylistique.

1.2.0 Du style à l'ethnostylistique

Le morphème « style » est d'origine latine. Il dérive de « *stilus* » et signifiait autrefois un poinçon à deux extrémités : une extrémité pointue servait à écrire sur la cire des tablettes l'autre extrémité aplatie est utilisée pour effacer (Rey, 1985, p.944). Aujourd'hui, la diachronie attribuée à cet instrument le terme commun « stylo » dont on se sert pour écrire. Ainsi, « par glissement métonymique de l'instrument à son résultat » (Mende Ze, 2010, p.5), la notion de style comme manière d'écrire a vu le jour.

La notion de style a cependant évolué, ce qui lui confère d'ailleurs plusieurs acceptions, et a embrassé les modes de vie et les œuvres d'art. En tant que mode de vie, le style désigne, au XVIII^e siècle, « la manière personnelle d'agir, de se comporter, jugée d'après des critères de valeur » (Rey, 1985, p.991). Quant au style comme œuvre d'art qui

constitue notre focus dans cette étude, il est issu de deux oppositions fondamentales de la pratique occidentale. Il est question de

l'opposition thème vs prédicat, ou énoncé vs énonciation, qui marque la place du sujet dans son énoncé ; et le dualisme esprit vs matière qui présente le langage comme composé de dénotation, (sens purs, perçus par l'intellect) et de connotations (s'adressant à la sensibilité valorisée et/ ou dévalorisée) (Dubois et al, 2007, p.446).

Ce fait provient de la grammaire qui, à ses débuts, fait corps avec la rhétorique, l'art de persuader faisant objet des formes élégantes et convaincantes ; cette conception constitue le fondement de la stylistique (Dubois et al (2007, p.447).

Selon Bally (1909, p.19), le style est « un emploi volontaire et conscient(...) et surtout(...) dans une intention esthétique » de la langue. Le style relève donc de la parole et découle du choix opéré par les usagers selon des capacités qu'offre la langue aux locuteurs. Cette singularité du style est odieusement soulignée dans la célèbre formule de Buffon (1751, p.2) qui, à juste titre, affirme que « le style c'est l'homme même. » Il « réside dans l'écart entre la parole individuelle et la langue ». Le style se conçoit comme un écart par rapport à des normes linguistiques préalablement établies.

Cependant, l'établissement de ces normes, qui ne sont que « le fonctionnement jugé ordinaire de la langue » (Dubois et al, 2007, p.447), risque de réduire le style à un phénomène artificiel, une forme d'ornement, qui ne tient pas compte de l'effort, la capacité créative de l'individu ou de l'écrivain. Il relève « d'une tendance fondamentale « qui est de toujours faire de l'individu un épiphénomène » au nom d'une norme dont on oublie de dire comment on l'a construit » (Dubois et al, 2007, 447). Ainsi, définir le style

par rapport à la norme revient à restreindre ou à confiner la capacité créative de l'artiste. Il s'avère, à cet effet indispensable de trouver une définition plus large et qui tient en compte la prouesse de l'écrivain.

C'est ainsi que pour Gardes-Tamine (2010, p.4), le style « est la conséquence d'un engagement vis-à-vis de la langue qui se traduit par l'utilisation optimale des possibilités qu'elle offre. » Cette définition met en exergue la notion de compétence de Chomsky ; c'est la virtualité immense, l'aspect abstrait de la langue qui reste inaccessible aux théoriciens du bon usage puisque « les linguistes ne peuvent accéder à la connaissance du code linguistique qu'en observant attentivement les manifestations matérielles de la langue » (Lérot, 1993, p.14). C'est donc le domaine virtuel langagier qui s'offre à une meilleure exploitation qui est réservé à l'écrivain « dont le seul instrument est la langue » (Gardes-Tamine 2010, p.4). Le style, dont la stylistique réclame l'étude, peut encore être défini comme le résultat des maniements possibles ou illimités, oraux ou écrits, qu'offre la capacité d'une langue à la faculté de langage de tout individu, surtout l'écrivain.

La stylistique, de l'allemand « *stylistik* » est un néologisme apparu au XIXe siècle. Il est d'origine européenne. Bien qu'elle soit issue de la rhétorique de l'antiquité grecque, elle doit sa naissance à l'Allemagne (Larthomas, 1998, p.6).

Depuis son début, le concept stylistique, comme le style, a évolué sémantiquement. Ce concept a d'abord pris le sens d'une connaissance pratique des particularités de style (figures, idiotisme etc.) propre à une langue (Rey, 1985, p.2444). En d'autres termes, c'est une stylistique des langues qui se donne pour objet l'étude des « effets de style », pour reprendre la formule de Saussure. À cet effet, Charles Bally (1951, p.16), étudiant

de Saussure, définit ainsi la stylistique comme étant l'étude des « faits d'expression du langage organisé du point de vue de leur contenu affectif ; c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité. » C'est l'effet, des impressions particulières, produit par l'emploi des faits d'expressions sur le sentiment, le jugement, le point de vue personnel. C'est une stylistique des formes collectives de discours fondé sur deux plans saussuriens du langage : la langue et la parole. Ensuite, elle est devenue « l'emploi volontaire et conscient » (Bally, 1983, p.19) des effets de style par un individu, l'écrivain. Il s'agit de l'emploi singulier de la langue, dans un but „rhétorique“, dans le souci de persuader ou d'agir sur le sentiment de l'interlocuteur.

Sous l'attaque des critiques qui lui reprochent son caractère impressionniste, sans méthode et aux « frontières mal définies », les stylisticiens vont devoir tirer leurs leçons. En tenant compte du progrès des sciences du langage, la linguistique en particulier, vu la parenté du style avec la langue, les stylisticiens, à l'instar de Riffaterre (1971, p.475) ont conçu une approche scientifique visant à analyser, à « décrire objectivement et exactement l'usage littéraire du langage. » Ainsi, la stylistique que Bally, au début, considérait comme « étude systématique des moyens d'expression de toute préoccupation rhétorique ou littéraire », mais dépourvue de méthode, peut se vanter de sa définition de l'étude scientifique ou de science du style littéraire grâce à la stylistique de l'écart ou stylistique structurale de Riffaterre.

Réagissant contre les critiques de Leo Spitzer⁵ de la méthode stylistique, la stylistique objective, Riffaterre écrit les propos suivants :

M. Spitzer affecte de ne pas comprendre pourquoi je concilie sa méthode et la française, si la première est dangereuse et la seconde sûre (il oublie que j'en souligne les limitations), c'est que celle-ci permet de vérifier celle-là. Il n'y a rien de contradictoire à compléter l'une par l'autre, gardant de chacune l'élément le plus avantageux. (Riffaterre, 1958, p.476-477)

Les arguments de Riffaterre élucident l'évolution continue des approches d'analyse stylistique et de leur interdépendance. Autrement dit, les courants stylistiques se sont succédés et plus ou moins se complètent. Riffaterre souligne expressément qu'en élaborant sa méthode d'analyse stylistique, la stylistique de l'écart, il a incorporé la stylistique expressive et impressive de Bally et de Spitzer respectivement.

La stylistique de l'écart rejette toute idée de norme linguistique et met l'accent sur le contexte, l'axe syntagmatique. Partant de l'équation norme = contexte, Riffaterre (1959, p.154) établit que le contexte détermine le procédé stylistique et que les deux sont inséparables. Ainsi l'analyse de l'œuvre littéraire ne doit-elle pas se fier au respect d'une norme quelconque (comment définir la norme ?) qui n'est pas pertinente. Dans sa fameuse réponse à Spitzer, on lit :

la grammaire décrit aussi le style, mais sans le distinguer du contexte linguistique. Comme la grammaire, la rhétorique devrait être exclue: originellement conçue comme un code du beau langage, elle introduirait dans la description du style un élément normatif; elle nous exposerait à méjuger un auteur en fonction de lois qu'il a pu ne pas connaître ou reconnaître;

⁵ Spitzer critique Riffaterre d'être trop prétentieux de l'objectivité de sa méthode contre la subjectivité de la sienne. Il pense que l'analyse stylistique ne peut être exempte d'une complète subjectivité. www.jstor.org/stable/3043415. 16.04.15.17 :37pm.

l'apprécier dans le cadre d'une doctrine revient à le trahir si son originalité a été de se révolter contre cette doctrine.(Spitzer, 1958, p.474-475)

Riffaterre est parmi ceux qui, tout en affirmant la spécificité du fait stylistique ont cherché à en fonder l'étude sur une analyse objective et sur une méthode systématique afin d'éviter les jugements prématurés ou entachés d'impressionnisme (Riffaterre, 1971, p.474). Pour ce dernier, « l'analyse stylistique nécessite une mise au point : d'une part, les faits linguistiques ne peuvent être appréhendés que dans le langage puisqu'il est leur véhicule ; d'autre part, il faut bien qu'ils aient un caractère spécifique, sinon on ne pourrait les distinguer des faits linguistiques » (Riffaterre, 1971, 28). Il s'agit d'analyser les faits linguistiques d'une œuvre littéraire dans une perspective structuraliste.

Cependant, la théorie d'analyse stylistique de Riffaterre est prise en contre pied par Mendo Ze (2014) dans la généalogie de sa théorie ethnostylistique. Dans *Exposé : Approches Stylistiques du texte écrit ou oral* (2010, p.34), on lit :

L'Ethnostylistique s'inscrit[...]en faux contre la démarche structurale telle qu'énoncée et conçue par Riffaterre : « quand il s'agit d'art verbal, l'accent est mis sur le message conçu comme une fin en soi et non comme un simple moyen ; Sur sa forme conçue comme un édifice permanent immuable, à jamais indépendant des contingences externes.

Dans « la problématique de l'approche ethnostylistique », Mendo Ze (2014, p.13) est revenu sur les notions de texte et de langage, la dualité énoncé/énonciation, l'approche structuraliste d'analyse du discours, les critères de définition du texte littéraire négro-africain pour *in fine* établir le fondement épistémologique de la théorie ethnostylistique et de sa démarche méthodologique.

Si le texte littéraire est le produit de l'acte d'énonciation, cela suppose, selon Mendo Ze (2014, p.13), la volonté de communiquer d'un locuteur se servant du code de la langue afin d'exprimer sa pensée et véhiculer un certain nombre de messages qu'il adresse à un interlocuteur. Ainsi en définissant le texte comme une succession de caractères organisés selon un langage, Mendo Ze pense que le langage dépasse « l'acte textuel de sorte que le texte peut être exprimé en plusieurs phrases tissant autant de réalisations des virtualités linguistiques ».

Pour Mendo Ze (2014, p.13) la méthode d'analyse textuelle selon les structuralistes ne peut cependant se contenter des seules relations qu'entretiennent des structures au sein d'un texte car « l'énoncé ne peut être considéré en lui-même sans prendre en compte la réalité qui le précède, c'est-à-dire l'énonciation. » Même si le sens d'un texte se réalise dans le jeu des relations qui composent le tissu textuel surtout les textes considérés

comme autonomes et susceptibles de générer par lui-même le sens ou de secréter tous les ingrédients sémiologiques utiles à sa signification, l'on ne saurait mettre de côté l'acte producteur de l'énoncé : l'énonciation ; encore moins déconsidérer les conditions dans lesquelles cette dernière prend place (Mendo Ze, 2014, p.13).

Ce constat fait sur l'approche structuraliste, la stylistique structurale, au sens strict qui s'intéresse moins aux sources de l'énoncé conduit Mendo Ze à se poser deux questions fondamentales :

- si tant est que le texte ne peut mieux se comprendre en dehors de son environnement contextuel et des circonstances de son énonciation, y a-t-il des énoncés ou des œuvres plus aptes que d'autres à être influencés par ces

conditions et dont l'approche mérite que celles-ci soient prises en compte pour leur meilleure compréhension ? (Mendo Ze, p.14).

- les écoles stylistiques connues jusque là ne brillent-elles pas par le fait de ne prendre en compte les conditions de production du texte pour une meilleure approche du fait stylistique ? (Mendo Ze, 2010, p.34).

Ce questionnement amène Mendo Ze à passer en revue les écoles stylistiques ayant brillé jusqu'alors en prenant soin de préciser leur objet et méthode. Il est question de la stylistique expressive (Bally, 1905), la stylistique de l'individu (Marouzeau, 1969), la stylistique idéaliste (Leo Spitzer, 1970) la stylistique structurale (Riffaterre, 1970), la stylistique des commutations (Duperiez, 1971), la stylistique fonctionnelle (Jakobson, 1973) la sémiostylistique (Mouliné, 1993). Ce survol a permis à Mendo Ze de trouver une place à une nouvelle théorie stylistique s'inspirant des avancées de celles qui l'ont précédée. Il s'agit de l'ethnostylistique qui a

pour objet le texte littéraire, exploitant les acquis en sciences du langage, intégrant la donne ethno structurale dans l'approche critique des œuvres, et permettant de comprendre les productions bénéficiant d'un coefficient culturel majeur dans un contexte où les conditions d'énonciation ne manquent pas d'influencer éminemment l'énoncé (Mendo Ze, 2014, p.15).

L'ethnostylistique -ethno= contexte, (Mendo Ze, 2010, p.45)- est, à cet effet, une stylistique qui a pour dessein la critique du style des textes littéraires. Elle s'érige sur les techniques en sciences du langage et tient en compte les conditions de production et de réception des textes littéraires « marqués par une irrigation culturelle caractéristique.» Elle s'intéresse aussi à l'analyse des « conditions verbales et situationnelles du texte dans le discours littéraire.»

Selon Mendo Ze (2014, p.16), il est insuffisant, dans la conception riffaterrienne, de se limiter au *pattern* textuel brisé par « un élément, hétérogène, nouveau, inattendu, imprévisible » déterminant dans le procédé stylistique. Il soutient un *immanentisme ouvert* (Kerbrat-Orecchioni 2006, 10) et réitère « la nécessité de recourir au contexte ainsi qu'à la compétence idéologique pour mieux analyser la compétence linguistique. Cette audace d'ouverture élargit les principes d'une linguistique de l'énonciation et explique le passage de l'intra à l'extra-référentialité dans l'approche critique des textes littéraires.» D'où la nécessité d'une connaissance des critères immanents du texte littéraire négro-africain.

Mendo Ze (2014, p.17) définit trois critères inhérents aux textes littéraires négro-africains. Il s'agit, bien attendu, des critères idéologique, culturel et esthétique qui forment les principes de base de la théorie ethnostylistique.

Le critère idéologique du texte négro-africain est intrinsèque à l'engagement de l'écrivain négro-africain. C'est à juste titre ce qu'explique Mendo Ze (2014, p.17) en écrivant que

La production littéraire africaine d'avant ou d'après les indépendances a donné naissance à des écrivains de talent qui font aujourd'hui figure de classiques. Ces écrivains ont abordé avec une langue hardie, et dans des œuvres à thèse, la condition du Noir et le problème de la colonisation ; la différence de statut et de destin entre l'homme noir et l'homme blanc.

Ces faits, la colonisation et ses avatars, constituent les réalités sociohistoriques que peignent les auteurs négro-africains dans leurs œuvres.

Le critère culturel est en quelque sorte la conséquence du critère idéologique. En effet, victime de la colonisation et du néo-colonialisme, « l'écrivain africain prône généralement un retour aux sources pour faire prévaloir des valeurs culturelles autochtones. Le texte apparaît ainsi comme la peinture des hommes à la recherche de leurs identités perdues » (Mendo Ze, 2014, p.18). L'expression consciente ou inconsciente de la vision du monde de l'homme africain ou de l'écrivain ne fait pas aussi exception. C'est ainsi qu'on trouve omniprésentes dans les textes littéraires négro-africains les couleurs de la tradition et des marques de l'oralité avec « des ethnotextes parémiologiques : proverbes, sentences, dictons etc. » (Mendo Ze, 2014, p.18).

L'une des marques esthétiques du texte littéraire négro-africain est l'expression des « dons de l'oralité » de l'écrivain. C'est aux dires de Mendo Ze (2014, p.18) « l'aptitude à maîtriser le verbe, l'art de la parole et sa mise en œuvre dans le discours. » En effet, l'univers du texte littéraire se présente comme « un conflit où celui qui écrit en français sent la réalité à exprimer et cherche à domestiquer la langue pour idéalement exprimer cette réalité, mais se rend souvent compte d'une sorte de résistance ou d'inaptitude de la langue d'appropriation/acquisition, à épuiser totalement la réalité dont il veut parler » (Mendo Ze, 2014, p.18). Ainsi faut-il recourir au moyen de la traduction pour sortir de cette impasse.

Cependant, les expressions de certaines visions du monde de l'écrivain se révèlent intraduisibles dans la langue française. Deux cas de figure se présentent (Mendo Ze, 2014, p.18) :

Il se trouve que la « langue française s'avère insuffisante, soit elle est inopérante pour traduire toute la réalité culturelle.» L'écrivain use alors une « série de substitutions, de contournements, de périphrases, d'images et même jusque-là, il n'est pas toujours certain qu'il réussisse à traduire fidèlement toutes les valeurs de son substrat culturel.»

L'autre cas de figure est la nécessité que l'écrivain explique « sans cesse, d'ouvrir des parenthèses ou des guillemets, de créer des notes de bas de page, autant de contraintes qui brisent l'élan du lecteur » (Mendo Ze, 1999, p.219). Parfois, l'écrivain se trouve contraint de faire une restitution des mots de la langue locale telle quelle et d'en donner l'explication.

Ces diverses manifestations linguistiques dans l'univers textuel négro-africain, souligne Mendo Ze (2014, p.20.), posent « des problèmes du point de vue de leur analyse stylistique, une infinité de problèmes esthétiques et linguistiques.» Ces problèmes découlent de la rencontre des langues et dont les résultats sont des interférences linguistiques, des substrats linguistiques, des expressions idiomatiques, des parémies; des alternances codiques ; des migrations de sens ; des particularités lexicales, etc. « L'on observe également la présence de la culture littéraire de l'auteur qui doit affronter les problèmes de tension entre la norme endogène et la norme exogène.»

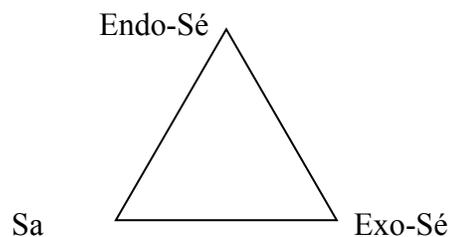
Les critères définitoires de la littérature négro-africaine notamment les critères idéologique, culturel et esthétique rentrent dans le réalisme qui constitue un sceau des œuvres des auteurs négro-africains. En effet, étant motivé par le souci de faire le témoignage, animé par le passage d'un « univers référentiel à un monde de

représentation, intégrant dans sa texture le basculement entre les langues, les cultures et les littératures pour être finalement le modèle d'un phénomène discursif, le macro texte négro-africain constitue, dans la plupart des cas, un discours réaliste » (Mendo Ze, 1984). Cette remarque de Mendo Ze constitue la base de la redéfinition qu'il a faite du référent du signe linguistique d'Ogden et Richard(1924) dans le fondement épistémologique de la théorie ethnostylistique. Cette redéfinition constitue l'arrière plan de la démarche méthodologique de cette nouvelle théorie d'analyse stylistique.

Revenant sur la notion triadique du signe linguistique tel que proposé par Ogden et Richard (1924) à partir de la définition saussurienne ; c'est-à-dire signifiant (Sa) signifié (Sé) référent (Ré), Mendo Ze (2014, p.22) fait remarquer que cette conception du signe linguistique est d'obéissance sémiologique. Autrement dit, cette définition se situe au niveau de la langue et par conséquent n'est pas opératoire dans l'analyse du discours littéraire.

Un contraste entre la sémiotique, la langue, et la sémantique, le discours, conduit Mendo Ze à remplacer la conception triadique d'Ogden et de Richard par le signifiant (sa) l'endosignifié (endo-se) et l'exosignifié (exo-se).

Soit figurativement :



Selon Mendo Ze (2014, p.24), « l'endosigné n'est pas un signifié de puissance ; c'est l'information matérielle locale qui a subsisté à la praxis textuelle : le sens rémanent. » Il s'agit du sens résultant de la combinaison des unités linguistiques sur l'axe syntagmatique, c'est le contexte chez Riffaterre. « C'est un signifié actualisé dans un espace textuel et qui y persiste comme valeur stylistique » (Mendo Ze, 2014, p.24).

L'exosigné s'oppose à l'endosigné ; c'est « un signifié de connotation, mais aussi tout autre signifié exo-phorique. » (Mendo Ze, 2014, p.24). C'est le référent non fictif, la représentation des réalités socioculturelles dans l'univers romanesque. C'est « un superstrat sémantique de significations supplémentaires qui se superposent à la fonction sémiotique ou dénotative » (Mendo Ze, 2014, p.24). Il s'agit d'un sens découlant du domaine extra-linguistique, et dont le contenu est clairement restitué suivant le contexte socioculturel (Mendo Ze 2014, p.24).

Cette nouvelle conception du signe linguistique permet à Mendo Ze de décrire l'éthnolistique comme une discipline fondée dans son objet et sa méthode. Ainsi en écartant la théorie saussurienne du signe pour une problématique discursive et textuelle, « en dépassant la fonction dénotative pour une valorisation du langage de connotations », l'éthnolistique », affirme Mendo Ze(2014, p.22), se libère de la « problématique sémiotique (le sa renvoie au sé) pour une problématique sémantique contextualiste » (Mendo Ze, 2014, p.24). La sémantique étant du côté du discours, l'éthnolistique passe de

l'ordre de la sémiotique où la théorie du signe lui est limitative, à l'ordre du sémantique où l'unité du signe n'est plus le mot, mais le texte, le discours où le sens n'est plus dans la relation de substitution paradigmatique ; mais dans la

connexion syntagmatique qui génère un signifié particulier ou occasionnel (Mendo Ze, 2014, p.25).

Il n'est plus question de souligner dès lors que les connotateurs comme les hardiesses particulières, les tournures syntaxiques imprévisibles, les altérations métaplastiques, les emprunts, etc. seront l'occasion de réflexions socio-culturelles.

L'ethnostylistique a pour objet l'étude de l'énoncé, « la recherche du style particulier d'un texte, d'une œuvre, ou d'un ensemble d'œuvres d'auteur(s), d'époque(s) ou de genres » (Mendo Ze, 2014, p.26). Elle se charge à faire une étude formelle du message littéraire en liaison avec l'ensemble des circonstances de la communication textuelle. En d'autres mots, elle prend en considération l'ensemble des circonstances et le contexte socioculturel ou linguistique d'énonciation (Mendo Ze, 2014, 26) ; les éléments qui fondent sa démarche méthodologique.

La critique ethnostylistique suit l'approche heuristique du texte ou du discours littéraire. Elle comprend trois phases.

La première phase consiste à étudier le contexte d'énonciation repéré à partir d'indices référentiels ou déictiques. Ce sont « des ethnostylèmes permettant de situer le texte par rapport à la culture, à la langue et à la société occurrente, celle des lieux-sources textuels. Elle se préoccupe ainsi des conditions dans lesquelles l'acte d'énonciation a pris place » (Mendo Ze, 2014, p.26).

La seconde phase s'intéresse à l'étude des modalités stylistiques de « l'énoncé ainsi que sa dominante tonale, examine la structuration du texte, ses formes d'expression

particulières, les caractéristiques de son écriture aux niveaux lexical, morphosyntaxique, rhétorique, etc. » (Mendo Ze, 2014, p.26).

La troisième phase s'attarde sur l'interprétation des deux premières phases. Elle cherche à montrer que le texte littéraire est producteur de sens. « C'est la significativité ou sémantique textuelle à partir des analyses précédentes. Cette partie peut donner lieu à l'examen du pacte scripturaire et de lecture. » (Mendo Ze, 2014, p.26).

L'esthétique langagière à l'origine du succès du quatrième roman, *Allah n'est pas obligé*, d'Ahmadou Kourouma, précurseur de la nouvelle tendance, ne peut que faire appel aux modèles linguistique et stylistique. En effet, bien que ce roman soit écrit en français, il incarne en général la traduction et l'emprunt, par son auteur, du malinké en français. En conséquence, le roman devient le centre privilégié de l'expression d'une race, la race noire en général et en particulier la culture et langue du peuple malinké, bambara et dioula ; une race avec ses réalités linguistique, culturelle, environnementale et historique. Il faut alors des théories littéraires appropriées pour rendre explicite la réception complète de ce roman. Ainsi l'approche ethnostylistique tombe-t-elle à point nommé.

En mettant *Allah n'est pas obligé* dans le moule de la théorie ethnostylistique, nous suivrons, comme prescrit par Mendo Ze (2014, p.26), trois phases :

Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux ethnostylèmes permettant d'inscrire *Allah n'est pas obligé* dans l'endonorme, le régionalisme linguistique, qui se manifeste par l'emploi de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* et le *Dictionnaire du français populaire ivoirien* et le Nouchi. Une attention particulière sera portée sur des créations linguistiques par dérivation et par composition, et les particularités lexicales, les mots ou les emprunts de couleur locale,

l'ethnosyntacticostylistique, c'est-à-dire les structures phrastiques, les calques syntaxiques ou le phénomène de la diglossie et l'ethnologicostylistique, les phénomènes de restriction de sens, de glissement de sens, de sens figuré, de resémantisation et de désémantisation.

Dans la deuxième phase de cette étude, il sera question d'un regard porté sur les modalités d'énonciation, l'hardiesse langagière de Kourouma. Nous consacrerons un aspect à l'étude de la structure formelle et aux techniques narratives adoptées par l'écrivain émérite ivoirien. L'analyse des réels actantiel et spatial, c'est-à-dire les anthroponymes et les toponymes, les ethnonymes, l'ethnostylistique de la parémie, ce sont des proverbes, des maximes ou des dictons, et des réels sociohistoriques, l'idéologie du roman négro-africain seront aussi pris en compte dans cette phase.

La troisième phase s'intéresse à la sémantique, la significativité des deux premières phases. Il s'agit du bien fondé, le pourquoi de l'œuvre. Aussi allons-nous voir les destinataires de l'œuvre, étant d'avis avec Mendo Ze (2014, p.29) que «toute production littéraire est avant tout un processus de communication.»

A ces trois étapes s'ajoutent une évaluation quantitative. Elle porte sur une statistique simple et intuitive. Il s'agit des interrogations portant sur le degré de présence ou d'absence de tel ou tel procédé dans *Allah n'est pas obligé*, sur la répétition à plus ou moins haute fréquence de tel autre procédé. Ceci étant car la question de la présence et de la répartition de tel procédé dans la page, le paragraphe, le chapitre ou l'œuvre entière appelle des commentaires précis (Calas, 2007, p.8).

Cette étude se sert aussi des techniques d'analyse textuelle comme outils de collecte des données. Il s'agit des éléments de la sémiologie, la grammaire du texte et les éléments de la typologie textuelle. Ces outils vont permettre de « rendre compte le plus précisément

possible de la fabrication » de l'œuvre, « de sa *facture*, et donc de son mode de signification » (Jeandillou, 2010, p.3).

Conclusion

Ce chapitre nous a conduit à établir la nécessité d'entreprendre l'analyse *d'Allah n'est pas obligé* selon le modèle linguistique et stylistique, une rupture épistémologique dans l'exercice de la critique littéraire négro-africaine. Il s'agit d'une révolution des démarches thématique et dogmatique aux démarches linguistique et stylistique. L'examen critique des recherches linguistiques et stylistiques auxquelles nous avons accédé nous a permis d'établir les arguments conduisant à la nécessité de poursuivre cette étude. En effet, bon nombre de ces travaux convergent dans leur perspective descriptive et semblent mettre en sourdine l'aspect évaluatif d'*Allah n'est pas obligé* et par extension l'œuvre de Kourouma. Ils ont aussi mis l'accent sur la violence que Kourouma a faite à la langue de Molière et semblent aussi ignorer l'enracinement de l'œuvre dans le contexte négro-africain.

Ce chapitre justifie aussi le bien fondé théorique de notre recherche. La critique ethnostylistique, une critique du style émanant des courants stylistiques précédents s'inscrit en faux contre la stylistique structurale de Riffaterre. C'est une stylistique qui cherche à contextualiser l'étude textuelle, l'endonorme, « afin de mettre en évidence les spécificités linguistiques, géographiques, historiques, sociologiques, culturelles et esthétiques qui traversent le texte littéraire » (Ndongo, 2014, p.5) en général et négro-africain en particulier. Elle tient compte du langage en contexte et en situation et les conditions entourant sa production et non pas par rapport à une quelconque norme prescrite par la grammaire. C'est donc à la lumière des critères et de la démarche

méthodologique de la critique ethnostylistique que la lecture pragmatique des écarts de la norme d'*Allah n'est pas obligé* sera faite dans les chapitres qui suivent.



CHAPITRE TROIS

KOUROUMA ET LE RÉEL LINGUISTIQUE

L'idée centrale qui fonde ce chapitre s'inscrit dans l'innovation langagière et sa portée dans l'œuvre de Kourouma en général et dans *Allah n'est pas obligé* en particulier. Il s'agit de rendre plus explicitement et systématiquement possible les procédés d'adaptation et de créations linguistiques, de l'africanisation du français, ainsi que leurs sens ou significativités dans l'œuvre de Kourouma. Autrement dit, la portée de l'emploi des particularismes et des audaces langagières de Kourouma. Ce sont les unités lexématiques, les particularismes sémantiques, les particularismes grammaticaux et leur perspective pragmatique.

3.0.0 Kourouma et l'*Inventaire des particularités lexicales du Français en Afrique noire*

Les faits de langue et de culture qui parcourent l'œuvre de Kourouma trouvent, en partie, leur origine dans l'*Inventaire des particularités lexicales du Français en Afrique noire (IFA)* (1982). C'est un dictionnaire portant sur les régionalismes du français en Afrique et, qui est issu des travaux de l'Equipe IFA sous la direction de Racelle-Latin Daniel.

Dans l'avènement de la linguistique française, l'autorisation des régionalismes remonte en général à la fin des années 1960. En Afrique, il faut attendre jusqu'en 1973 où est organisée à Dakar par la Fédération du Français Universel, une biennale sur le thème : « le français hors de France. » Lors de cette conférence, Maurice Piron à travers son intitulé « Pour un inventaire général des usances de la Francophonie » a pris soin de

démontrer et de souligner que des « termes de français régionaux ou marginaux [...] mériteraient leur légitimation dans le français universel », qu'« il existe ailleurs qu'à Paris, et même qu'en France, des mots dont le français peut avoir besoin », bref, que les régionalismes pourraient être source d'«enrichissement authentique» pour la langue française⁶.

Dès lors, deux idées fondamentales virent le jour : « d'abord, celle d'une recherche objective, systématique, aussi exhaustive que possible, d'un « inventaire général » des particularités locales ou régionales du français, ensuite, très importante sur le plan de la psycholinguistique et de la sociolinguistique, celle d'une réhabilitation, d'une valorisation de certaines au moins de ces particularités » (Bal, 1984, p.1). C'était à la suite de trois tables rondes tenues à Abidjan (1974), à Lomé (1976) et à Kinshasa (1976) que le projet de l'équipe IFA (Inventaire du Français d'Afrique) est finalement lancé (Bal, 1984, p.1). Ce projet aboutit en 1983 à la parution du dictionnaire de l'*Inventaire des particularités du français en Afrique noire*, un document qui fait la part belle de la francophonie africaine.

Pour Ouedraogo (2008, p.82), l'un des objectifs principaux poursuivis par les réalisateurs de ce dictionnaire contenant un répertoire de lexiques ou d'expressions du français en Afrique noire était de fournir aussi bien aux spécialistes de la langue, aux enseignants qu'au grand public une banque de données lexicographiques.

L'analyse de ces données lexicographiques afin d'établir leur statut et leur possible évolution dans la langue a conduit Ouedraogo (2008, p.82) à les catégoriser en unités lexématiques, aux particularismes sémantiques et aux particularismes grammaticaux. En

⁶ Maurice Piron cité par Bal, W. (1984) dans son article : « Présentation de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* »

organisant le lexique du français en contexte africain, Lafage (2002, LXX) à son tour, a aussi distingué : le français standard, le français standard « déplacé », l'africanisme sémantique et l'africanisme lexématique. Ainsi l'adoption d'un régionalisme du français en Afrique francophone est-il un signe prometteur.

En effet, ce projet destiné à constituer une banque de données lexicographiques est non seulement une preuve de la reconnaissance et de l'acceptation du français d'Afrique mais aussi une ouverture sur les recherches en linguistique sur ce régionalisme. En effet, depuis le succès de ce projet, la francophonie continue de reconnaître et d'attester certains mots et expressions d'origine africaine. Aussi faut-il ajouter que les recherches sur les différents usages du français dans l'espace francophone ne cessent de gagner de plus en plus de terrain. De leur part, certains écrivains africains, à l'instar de Kourouma, ne cessent d'enrichir et de promouvoir ce régionalisme par le biais de leurs œuvres.

La volonté de créer et de promouvoir un régionalisme fait partie de l'esthétique scripturaire de Kourouma. C'est un fait qui trouve son évidence dans son premier roman, *Les Soleils des indépendances* (1970). L'écrivain ivoirien est en effet en avance sur son temps parce qu'il a fallu attendre six(6) ans plus tard pour s'accorder sur la conception d'un inventaire des particularismes du français en Afrique. C'est d'ailleurs pourquoi la publication de son roman classique, *Les soleils des indépendances*, n'était pas en premier lieu acceptée en France. L'inventaire des particularismes du français en Afrique noire devrait donc être un projet de rêve de Kourouma.

Le dictionnaire de l'inventaire des particularismes dont Petit Birahima s'est servi dans *Allah n'est pas obligé* et dans le roman posthume de Kourouma, *Quand on refuse on dit*

non, en dit long sur la mission kouroumaenne. Ainsi, à travers le ton sarcastique de petit Birahima, Kourouma corroborait-il son engagement linguistique comme suit :

...l'Inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique noire pour les barbarismes d'animistes avec lesquels les nègres d'Afrique noire de la forêt et de la savane commencent à salir, à noircir la limpide et logique langue de Molière. (Kourouma, 2010, p.901)

C'était donc la motivation à l'origine de la conception de ce dictionnaire et le souci de créer son propre comptoir à l'intérieur du français, créer un usage du français en Afrique noire qui sont à la base des « hardiesses langagières » (Kikukama, 2012, p.101) de Kourouma.

Les hardiesses langagières se manifestent dans l'œuvre de Kourouma sous forme de réalisation des procédés d'acquisition et d'appropriation de la langue française d'une part, et d'adaptation et de création des particularismes d'autre part.

Après la parution de *Les soleils des indépendances*, certains ont trouvé que le style de Kourouma résulte de la non-maitrise par l'auteur de la langue classique (Amouzou, 2003, p.1). Cependant, il répond en disant:

Quand j'ai écrit le livre [*Les Soleils des indépendances*], je me suis aperçu que, dans le style classique, Fama ne ressortait pas. Je n'arrivais pas, si vous voulez, à exprimer Fama de l'intérieur, et c'est alors que j'ai essayé de trouver le style malinké [...]. Je réfléchissais en malinké, je me mettais dans la peau de Fama pour présenter la chose (Chevrier, 1994, p.143).

Kourouma a donc la maitrise du français classique puisqu'il l'a appris du primaire à l'université. L'africanisation du français est à cet effet volontaire et objective chez

l'auteur d'*Allah n'est pas obligé*. Il l'a fait à travers l'adaptation des techniques de création lexicale du français standard. Il est question des procédés d'emprunt, de calque syntaxique, de composition et dérivation, de désémantisation et de resémantisation, etc. Ainsi, comprendre le réel linguistique dans *Allah n'est pas obligé* revient à faire une analyse des procédés de constitution de la langue française afin de voir, dans un premier temps, comment il les a adoptés et adaptés dans le but de créer ; et ensuite établir pourquoi Kourouma entreprend cette démarche dans son discours littéraire.

3.1.0 *Allah n'est pas obligé* et les unités lexématiques

Les unités lexématiques sont des unités du lexique manifestant une construction particulière. Elles sont tantôt assimilables au trivial « mot » si elles sont uniques (graphiquement simples à l'écrit), tantôt supérieures au « mot » parce que pouvant comporter plusieurs éléments. Elles se distinguent des morphèmes grammaticaux par leurs rôles syntaxiques et leur contenu sémantique (Ouedraogo, 2008, p.82). En d'autres termes, il est question de l'apparition, dans la langue, des unités lexicales nouvelles tant pour la forme que pour le sens ; ce qu'on appelle traditionnellement des « néologismes ordinaires ». Lorsqu'une langue est transportée en dehors de son aire d'emploi historique, dans un milieu culturel et naturel autre, affirme Lafage (2003), elle a des besoins nouveaux d'expression. Besoins d'autant plus grands que les différences sont plus marquantes entre les deux milieux. Ces unités lexicales se réalisent sous formes d'emprunts, de calque ou de diglossie interlinguale et de création nouvelle ou de néologisme.

3.1.1 Les emprunts

Les emprunts du particularisme proviennent de deux sources principales : les langues dites « langues de substrat », les langues africaines et celle dites « langues d'adstrat », les langues en contact, les langues étrangères ou les langues des colonisateurs (Bal, 1984, p.6). Parmi ces langues, Bal (1984, p.7) cite l'arabe, surtout dans les régions partiellement islamisées, puis le portugais et l'anglais qui ont tous deux joué successivement le rôle de langue de traite sur les côtes d'Afrique. Ces emprunts sont pour la plupart à valeur dénotative, désignant des réalités naturelles, des institutions traditionnelles, des usages, des croyances, des fêtes, des jeux, des vêtements, des préparations culinaires, des boissons, etc. Quelques emprunts à valeur expressive notamment les interjections et les exclamations s'y ajoutent (Bal, 1984, p.7). Voici quelques emprunts et leurs emplois dans *Allah n'est pas obligé*.

Emprunt	Langue source ⁷	Signification	Exemple d'emploi (<i>Allah n'est pas obligé</i>)
Faforo (Interjection)	Mandinkan	Sexe+père	J'emploie les mots malinké comme Faforo. (Faforo ! signifie sexe de mon père ou du père ou de ton père).
Ouya-ouya	Mandinka	menteur, pas sérieux, brouillon, bon à rien ; mal fabriqué, vieux, détérioré	Mais il fallait voir un ouya-ouya comme le colonel Papa le Bon pleurer à chaudes larmes.
Gnona-gnona	Mandinkan	Dare-dare, à tout pris	Il fallait faire quelque chose, trouver quelque chose gnona-gnona.
Liriki	Nouchi	L'argent	...s'il n'était pas assassiné, il s'enfuyait avec le liriki.
Kassaya-kassaya	Nouchi	Fou, dérégulé, dingue	Dans un pays de kassaya-kassaya comme le Libéria, il faut pas moins de six kalach pour les dissuader.
Walahé	Arabe	Au nom d'Allah	Walahé ! ça mentait plus que ça respirait.
Allah koubarou	Arabe	Exclamation	Tu devrais au lieu de te plaindre

⁷ Les sources et les significations des emprunts sont issues de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, du *Dictionnaire du Français en Côte d'Ivoire* (2002) et d'*Allah n'est pas obligé*

		exprimant divers états affectifs : ferveur, surprise, admiration, enthousiasme, fatalisme, Allah est grand	prier Allah koubarou ! Allah koubarou.
Almamy	Arabe	Personnalité religieuse musulmane, attachée à une mosquée dont elle dirige les prières et les cérémonies	Il envoyait de l'argent au village de Togobala, à ses parents, aux griots et à almamy.
Bushmen	Anglais	Sauvage, nègre	Quand il a été circoncis, il a quitté le village pour aller vendre les colas dans beaucoup de villes de la forêt au pays des bushmen...
Native	Anglais	Indigène, autochtone	C'est pour cette raison que les natives se révoltèrent et deux natives montèrent un complot de natives contre les Afro-Américains colonialistes arrogants.
Royalties	Anglais	Redevance due au propriétaire d'un brevet ou d'un sol sur lequel on exploite des richesses.	Les royalties étaient partagées entre les deux anciennes factions, la bande à Taylor et la bande à Samuel Doe.

Comme nous pouvons le remarquer dans le tableau ci-dessus, les emprunts servent d'abord à désigner un référent nouveau, provenant d'une autre culture. Ils peuvent être le résultat de la problématique de référence ou de dénomination exacte. A cet effet, l'élément lexical est alors introduit avec la chose qu'il désigne. Ils servent aussi à satisfaire le souci d'originalité. L'histoire des langues montre clairement que les emprunts constituent un phénomène normal, universel, qui participe largement à la dynamique des langues et à l'élargissement de leur vocabulaire. De ce point de vue, ils représentent un enrichissement des langues et une manifestation des contacts qu'elles entretiennent entre elles.

C'est ainsi que les emprunts linguistiques, comme présentés dans le tableau ci-dessus, qui peuplent l'œuvre de Kourouma sont issus des phénomènes géolinguistiques et culturels. C'est le cas, par exemple, de « royalties » et « native », « bissimilai » et « Walahé » et « ouya-ouya » et « kassaya-kassaya ». Par le biais des insertions et d'intégration des emprunts, surtout celles massives des langues africaines, dans la textualisation de *Allah n'est pas obligé*, Kourouma crée le pluralisme linguistique.

Cette approche discursive littéraire du français vise essentiellement la reproduction des « réalités africaines » qui permettent à ses personnages de dire leur identité tribale, de garder un contact et un lien avec la terre natale. Si, comme l'a fait remarquer Fanon (1952, p.13), « parler une langue c'est assumer une culture, supporter le poids d'une civilisation », alors c'est aussi un moyen qui permet à Kourouma de présenter le message dans son essence, c'est-à-dire de pénétrer et accéder à l'âme du personnage afin de représenter plus intégralement possible la vision du monde de son peuple. C'est justement la confession que fait Bhely-Quenum (1995, p.113) comme suit :

Il m'arrive, par exemple, d'être bloqué quand j'écris. Je ne trouve pas les mots français que je voulais employer, et auxquels se substituent obstinément des mots fon ou yoruba. J'écris alors en fon ou en yoruba là où certaines pensées ne veulent pas être traduites et véhiculées en langue française, ma langue de travail habituel.

Comme Bhely Quenum, le petit Birahima s'est aussi trouvé dans cette problématique de langue. Il s'en sort pour sa part par l'usage de quatre dictionnaires dont l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Ainsi affirme-t-il :

Pour raconter ma vie de merde, de bordel de vie dans un parler approximatif, un français passable, pour ne pas mélanger les pédales dans les gros mots, je possède quatre dictionnaires...Ces dictionnaires me servent à chercher les gros mots, à vérifier les gros mots et surtout à les expliquer. Il faut expliquer parce que mon blablabla est à lire par toute sorte de gens. (p.9)

La visée de Kourouma dans cette entreprise est de révéler, de mettre à nu la vérité même si elle blesse. C'est de condamner l'opprobre, le désastre, les déliquescentes sociales dont il est témoin.

3.1.2 Les phénomènes de diglossie ou les calques syntaxiques

La diglossie désigne un phénomène linguistique que Dubois et *al* (2007, p.148) décrivent comme

coexistence de deux systèmes linguistiques différents mais proches entre eux et dérivent de la même langue, hiérarchisation sociale, de ces systèmes, l'un considéré comme haut, l'autre considéré comme bas, répartition des fonctions (des usages dans la société) de chacune de ces deux variétés.

L'idée de double langue et d'hiérarchie caractérise la notion de diglossie. C'est-à-dire les notions de langue haute et de langue basse sont fondamentales à ce terme. Autrement dit, les dialectes et des langues régionales qui sont purement orales et d'usage courant cohabitent avec une langue commune complexe et normée que les locuteurs doivent apprendre à parler, lire et écrire. Cette dernière ne s'emploie qu'officiellement et n'est pas maîtrisée par la majorité des locuteurs. Ferguson confirme ce fait dans son article « Diglossia » dans la revue *Word* comme suit :

Diglossia is a relatively stable language situation in which, in addition to the primary dialects of the language (which may include a standard or regional

standards), there is a very divergent, highly codified (often grammatically more complex) superposed variety, the vehicle of a large and respected body of written literature, either of an earlier period or in another speech community, which is learned largely by formal education and is used for most written and formal spoken purposes but is not used by any section of the community for ordinary conversation. Ferguson (1959, p.336)

Deux notions importantes se dégagent du phénomène diglossique. Il s'agit de la diglossie interlinguale (exodiglossie) ou « diglossie impropre » (Makouta M'boukou, 1980, p.283) et la diglossie intralinguale (endodiglossie) ou « le bilinguisme parfait » (Makouta M'boukou, 1980, p.283). La diglossie interlinguale se produit entre deux langues différentes. Elle se manifeste par une traduction ou calque par un locuteur d'une langue, généralement une langue étrangère, dans sa langue maternelle. Cette pratique est qualifiée de vernaculaire (Dabène, 1993, p.20) ou d'expressions basses ou inférieures.

La diglossie intralinguale se produit dans une même langue et se matérialise comme l'a définie Dubois et *al* (2007, p.148). Il s'agit de la coexistence de plusieurs systèmes d'expression dont l'une est orale ou basse, et l'autre est écrite ou haute.

Le phénomène de diglossie interlinguale parcourt l'œuvre de Kourouma et fournit à celle-ci une couleur des langues africaines avec leurs charges socioculturelles. En effet, Kourouma fait partie des écrivains de l'univers de la francophonie africaine dont le souci est d'utiliser, de poursuivre et d'enrichir de plus en plus des créations nouvelles le dictionnaire des inventaires des faits sociolinguistiques et culturels du continent. Ainsi les œuvres de Kourouma et certaines de ses congénères sont-elles marquées de plus en plus par une « énonciation littéraire diglossique et hétérogène ». Selon Ngo Nlend et Fonkua (2010, pp.125-126) :

...elles s'annoncent en plusieurs langages pour certains, et pour d'autres elles se produisent en langue qui laisse cependant entendre plusieurs langages, plusieurs voix, toujours est-il que le texte littéraire africain est marqué par l'hétérogénéité aussi bien au niveau linguistique, littéraire qu'esthétique de la littérature moderne et du « chaos-monde ».

Voici quelques exemples des faits diglossiques observés dans *Allah n'est pas obligé*. Ils relèvent de la typologie des langues « kwa (l'éewé, le twi, le baoulé) et mandé (le malinké, le bambara, le dioula) » (Nadjir, 2003, p.33).

Diglossie interlinguale : particularisme	Expression en français standard
-dans mon intérieur (p.11), dans mon ventre (p.13),	-Dans la tête (p.11)
-l'ulcère qui mangeait et pourrissait la jambe droite de ma mère. (p.13)	- L'ulcère rongait et pourrissait la jambe droite de ma mère
-ça venait de mon ventre. (p.17)	-Ma parole est sincère, vérité
-Ils m'ont demandé de refroidir le cœur, (p.25), ça ma refroidi le cœur (p.29)	-Ils m'ont demandé d'apaiser mon sentiment de colère, de peine (p.26), cela a apaisé mon sentiment de colère.
-la nuit où elle a fini. (p.30)	-la nuit où elle est décédée
-marche pied la route (45)	-marcher, voyager à pied
-faire pied la route (42)	-Je ne suis pas assez instruit
-mon école n'est pas arrivée très loin. (p.7)	-Faire preuve de sa masculinité
-Alors Johnson décida d'agir en garçon,	un garçon ayant qui bande (p.153).
-ils étaient vilains et sales comme l'anus	-Ils étaient vraiment hideux
de l'hyène. (p. 24)	

L'engagement des écrivains africains tel que ressassé lors du 2^e Congrès des Ecrivains et Artistes Noirs à Rome en 1959 demeure jusqu'à nos jours. Autrement dit, le témoignage subsiste toujours dans les œuvres négro-africaines. C'est pourquoi Kourouma cherche à imprimer le sentiment de ses personnages dans ses romans comme il l'affirme à juste titre lors d'une interview sur *Les soleils des indépendances* :

Je n'arrivais pas, si vous voulez, à exprimer Fama de l'intérieur, et c'est alors que j'ai essayé de trouver le style malinké [...]. Je réfléchissais en malinké, je me mettais dans la peau de Fama pour présenter la chose. (Chevrier, 1994, p.143)

La réflexion de Kourouma, à priori, en malinké est à l'origine des faits diglossiques observés dans *Allah n'est pas obligé* en particulier et dans son œuvre en général. Cela ne pouvait être autrement dans la mesure où ce dernier est en situation de diglossie « en raison de l'impact de sa langue maternelle sur la langue étrangère » (Mateso, 1996, p.321), un conflit linguistique créé par le processus impérial. Ainsi, de ce conflit résulte la coexistence de deux langues ayant des fonctions différentes, par exemple une langue formelle ou officielle et une langue privée ou officieuse qui causent l'apparition de variétés dites hautes et basses de la langue. C'est le cas qui se présente dans *Allah n'est pas obligé* avec la coexistence du français standard et le français populaire ivoirien caractérisé par les particularismes. Le tableau de Ferguson (1959, p.329) ci-dessous met en lumière les domaines d'emploi ou de répartition des fonctions sociolinguistiques dans un milieu en situation diglossique ; un coup d'œil sur ce tableau se révèle important puisqu'il nous permettra de donner plus de sens à la présence des calques syntaxiques dans *Allah n'est pas obligé*.

Situation	H (variété haute)	B (variété basse)
Sermon, culte	+	
Ordre aux domestiques, ordre aux servants		+
Lettres personnelles	+	
Discours politiques	+	
Cours universitaires	+	
Conversation familiales		+
Information, média	+	
Feuilletons (soap opéra)		+
Textes de dessins humoristiques		+
Poésie	+	
Littérature populaire		+

Le tableau ci-dessus fait montre de 54.55% des fonctions jouées par la haute variété contre 45.45% des fonctions que joue la variété basse. Cette différence de 5% prouve combien la variété basse est en compétition avec la variété haute. Elle provient du statut conféré à la haute variété, langue utilisée dans les actes officiels. Cependant, vu les contextes, les situations et les objectifs pour lesquels elle est employée, la variété basse a une influence remarquable sur la population pour des raisons ci-après :

- Elle constitue la variété de la majorité, elle peut être parlée par toutes les couches sociales
- Elle représente la variété la plus comprise, elle est utilisée dans les usages ordinaires ou quotidiens

- Elle est l'outil de communication le plus efficace, elle permet de rendre le message accessible à tous
- elle s'acquiert comme une langue première, étant comparable à une des langues locales ou vernaculaires, les locuteurs sont exposés dès leur naissance à la variété basse

Il s'en suit de ces analyses que la poétique, l'emploi des particularismes, prouvent évidemment qu'*Allah n'est pas obligé* se loge dans l'enseigne de la littérature populaire ; c'est d'ailleurs ce qui justifie la position de certains critiques qui affirment que Kourouma a violé les normes d'écriture de la langue française. En effet, l'utilisation de la variété basse, le particularisme et le français populaire ivoirien en dit long. Le régionalisme ou le français populaire ivoirien est parlé et compris non seulement par les non scolarisés et les déscolarisés, mais aussi par les scolarisés. Le héros, petit Birahima, „le porte-parole“ de Kourouma l'explique ainsi : « Suis p'tit nègre. Pas parce que je suis black et gosse. Non ! Mais suis p'tit nègre parce que je parle mal le français », il poursuit en affirmant que : « mon école n'est pas arrivée très loin ; j'ai coupé cours élémentaire deux » (p.7).

L'un des soucis de l'écrivain ivoirien, comme le montre le tableau de Ferguson, et vu l'urgence de son message, c'est d'atteindre un large public. Kourouma veut transmettre fidèlement le message que les enfants de Djibouti l'on confié et d'ailleurs à qui il a dédié en premier lieu son œuvre. Au paratexte du roman, on peut lire : « aux enfants de Djibouti : c'est à votre demande que ce livre a été écrit. »

Une autre dimension de l'usage des calques syntaxiques chez Kourouma s'inscrit dans le problème que soulève la création littéraire chez les écrivains francophones africains ou négro-africains face à la langue. Il s'agit de l'épineuse question qui demeure au centre des débats lors des conférences et des colloques des intellectuels et écrivains africains. Il s'agit de la question : faut-il écrire en « langues européennes ou africaines » ? (Kesteloot, 1992, p.10) C'est un dilemme auquel l'écrivain négro-africain se trouve confronté. Mouralis repris par Dakyo (2000, p.185) résume ainsi :

Partagé entre un public selon le cœur mais qui ne le lit pas et un public qui le lit mais qu'il n'a pas choisi, le romancier négro-africain qui veut exprimer la condition de son peuple se voit dans l'obligation d'user de deux types d'écriture et d'accorder souvent à l'une une importance qui risque d'introduire des dissonances fâcheuses par rapport à la tonalité générale du roman.

Kourouma, pour sa part, semble se frotter les mains lorsqu'il cherche à « noircir la limpide langue de Molière » par une interlangue, une diglossie interlinguale. C'est sans doute un moyen qui permettra d'aboutir au développement, l'élaboration d'une langue, d'un usage du français dans le contexte africain. Elle permettra d'avoir, parallèlement au français standard, un français dont la structure obéit à celles des langues africaines. Kourouma en a fait l'expérience et cela a tant contribué à mieux révéler ses malaises. Mopekissa (1982) dans sa préface, « Avertissement sérieux », à *Pleurer-Rire*, un roman d'Henri Lopes publié quinze ans après la publication de *Les Soleils des indépendances* et contenant des expressions jugées écarts, s'accorde avec Kourouma en écrivant:

dans un premier élan, nous avons songé à interdire ces pages, à les condamner à être lacérées et brûlées au pied du grand escalier du palais par l'exécuteur de la haute justice, comme contenant des expressions et imputations téméraires,

scandaleuses et injurieuse à la haute magistrature en générale, à l'africaine en particulier. Mais l'expérience aujourd'hui vieille de plus de quinze ans nous a sagement détournés d'un tel excès. Les livres proscrits se vendent, sous le manteau, mieux que les bons.

3.1.3 La dérivation et la composition

- **La dérivation**

Ilupeju (2009, p.50) dans son article : «La création lexicale par dérivation et par composition : le cas du français de rue abidjanais » a identifié la suffixation comme procédé de création lexicale le plus productif dans le français de rue abidjanais. Il a distingué, comme venant de la langue française, les morphèmes suivants : **-er, -iser, -eur, -ard, -iste, -age, -ement, -ache** et **-esse**. Ces suffixes permettent de former des verbes et des noms (Ilupeju, 2009, p.50). Il existe aussi le procédé de création par préfixation, l'usage du préfixe **de-**, mais ce dernier n'est pas assez productif (Ilupeju, 2009, p.50). A travers le procédé de dérivation la langue française s'enrichit de mots ou de vocabulaires qui portent de nouveaux sens.

Bien que Kourouma n'ait pas recouru assez à ces diverses techniques de création lexicale dans *Allah n'est pas obligé*, celles-ci traversent cependant tous ses romans notamment *Les Soleils des indépendances* ; *Monnè, outrages et défis* ; *En attendant le vote des bêtes sauvages* sans oublier son roman posthume *Quand on refuse on dit non*. Nous pouvons relever les exemples suivants :

Allah n'est pas obligé

Enlevez-moi d'ici. Sinon je vais vous **fétichier**. Vous **fétichier** tous (pp.103-104).

Maman ne m'a rien dit mais elle est morte avec la **mauvaiseté** dans le cœur (p.26).

Yacouba alias Tiécoura qui est un type sans peur ni reproche dans le **maraboutage** et la sorcellerie a récité deux des trop bonnes sourates qu'il connaît par cœur (p.43).

En attendant le vote des bêtes sauvages

Des licenciés et des **maîtrisards** n'obtiennent pas de bourse de stage pour l'étranger (p. 347).

Un agglomérat de villas, d'entrepôts de **chèvrerie** et de latrines apparemment se chevauchent (p.296).

Monnè, outrages et défis

Après la dernière prière, elle s'aspergea d'une macération hallucinogène et se **pommada** d'un élixir aphrodisiaque (p. 153).

Le nouveau commandant pourrait vous « **misérerer** », vous malfaire (p.120).

Consommer les sacrifices n'est ni recommandable ni honorable ; c'est une chair qui **fainéantise**, **vauriennise** et affaiblit (p. 97).

J'ai fait le vœu de ne plus louer. J'ai renoncé à la **grioterie** (p. 42).

Les soleils des indépendances

Sûrement là haut le soleil avait réussi à se dépêtrer, à se **démarabouter** (p.163).

Le molosse et sa façon **déhontée** de s'asseoir (p.7).

- **La composition**

La composition fait partie des moyens de création lexicale les plus productifs en français. L'univers romanesque d'*Allah n'est pas obligé* fait montre de divers mots composés notamment des « synopsis » (Benveniste, 1974, p.172). Ce sont des syntagmes nominalisés ou « groupe entier de lexèmes, reliés par divers procédés et formant une désignation constante et spécifique. Ces structures sont susceptibles d'expansion. » (Benveniste, 1974, p.172). C'est le cas de :

« un nègres noirs africains indigènes » (p.8).

Dét + Nom + Adj. + Adj. + Adj.

- « un vrai enfant nègre noir africain broussard » (p.11)

Dét. + Adj. + Nom + Adj. + Adj. + Adj. + Adj.

- « un médicament indigène de sorcier féticheur » (p.24).

Dét + Nom + Adj. + Prép. + Nom + Adj.

-« les nègres noirs africains indigènes bien cravatés » (p.8).

Dét. +Nom+Adj. +Adj. +Nom+Adv. +Adj.

« les toubabs colons colonialistes anglais » (p.162).

Dét. + Nom+ Nom+Adj. +Adj.

« Le commandant blanc toubab colon colonialiste » (p.210).

Dét. +Nom+ Adj. + Nom. +Nom. + Adj.

On note aussi des compositions conjointes. Le composé est dit conjoint lorsque qu'il résulte de deux langues différentes. Ceci peut provenir de la combinaison anglais-français, français-anglais ou français-langue africaine (Ilupeju, 2009, P.57)⁸.

« Moi féticheur, **grigriman**. Moi **grigriman** » (p.55).

Grigriman

Grigris : mot français d'origine inconnue signifiant « amulette, petit objet magique »

Man : mot anglais signifiant « homme »

Grigrimen

Men : pluriel de « man »

Kourouma a aussi employé des apocopes, la suppression des morphèmes ou lettres à la fin d'un mot.

⁸ La conclusion de Ilupeju est issue d'une recherche qu'il a faite sur la *Création lexicale par dérivation et par composition : le cas du français de la rue abidjanais* (2009).

-« Ça c'était le programme obligatoire, le programme qu'il appliquait quoi qu'il arrive, même quand il était alité par le **palu**... » (p.74) : palu = paludisme

-« les enfants soldats faisaient le faro avec des **kalach** » (p.77) : kalach = kalachnikov

3.1.4 Les néologismes lexicaux

Les néologismes employés par Kourouma dans *Allah n'est pas obligé* sont de deux ordres. Ce sont ceux qui sont attestés et en usage dans l'espace francophone africain et les nouveaux audaces de Kourouma. Pour les premiers, nous pouvons citer : canaris, écolage, caïman, palabre, appatam, paillote, bangala, toubab, mangeur d'âme, touraco, boubou, malemort etc.

-« autour du foyer, des **canaris**. Encore des **canaris** pleins de décoctions » (p.13).

-« Pour régler les **palabres** toute la journée quand Yacouba alias Tiécoura ne priait pas, il discutait sous l'**appatam** » (p.38).

-« je dormais comme un **caïman** un œil demi-ouvert » (p.63).

-« Lui, Sékou Ouedraogo, le terrible, c'est l'**écolage** qui l'a eu, l'a jeté dans la gueule du **caïman**, dans les enfants-soldats ».

La deuxième catégorie des néologismes comprend parmi tant d'autres : bordel au carré, drôle de numéro matricule, parler vis-à-vis, mort par coupure en tranche, sacrifices exaucés, etc.

Les dérivations, les compositions et les apocopes sont quelques procédés de création lexicale à travers lesquels Kourouma a instauré « le pacte sémantique » dans *Allah n'est pas obligé*. En effet, il montre les méandres du français en Afrique et les techniques pouvant conduire à son adaptation, à son appropriation, à sa création et à son perpétuel enrichissement afin de le rendre vivant et éternel. Ce faisant, il expose, enseigne et

valorise les usages du français populaire ivoirien, de l'inventaire des particularités du français en Afrique noire et par extension un régionalisme linguistique.

Cependant, le projet de Kourouma ne se limite pas à l'exposition, l'enseignement et la promotion du régionalisme. Il se sert plutôt de ses moyens pour une fin fort sine qua non. En effet, il cherche à remplir les fonctions conative, référentielle et poétique de l'emploi du langage. Il est question de la révélation et de la dénonciation, de la condamnation des vices, des déliquescentes, des atrocités qui sont caractéristiques des sociétés contemporaines; des faits incarnés par les réalités linguistiques dans *Allah n'est pas obligé*.

L'emploi pléthorique des mots et expressions qui ont déjà connu leur attestation et qui trouvent leur place dans le dictionnaire des inventaires et dans les dictionnaires internationaux corroborent aussi l'ambition de Kourouma. En effet, l'écrivain ivoirien signe son soutien à la promotion et à la valorisation des particularismes. De plus, les nouvelles créations mettent à nu la volonté de Kourouma de mettre à jour le dictionnaire des inventaires qui n'est jamais revu depuis sa publication en 1983. Cette remarque peut être aussi justifiée par le fait que Birahima invoque certains particularismes en se référant au dictionnaire des inventaires ; mais, en réalité, ces mots n'existent nulle part dans ce dictionnaire. A titre d'exemples, nous pouvons citer : « nyama », « liriki », « kassaya-kassaya », « native », « sticks », « kanif », etc.

3.2.0 *Allah n'est pas obligé* et les particularismes sémantiques

Ce sont les mots attestés dans les dictionnaires de référence sans modification de forme ou de nature grammaticale. Cependant, ils subissent localement quelques transformations sémantiques (Lafage, 2003). Ce sont des sens issus des phénomènes de transfert ou

d'extension sémantique (Ouedraogo, 2008). C'est le phénomène d'ethnologicostylistique.

On note les cas suivant :

Au point de vue origine d'affiliation, Onika était la sœur jumelle de Samuel Doe. Elle **se défendait**, au moment du complot des natives contre les Afro-Américains (p.106).

On confia Robert's à sa tante qui elle aussi **se défendait** dans les bars. La tante le laissait seul dans la maison à s'amuser seul avec les capotes anglaises (p.67).

« **Se défendre**, pour une fille, c'est aller d'un point à un autre, c'est prostituer » (p.106), c'est se chercher, lutter pour mieux vivre.

...quand mon bras **a braisé**, maman a trop pleuré, a trop gonflé la gorge et la poitrine (p.15).

Braiser signifie, dans l'inventaire des particularités lexicales, cuire à la braise (p.11).

Je tremblais, mes lèvres tremblaient comme le **fondement** d'une chèvre qui attend un bouc (p.56).

Fondement : anus, fesses (p.56).

...alors Johnson décida d'agir en garçon, un garçon ayant un bangala qui **bande**.

Bander : se mettre en érection

Alors le prince se fâcha, il **se ceintura** fort (p.149).

« Se ceinturer fort signifie prendre la chose au sérieux » (p.149).

...les nègres noirs africains indigènes **bien cravatés** (p.8).

bien cravatés : bien habillés

Ces faits de langue qu'on observe *dans Allah n'est pas obligé* s'inscrivent dans la polysémie linguistique. La polysémie est une caractéristique inhérente à toute langue naturelle. Elle trouve sa place dans le principe d'économie linguistique, c'est-à-dire un même signe linguistique servant à plusieurs usages. « Grâce aux ressources de la

polysémie, la langue est apte à exprimer, avec un nombre limité d'éléments, une infinité de contenus inédits et peut faire face aux besoins de nouvelles dénominations.» (Lehmann & Martin-Berthet, 2010, p.97). C'est justement ce qui se manifeste dans *Allah n'est pas obligé* sous forme de création, de restriction ou d'extension sémantique par le biais des néologismes de forme et de sens. Ces néologismes qui sont des représentations de la preuve d'appropriation et de création dont fait montre Kourouma, lui permettent d'introduire dans le récit des unités lexicales qui de toute évidence sont représentatives des voix du peuple. Ce faisant, il étale une des techniques de son discours littéraire et son ambition d'instruire ses lecteurs sur les particularismes. C'est aussi et surtout à travers ce réalisme linguistique qu'il atteint le cœur de chaque lecteur afin de susciter sa sympathie et de lui imposer un changement. En somme, ce procédé de création et de réalisme linguistique se révèle comme catalyseur au message dénonciateur de Kourouma.

3.3.0 *Allah n'est pas obligé* et les particularismes grammaticaux

Les particularismes grammaticaux de l'inventaire se matérialisent par les constructions syntaxiques (Ouedraogo, 2008). Ils se manifestent dans *Allah n'est pas obligé* par les omissions de déterminants, l'emploi arbitraire des verbes avoir et être. Quelques exemples sont comme suivent :

Mais on ignore **géographie, grammaire, conjugaisons, divisions et rédaction** (p.8).

...j'ai chanté parce que j'avais envie de bien manger du riz avec **sauce graine** (p.33).

Quand on dit qu'il y a **guerre tribale** dans un pays... (p.49).

Suis dix ou douze ans (p.8).

je ne sais pas **le nombre de mois que j'étais** au temps où je me suis braisé l'avant bras (p.11).

Je ne l'ai pas beaucoup fréquenté parce qu'il est crevé quand je roulais encore à quatre pattes (p.27).

L'omission des déterminants et l'emploi arbitraire des auxiliaires avoir et être font partie du projet de la simplification de la complexité des règles qui régissent la grammaire française par les usagers du français populaire ivoirien dont petit Birahima n'est pas exclu. Ainsi, « suis dix ou douze ans » et « je ne sais pas le nombre de mois que j'étais » représentent une modification de collocations⁹. Si Kourouma fait la promotion ou la valorisation et la normalisation de ces usages, c'est pour permettre aux non-scolarisés et aux déscolarisés d'employer sans complexe d'infériorité le français populaire ivoirien et par extension le français africain. Une langue plus véhiculaire puisque répondant aux réalités socioculturelles que « le français de France, le français français » (Damas, 1937, 37) qui se révèle étranger et inadapté aux réalités du continent noir.

3.4.0 Une perspective pragmatique des particularismes

En cherchant à conserver la pureté et contrôler les nouvelles entrées dans la langue, la grammaire prescriptive ou normative se donne pour mission de promouvoir ou de n'enseigner que « le bon usage » de la langue. A cet effet, elle établit des règles ou normes privilégiant un usage particulier au détriment d'un autre jugé d'écart (Riegel et al 2009,25). La perspective pragmatique, cependant se fonde sur la grammaire descriptive. Qui dit perspective purement descriptive exclut les jugements normatifs (Lafage, 2002). Il s'agit de rendre compte des régularités sous-jacentes au comportement langagier des sujets parlants. Elle rend compte des seules données qui se dégagent des productions des

⁹ On appelle collocation l'association habituelle d'un morphème lexical avec d'autres au sein de l'énoncé. C'est le phénomène de cooccurrence des mots. (Dubois et al, 2007, p.91). Selon les règles qui gouvernent le français standard, l'âge se dit avec le verbe avoir et non avec le verbe être.

locuteurs. L'objet de cette analyse ne consiste pas à « trancher entre les formes et les usages concurrents, mais de les ramener aux situations de communications où elles sont habituellement employées ou aux groupes de locuteurs dont elles constituent l'usage ordinaire.» (Riegel et al, 2009, p.25). C'est dans ce cadre que nous avons situé l'interprétation et l'évaluation des particularismes exposés ci-dessus. Autrement dit, il est hors de question de considérer l'usage langagier de Kourouma comme un écart sans prendre en compte l'aspect pragmatique, la significativité de la condition d'énonciation. C'est de toute évidence ce que confirme Forson (2008, p.35) lorsqu'il écrit que « the social functions of switch in code can be explained within the context of communication or pragmatic competence ». A Diouf aussi de renchérir que :

Les africanismes relèvent d'une option délibérée ; qu'il s'agisse du lexique ou des formules expressives, la lecture compréhensive du texte (africain) amène à les considérer non pas comme des inadvertances mais comme des formes voulues d'écriture réaliste (Diouf, 1986, p.25).

Le discours de Kourouma doit être à cet effet considéré comme des énoncés réellement produits dans des situations de communication donnée. L'auteur d'*Allah n'est pas obligé* l'affirme justement lors d'une interview confiée à *Le Magazine littéraire* (2000) : « mes livres se réfèrent à des événements réels et je vérifie tout. » Cette déclaration justifie pourquoi il s'avère nécessaire d'analyser *Allah n'est pas obligé* en tenant compte l'étude des relations existant entre les particularismes et leurs utilisateurs.

Investi dans son héros affectueusement appelé petit Birahima, Kourouma éprouve le besoin obnubilant d'être entendu et compris. On comprend bien pourquoi pour se faire entendre et comprendre à la fois par « des toubabs colons, des noirs indigènes sauvages

d'«Afrique et les francophones de tout gabarit» (p.9), Birahima s'aide de quatre dictionnaires.

Le Larousse et le Petit Robert me permettent de chercher, de vérifier et d'expliquer les gros mots du français de France aux noirs nègres indigènes d'Afrique. L'Inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique explique les gros mots africains aux toubabs français de France. Le dictionnaire Harraps explique les gros mots pidgin à tout francophone qui ne comprend rien de rien au pidgin (p.9)

C'est donc un discours sans frontière qu'entreprind Kourouma puisqu'il réitère à travers Birahima qui affirme : « mon blablabla est à lire par toute sorte de gens» (p.9). De plus l'usage de l'*Inventaire des particularités lexicales du Français en Afrique noire* exprime la volonté de Kourouma de créer et de vulgariser la légitimité du régionalisme, le français d'Afrique.

L'hétérogénéité linguistique récurrente dans *Allah n'est pas obligé* est un fait rationnel de l'auteur car comme le souligne Forson (2008, p.35) « the choice of a specific code as against another is a rational activity ». Les choix opérés sur les particularismes, qui se matérialisent par la présence des emprunts, de la diglossie littéraire ou le multilinguisme, des restructurations sémantiques, des particularismes grammaticaux et des néologismes, sont délibérés. L'écrivain ivoirien les emploie non seulement pour tailler la place de l'Afrique francophone dans le pluralisme de la langue française, le français standard ou le « bon usage », mais encore pour remplir la mission qui l'engage en tant qu'écrivain africain : révéler pour dénoncer afin de susciter des changements.

Le regard porté sur l'emploi de l'*Inventaire des particularités lexicales du Français en Afrique noire*, les efforts originaux d'appropriation et de création et leur perspective pragmatique permet de cerner le comment et le pourquoi du réel linguistique du discours littéraire dans *Allah n'est pas obligé*. L'aspect descriptif des inventaires a donné lieu à l'exploration du processus d'énonciation tandis que l'aspect interprétatif et évaluatif de ceux-ci a mis en lumière le contenu du message de Kourouma. Il en résulte que le discours littéraire chez Kourouma n'est pas gratuit, il assume des fonctions.

3.5.0 Les fonctions du discours littéraire chez Kourouma

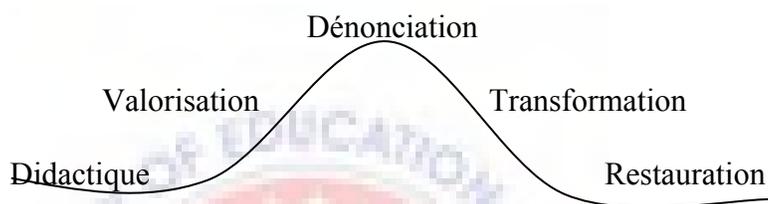
De l'analyse du discours littéraire kouroumaen, prenant *Allah n'est pas obligé* comme corpus, se dégagent cinq fonctions fondamentales déduites de l'idéologie, le processus du déroulement de l'intrigue, sous-tendant les cinq étapes du schéma quinaire tel que conçu par Larivaille(1974)¹⁰. Il ne s'agit pas cependant de la conception traditionnelle du déroulement de l'intrigue selon ce schéma mais d'une classification graduelle des objectifs poursuivis par le déploiement du style langagier, le choix et l'emploi des particularismes chez Kourouma. Selon Amouzou (2003, p.13),

malgré les indépendances, les problèmes que connaît l'Afrique sous le joug néocolonial demeurent encore vivaces sur le continent. Dans ce contexte, la nécessité d'une nouvelle forme d'écriture et surtout d'une nouvelle langue avec ses particularités lexicales, syntaxiques et sémantiques s'avèrent indispensables.

Cette langue, Kourouma semble l'avoir trouvée et il ne lui reste qu'à l'enseigner, la promouvoir pour mieux dénoncer et enfin révolutionner ou transformer la société pour

¹⁰ Le schéma quinaire comme élaboré par Paul Larivaille présente l'intrigue sous forme d'une structure d'enchaînement logique des séquences réparties en 1) état initial ou équilibre, 2) la provocation ou la détonation, 3) l'action, 4) la sanction ou la conséquence et 5) l'état final ou l'équilibre (Jouve, 1997, p.47).

restaurer l'harmonie ou la paix. En d'autres termes le projet de régionalisation du français par Kourouma vise à enseigner (fonction didactique), à valoriser (fonction valorisante), à dénoncer (fonction dénonciatrice), à transformer (fonction transformatrice) et à restaurer l'harmonie sociale (fonction restauratrice).



3.5.1 La fonction didactique

La première fonction du discours kouroumaen représentée sur la courbe est essentiellement didactique. En effet, l'emploi que fait Kourouma du régionalisme du français en Afrique tend à instruire, à enseigner les particularités lexicales, syntaxiques et sémantiques de ses trouvailles.

Ce programme linguistique participe à la création du comptoir linguistique africain au sein du français. L'objectif primordial de Kourouma, comme tout autre écrivain africain engagé, est de révéler, conscientiser et condamner les maux qui ruinent la société. Ainsi faut-il trouver une langue lui permettant d'aller au fond des choses que de rester superficiel. C'est ce que souligne Amouzou (2003, p.2) en écrivant que « le négro-africain ne peut pas se prémunir du français classique pour exprimer ses vrais sentiments, ceux de ses frères et restituer l'authentique image de son milieu.» Aussi s'aligne-t-il avec

Kourouma en ajoutant que « pour réaliser ses aspirations et celles de son peuple, le recours à l'africanisme s'avère incontournable. » (Amouzou (2003, p.2)

En empruntant au groupe de la pléiade¹¹, Kourouma, à son tour, pense que la création de cet africanisme passe d'abord par une appropriation des techniques de création de la langue française puis par une adaptation de ces techniques aux réalités sociopolitiques, culturelles et linguistiques africaines. Il s'agit de la naturalisation des stratégies de construction linguistique notamment les procédés de l'emprunt, de la dérivation, de la composition, des calques, de la restructuration sémantique, des troncations, des simplifications morphosyntaxiques etc.

3.5.2 La fonction valorisante

La vie d'une langue est tributaire à son parler et à son écrit. Elle est aussi inséparable du nombre d'individus engagés dans ces deux activités. C'est ce que Ranka¹² constate dans son article intitulé « 6000 langues, un patrimoine en danger ». Selon ce dernier,

les linguistes estiment qu'un idiome ne peut survivre à condition de compter au moins 100000 locuteurs. Or sur les quelques 6000 langues qui existent actuellement dans le monde, la moitié compte moins de 1000 (...) selon les pronostics, 50 à 90% des langues parlées aujourd'hui mourront au cours de ce siècle. Leur préservation est une affaire urgente.

¹¹ La pléiade est un groupe de sept poètes français qui avaient la conviction que la langue française qui, alors, était essentiellement orale et métamorphose du latin vulgaire, dispose la capacité de véhiculer toute idée complexe et haute que cela soit. Ils étaient à cet effet engagés à donner une valeur à la langue française en s'adonnant la responsabilité d'étudier le grec et le latin, langues dont dérive le français, afin de se les approprier et de les adapter aux réalités françaises. Ceux-ci, au bout du compte, étaient parvenus à créer une langue française qui deviendra une langue des actes officiels et des institutions scolaires ; cette langue va connaître son évolution de l'ancien français pour devenir aujourd'hui le français moderne, langue officielle des colonies de la France (Lagarde et Michard, 1985, p.101).

¹² Ranka est cité par Nadjir, M.P. (2000) dans son article intitulé « Langues nationales : outils d'intégration sociale et facteurs de développement culturel endogène en Afrique noire », *An insight into teaching of languages in contact in West Africa*, pp.33-44

À ce sujet, pour rendre vivant l'usage des particularismes, il devient, on ne peut plus, nécessaire de trouver beaucoup de locuteurs à l'échelle continentale qu'internationale.

Pour atteindre cet objectif, la solution se ramène au marketing des particularités du français en Afrique noire. Il est question de promouvoir, développer, valoriser et vulgariser, l'usage et l'emploi de ce régionalisme. C'est ce que confirme Noumssi (2005, p.37) en écrivant que « toutes ces variations normatives s'intègrent harmonieusement dans une écriture originale ou l'auteur récodifie et valorise les africanismes d'expression et de syntaxe. » Et pour cette valorisation des langues et cultures africaines, il faut pratiquer le bilinguisme.

Les œuvres de Kourouma deviennent à cet effet un centre privilégié du phénomène de diglossie, une cohabitation ou coexistence des langues nationales et du français populaire. C'est ce qui justifie la coexistence du français et l'anglais d'une part, et le mandekan, le nouchi et l'arabe que soutient l'emploi du dictionnaire des inventaires d'autre part.

Pour promouvoir l'emploi des inventaires, Kourouma utilise, chaque fois qu'un particularisme est employé, une parenthèse ou une virgule pour l'expliquer puis procède à sa répétition dans les structures phrastiques qui le suivent. De ces techniques transparaît la volonté de Kourouma de promouvoir l'emploi des particularismes en facilitant sa mémorisation et son emploi à son lecteur. En voici des exemples dans *Allah n'est pas obligé* :

Les **gnamas** des jumeaux, surtout des jeunes jumeaux sont terribles (Les **gnamas** sont les âmes, les ombres vengeresses des morts). C'était malheureux, très malheureux. Voilà Fati poursuivie par des **gnamas**, des **gnamas** des jeunes jumeaux dans un Libéria foutu de la guerre tribale (p.93).

Par **mouillage des barbes** (signifie bakchich). Par **mouillage des barbes** ou bakchich des douaniers, les paniers de colas embarquaient au port d'Abidjan, arrivaient et sortaient au port de Dakar sans payer un sou de taxes ou de droits. Au Sénégal et en Côte d'Ivoire, si l'exportateur de colas ne **mouille pas bien les barbes** des douaniers, il est obligé de payer plein de taxes et de droits comme impôts...(p.36).

Dans sa mission de marketing des particularismes, Kourouma se verra emboîter les pas par d'autres écrivains. Alors que certains procèdent par la technique des mises en italique, en guillemets, des astérisques, des chiffres romains renvoyant à des notes infrapaginales, d'autres procèdent par des formes appositives, avec ou sans virgules (Dakyo, 2000, pp185-196). Cette dernière technique qui assure une continuité dans la lecture, crée un « ton unitaire » (Dakyo, 2000, pp185-196). Ainsi tout se passe t-il comme si le lecteur se trouve face à l'usage des inventaires.

3.5.3 La fonction dénonciatrice

L'engagement primordial de Kourouma est sa position radicale contre « la bourgeoisie nationale » (Fanon, 1961, p.146), la caste des leaders des régimes postcoloniaux. En effet, juste après l'indépendance, et sa montée au pouvoir soutenue par le peuple, la bourgeoisie nationale a oublié la « liaison organique entre elle et la masse » (Fanon, 1961, p.146). Aussi se dispute et s'accapare t-elle, au lieu d'en créer, des postes administratifs hérités des colons contre le peuple. De plus, elle devient une caste de privilégiés, des politiciens rapaces et voraces qui ne font qu'exploiter et déshumaniser le peuple. Elle se transforme en colon en créant des nations compartimentées dans lesquelles se trouve l'opposition bourgeoisie nationale/ prolétariat national, Etat/ peuple, riche/pauvre (Fanon, pp.149-151). Ce sont des actes que pose cette bourgeoisie nationale caractérisée par son

avidité, sa gourmandise et son individualisme sans précédent qui sont à l'origine des horreurs, des atrocités, des ignominies, des anthropophagies que Kourouma dénonce dans *Allah n'est pas obligé*.

Si la fonction dénonciatrice occupe le sommet de la courbe, c'est dire qu'elle est le fondement du discours littéraire de Kourouma. C'est à juste titre ce qu'il a confié à *Le Magazine littéraire* (2000) ; lorsqu'il a été demandé s'il avait été toujours opposant, Kourouma a répondu en s'exclamant et en expliquant:

Mais on était obligé ! On ne pouvait pas vivre autrement ! Il n'y avait pas d'autres solutions face au régime des dictateurs. On était tous des opposants virtuels. Je suis d'ailleurs toujours un opposant : tant qu'il y aura des désordres, tant que la démocratie ne sera pas trouvée, je serai contre le régime parce qu'il ne me satisfait pas. (Kourouma, 2010, p.1097)

Comme il l'a souligné, il ne baissera pas les bras tant que son message n'est pas compris. Et pour ce faire, il faut une langue fort adaptée. Une langue qui est accessible à la masse. Et de toute évidence, l'inventaire des particularités du français en Afrique noire tombe à point nommé.

3.5.4 La fonction transformatrice

Kourouma s'identifie avec la formule célèbre de Césaire. Ce dernier affirme que sa bouche sera la bouche des malheureux qui n'ont point de bouche, la voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir (Césaire, 1983, p.22). La dénonciation de Kourouma témoigne son souci de révolutionner la société. Il n'a pas perdu de vue sa mission d'éclaireur, de révélateur des injustices sociales, de révolutionnaire, de transformateur. On comprend bien pourquoi il affirme aussi que « tant qu'il y aura des

désordres, tant que la démocratie ne sera pas trouvée », il sera contre le régime parce qu'il ne le satisfait pas. La transformation sociale est donc une des fonctions que joue le discours littéraire chez Kourouma. L'écriture est pour Kourouma « l'expression d'un parti pris et la nécessité d'être entendu » (Joppa, 1982, p.25).

C'est d'ailleurs pourquoi à travers un langage réaliste, l'écrivain émérite ivoirien représente, expose, décrit le mal de sorte à influencer la société africaine et par extension les communautés internationales afin de leur imposer une transformation profonde et heureuse.

3.5.5 La fonction restauratrice

Vous êtes pessimiste sur l'avenir de l'Afrique ? Vos livres présentent une réalité terrible, sanglante, où il n'y a plus aucun respect pour la vie humaine. A cette question d'Armel (2000), Kourouma répond :

Je conserve quand même un certain optimisme. Tout remonte aux désordres entraînés par l'esclavage. Après la colonisation, la guerre froide, les remous de la guerre tribale ne pouvaient, d'une certaine manière, être évités. Mais le monde ne peut pas continuer comme ça ! Un jour les choses vont se rétablir, se tasser, déboucher sur un monde démocratique. En ce moment, nous sommes beaucoup plus près de la démocratie que du désordre total. (Kourouma, 2010, p.1097)

Cette réponse confiée à *Le magazine littéraire* en dit assez sur la finalité de l'engagement littéraire de Kourouma. C'est sans doute la restauration. En effet, il espère retrouver le passé glorieux de l'Afrique. Par le biais de son discours, il cherche à restaurer, une société libre et paisible où règnent l'égalité, la justice et la transparence. Une société où les gens n'abandonneront plus « les villages où vivent les hommes pour se réfugier dans

la forêt où vivent les bêtes sauvages » parce que « les bêtes sauvages ça vit mieux que les hommes » (p.91).

Conclusion

L'inscription du discours kouroumaen dans la francophonie africaine et sa portée dans *Allah n'est pas obligé* constituent le centre d'intérêt de cette partie de notre analyse. Il s'agit du comment et du pourquoi du réel linguistique. Dans l'analyse du comment, un accent particulier est mis sur les procédés de création lexicale, syntaxique et sémantique. Elle a conduit à une description et explication des particularismes qui rentrent dans le processus d'énonciation chez Kourouma. Cette démarche a facilité la pénétration dans l'univers du pourquoi de l'œuvre.

La perspective pragmatique des hardiesses langagières chez Kourouma a permis de faire une interprétation du réel linguistique. Il en découle que si Kourouma emploie *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* et ses propres créations, c'est pour être fidèle aux enfants de Djibouti. C'est aussi pour être fidèle à son identité africaine, à ses malaises et à son engagement en tant qu'écrivain africain. L'usage de l'endonorme n'est donc pas gratuit. En effet, l'emploi du régionalisme par Kourouma charrie cinq fonctions. Ce sont les fonctions didactique, valorisante, dénonciatrice, transformatrice et restauratrice. Dans le chapitre qui suit, nous chercherons aussi à vérifier ces fonctions dans les modalités d'énonciation.

CHAPITRE QUATRE

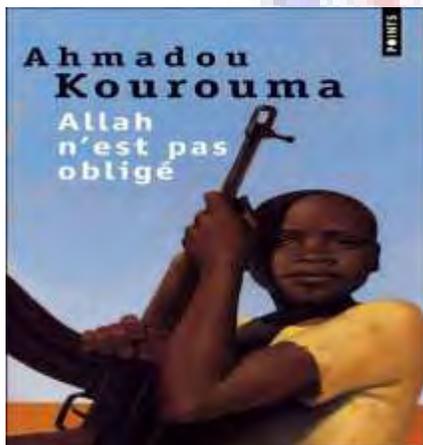
LES MODALITÉS D'ÉNONCIATION ET LEUR PORTÉE DANS *ALLAH*

N'EST PAS OBLIGÉ

Servant de supplétif à la description et à l'interprétation de l'emploi des particularismes dont il est question dans le chapitre précédent, ce chapitre s'attarde sur les hardiesses ethnostylistiques et leur portée. En d'autres termes, il est question de faire un examen critique de l'emploi des faits de langue et de culture, l'ethnostylisticosyntaxique (structures phrastiques), les anthroponymes, les toponymes, les ethnonymes et l'ethnostylistique de la parémie ou l'oralité.

4.0.0 *Allah n'est pas obligé* et la forme

L'un des aspects formels qui renvoient indiciellement au contenu d'*Allah n'est pas obligé* est l'image de la couverture.



L'image, la mine et les yeux fixes projetant le regard de l'enfant-soldat de la couverture dans le futur en dit long sur l'avenir des enfants soldats en Afrique et dans le monde ; un espoir, un avenir incertain et peut-être ruiné. Aussi faut-il ajouter que la posture de la

kalachnikov souligne l'attitude d'un héros involontaire ou contraint du drame funeste, la guerre tribale. C'est à juste titre ce que résume Birahima comme suit :

Quand on n'a pas de père, de mère, de frère, de sœur, de tante, d'oncle, quand on n'a pas de rien du tout, le mieux est de devenir un enfant soldat. Les enfants-soldats, c'est pour ceux qui n'ont plus rien à foutre sur terre et dans le ciel d'Allah (pp.118-119).

La couverture représente l'image et l'état d'esprit des enfants-soldats. En effet, ces enfants vivent leur présent dans une insécurité totale ; un fait qui compromet leur espoir en l'avenir ; une réalité que Birahima exprime comme suit :

Kik avait sauté sur une mine. Kik hurlait comme un veau, comme un cochon qu'on égorge. Il suait à grosses gouttes et il chialait « je vais crever ! Je vais crever comme une mouche. » Un gosse comme ça, rendre l'âme comme ça, c'était pas beau à voir (p.92).

Je pleurais pour leurs mères. Je pleurais pour tout ce qu'ils n'ont pas vécu (p.114).

Parmi les quatre romans -*Les Soleils des indépendances*, *Monnè outrage et défis*, *En attendant le vote des bêtes sauvages* et *Allah n'est pas obligé*- qu'il a publiés avant sa mort, le premier (*Les Soleils des indépendances*) et le dernier (*Allah n'est pas obligé*) présentent une caractéristique formelle impressionnante. Il s'agit de l'incipit et de la clause.

-Les soleils des indépendances

Incipit

« Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima, de race malinké, ou disons-le en malinké : il n'avait pas soutenu un petit rhume... » (p.7)

Clausule

« Fama avait fini, était fini [...] un malinké était mort. » (p.205)

-Allah n'est pas obligé

Incipit

« Je décide le titre définitif et complet de mon blablabla est *Allah n'est pas obligé d'être juste dans toutes ses choses ici-bas*. Voilà. Je commence à conter mes salades. Et d'abord... et un... » (p.7)

Clausule

« J'ai décidé. Le titre définitif et complet de mon blablabla est : *Allah n'est pas obligé d'être juste dans toutes ses choses ici-bas*. J'ai continué à conter mes salades pendant plusieurs jours. Et d'abord... et un... » (p.222)

L'incipit et la clausule sont deux moments forts dans la narration. L'incipit désigne « le début du roman, l'ouverture du récit » (Calas, 2007, p.92). En marquant l'exorde de l'œuvre, il tire l'attention, suscite l'intérêt du lecteur et l'expose implicitement, progressivement ou explicitement aux personnages, au moment, à l'intrigue et au lieu. La clausule romanesque désigne quant à elle l'excipit ou le point où l'œuvre trouve son achèvement (Calas, 2007, p.92). C'est la fin d'une œuvre romanesque ; elle peut-être ouverte ou fermée. Dans les deux romans sus-cités, les deux moments se trouvent confondus, c'est-à-dire incipit = clausule. Il en résulte que l'acte narratif et/ou les faits sont continuels et perpétuels. Ainsi, la mort qui marque le début et la fin de *Les Soleils des indépendances* représente le malheur éternel que les indépendances ont apporté à l'Afrique.

L'incipit et la clausule représentent l'acte discursif dans *Allah n'est pas obligé*. En effet, le message que Kourouma a reçu des enfants de Djibouti était de leur donner une plateforme afin de faire leur témoignage ; un témoignage des outrages et des atrocités qui doit continuer par résonner dans les oreilles, vibrer dans les cœurs et les os et titiller la mémoire doit être sans doute répétitif ou perpétuel. Voilà pourquoi tout lecteur qui se trouve à la clausule de sa lecture du roman magnifique et emportant -*Allah n'est pas obligé*- se voit à chaque fois à l'incipit et n'a que l'envie de recommencer la lecture.

La superposition de l'incipit et de la clausule s'inscrit aussi dans la technique de répéter pour mémoriser. Le résultat de cet acte est de pérenniser l'histoire de Birahima afin de la loger dans l'enseigne de la tradition orale. Ainsi sera-t-elle transmise de bouche à oreille et de génération en génération.

D'autres caractéristiques formelles d'*Allah n'est pas obligé* se remarquent dans l'organisation en chapitres, les types de phrases, les propositions, les paragraphes et les temps.

D'une observation portée sur la subdivision en chapitres des romans de Kourouma se dégage une homogénéité. En effet, on constate la récurrence d'un hexa chapitre de ces romans et *Allah n'est pas obligé* ne constitue pas une exception. C'est d'ailleurs ce que souligne Kikukama (2012, p.104) lorsqu'il remarque qu'« hormis *Quand on refuse on dit non*, les romans de Kourouma sont homogènes sur le plan formel. Cette hypothèse se vérifie par la fidélité à cette sorte de sacralisation du chiffre six, qui caractérise ses œuvres.» A Gilles Carpentier cité par ce dernier d'écrire que les « précédents romans de Kourouma sont tous divisés en six sections : six parties pour *Monnè, outrage et défis*,

six veillées pour *En attendant le vote des bêtes sauvages*, six chapitres pour *Allah n'est pas obligé*.» L'exception de *Quand on refuse on dit non* se comprend car Kourouma n'a eu le temps de l'achever avant son décès. La sacralisation des œuvres de Kourouma s'explique par le fait que « le chiffre 6 est considéré comme le plus harmonieux des 9 chiffres. Justement surnommé le chiffre de la maternité, le chiffre 6 représente le sacrifice, l'amour, la guérison, la protection et l'enseignement des autres. » Decoz (2016, numerology.com) Ceci répond bien aux fonctions du discours littéraire de Kourouma.

Comparativement aux autres œuvres romanesques de Kourouma, *Allah n'est pas obligé* regorge des mots et de phrases simples et de propositions juxtaposées qui lui confèrent un décodage sémantico-syntaxique aisé. Tout lecteur qui aborde la lecture de cette œuvre suit facilement le développement des idées dans chaque phrase. Ce type de discours favorise, en effet, une mémorisation des phrases par le lecteur car habituellement le discours oral préfère la juxtaposition à la subordination (Riegel et al, 2009, p.64). Les propositions subordonnées qu'on observe cependant dans cette œuvre sont causales, comme le confirme Blanche-Benveniste (2000, pp.50-60) qu'une argumentation orale élaborée fait usage de subordonnées causales. En voici un exemple tiré du discours de Birahima :

Et d'abord...et un...M'appelle Birahima. Suis p'tit nègre. Pas **parce que** suis black et gosse. Non ! Mais suis p'tit nègre **parce que** je parle mal le français. C'é comme ça. Même si on est grand, même vieux, même arabe, chinois, blanc, russe, même américain ; si on parle mal le français, on dit on parle p'tit nègre, on est p'tit nègre quand même. Ça, c'est la loi du français de tous les jours qui veut ça (p.7)

Les paragraphes d'*Allah n'est pas obligé* se logent dans l'enseigne du paragraphe thématique. Essentiellement informatif, ce type de paragraphe contient des informations sur des événements, des actions, des pensées d'un personnage (Calas, 2007, p.23). En effet, le roman présente dans tous ses détails ou de façon élaborée dans un tout ou un paragraphe l'absurdité des guerres de ce XXIème siècle. Que Kourouma ait recours à ce type de paragraphe n'est pas surprenant. Il se montre fidèle à sa mission primordiale : témoigner pour condamner.

Le discours kouroumaen dans *Allah n'est pas obligé* est aussi itératif. L'emploi, en général de l'imparfait itératif, temps permettant de raconter ce qui s'est passé plusieurs fois (Calas, 2007, p.94), par Kourouma en est la preuve. Ainsi ce choix explique t-il la violence sempiternelle caractérisant la guerre libéro-sierra leonaise dont son héros omniscient se décide de raconter. Voici quelques exemples de l'imparfait itératif :

Il y avait au Libéria quatre bandits de grands chemins [...] et d'autres fretins de bandits. Les fretins de bandits cherchaient à devenir grands. Et c'était partage tout. C'est pourquoi on dit qu'il y avait guerre tribale au Libéria. Et c'est là où j'allais. Et c'est là où vivait ma tante. Walahé (au nom d'Allah) ! C'est vrai (p.49).

4.1.0 Birahima et *Allah n'est pas obligé*

Le discours littéraire de Kourouma dans *Allah n'est pas obligé* est bel et bien délégué à Birahima. Il est à cet effet utile de déterminer la relation que ce dernier entretient par rapport à ce discours, les fonctions qu'il assure et son mode de vision ou point de vue.

La première personne prédomine sous ses différentes formes à savoir : pronom personnel et adjectif possessif. Ceci se remarque dans la première phrase du roman : « je décide le

titre définitif et complet de mon blablabla est *Allah n'est pas obligé* d'être juste dans toutes ses choses ici-bas » (p.7). Le pronom « je désigne la personne qui énonce je » (Jakobson, 1963, pp.178-179). Il se réfère à l'identité qui renvoie à celui qui parle, à celui qui est responsable du discours. C'est une expression déictique qui permet d'inscrire le discours de Birahima dans un lieu et un moment où ce dernier prend la parole et dit « je ». Ce qui confère un réalisme au discours de Birahima qui assume la responsabilité totale de ses dires.

Birahima est un narrateur homodiégétique. Cela se comprend dans la démarche qu'a prise ce héros à la demande de son oncle Mamadou :

« Petit Birahima, dis-moi tout, dis-moi tout ce que tu as vu et fait ; dis-mois comment tout ça s'est passé » (p.221).

Et à Birahima de répondre par un acte :

« Je me suis bien calé, bien assis, et j'ai commencé [...] J'ai continué à conter mes salades pendant plusieurs jours » (p.221).

De toute évidence, Birahima a été témoin et a pris part aux événements qu'il relate. C'est une technique narrative que l'auteur d'*Allah n'est obligé* a déployée pour révéler les réalités des guerres tribales qui ont émaillé le Libéria et la Sierra Leone. C'est aussi et surtout une technique permettant de condamner l'enrôlement des innocents, les enfants-soldats, dans ces guerres.

C'est d'ailleurs pourquoi Birahima, à lui seul, régit, commente ses actes, communique, engage son auditoire ou le lecteur et témoigne, commente les actes des autres personnages ou événements. Voici quelques exemples :

Le colonel me nomma capitaine et je fus chargé de rester au milieu de la route à la sortie d'un tournant pour demander aux camions de s'arrêter. J'étais le gosse des guet-apens. Je mangeais bien pour cela. Et parfois on me donnait du hasch en cadeau. La première fois que j'ai pris du hasch, j'ai dégueulé comme un chien malade. Puis c'est venu petit à petit et rapidement, ça m'a donné la force d'un grand. Faforo (bangala du père) (p.76).

Asseyez-vous et écoutez-moi. Et écrivez tout et tout. *Allah n'est pas obligé d'être juste dans toutes ses choses ici-bas* (p.10-11).

Nous les avons suivis. Nous, c'est-à-dire Yacouba, la mère du bébé et votre serviteur, c'est-à-dire moi-même, l'enfant de la rue en chair et en os (p.59).

Le général Baclay, c'était aussi un drôle de numéro matricule. Mais une drôle de femme, très juste à sa façon. Elle fusillait de la même manière femme et homme, tous les voleurs, que ça ait volé une aiguille ou un bœuf. Un voleur c'est un voleur et ça fusillait tous. C'était équitable (pp.104-105).

La relation que Birahima entretient avec l'histoire qu'il raconte fait de lui un narrateur omniscient. En effet, seul Birahima est à même de révéler ou de raconter le drame dans son déroulement. Il sait tout et les événements sont interprétés et commentés selon son point de vue. Ce rôle, Birahima le joue bien à travers des figures de répétitions, des caractérisations et des expressions péjoratives.

4.1.1 Les répétitions

Certains mots ou syntagmes ont été employés plusieurs fois dans *Allah n'est pas obligé*. Notre lecture nous a permis de relever les suivants dont les choix sont déterminés par l'effet qu'ils portent.

Mot ou expression	Nombre d'occurrence
Walahé !	62
Faforo !	50
nègres noirs africains indigènes	44
pourri (pays, homme, chose)	33
Gnamakodé !	28
foutu (pays, homme, chose)	23
Allah n'est pas obligé	16
bordel, bordélique	8
fichu (pays, homme, chose)	7
blanc toubab colon colonialiste	5

Le tableau ci-dessus permet d'observer que les termes répétés sont de deux catégories. Il est question des mots et des syntagmes nominaux ou procédés d'écriture permettant à Kourouma de nommer les faits, « d'affirmer des idées, de qualifier des notions, des êtres ou des choses » (Mendo Ze, 2014, p.173). Tels sont les cas de :

« nègres noirs africains indigènes » et « blanc toubab colon colonialiste », deux syntagmes nominaux regorgeant des expressions pléonastiques employées pour des fins discriminatoires et péjoratives. C'est une exagération, un grossissement qui confère aux expressions et à ceux qu'elles désignent non seulement un « humour grotesque » mais

aussi, et surtout, le jugement que porte le narrateur sur les actes inhumains dont ces derniers sont responsables.

La deuxième catégorie de termes répétés constitue les particularismes, les jurons, dont le sens et la signification sont fort pertinents. Ce sont des expressions empruntées au malinké et qui acquièrent différents sens en contexte et en situation. Ils correspondent à des emplois particuliers qui expriment puissamment les idées et les réalités socioculturelles et religieuses de l'auteur. Il s'agit de

« Faforo ! » : Sexe de mon père, de ton père, de son père, de notre père...

« Gnamakodé ! » : Bâtard, bâtardise

« Walahé ! » : au nom d'Allah, c'est vrai

Le constat fait sur ces deux techniques de répétition nous permet de faire quelques commentaires pertinents. On note d'abord que « le caractère obsessionnel » de l'emploi de certaines expressions comme « Walahé » (62 fois), « Faforo » (50 fois), « nègre noirs africains indigènes » (44 fois), « pourri » (33 fois), « Gnamakodé » (28 fois) donne au discours de Kourouma « l'allure d'une ritournelle », d'un refrain d'indignation et de condamnation.

La répétition dans *Allah n'est pas obligé* n'est pas un jeu qui n'en vaut pas la chandelle. L'examen critique de ces répétitions permet d'affirmer qu'elles correspondent « à une volonté d'insistance, à un besoin de soulignement, à la mise en évidence des énoncés afin de donner au texte » romanesque « les marques d'un exposé redondant. Elle est le reflet d'une conscience créative débordante et l'expression d'un état d'âme » (Mendo Ze, 2014, p.173-174). Elle vise enfin à témoigner l'affolement et l'ahurissement du narrateur,

Birahima, devant les réalités fort incroyables que sont des vices et des déliquescentes sociaux que l'auteur dénonce. Ce faisant, l'auteur vise à produire un double effet : le narrateur qui se convainc et les lecteurs qu'ils sensibilisent et/ou condamnent.

4.1.2 Les réductions

La réduction est « le redoublement dans un même membre de phrase de quelques mots d'un intérêt plus marqué ou sur lequel on appuie avec plus de force » (Mendo Ze, 2014, p. 184). Voici quelques exemples:

Les small-soldiers avaient tout et tout. Ils avaient des kalachnikov. Les kalachnikov, c'est des fusils inventés par un russe qui tirent sans s'arrêter. Avec les kalachnikov, les enfants-soldats avaient **tout et tout** (p.41).

J'ai tellement eu **peur et peur et peur** que j'ai crié trois fois « maman » (p.44).

Tiéoura a crié de nombreux gros bissimilaï et a prié **longtemps et longtemps** avec des sourates et beaucoup de prières de féticheur cafre (p.45).

Le petit, un vrai kid (kid d'après mon Harrap's gamin, gosse), un vrai bout d'homme, juste au tournant, **juste et juste** (p.51).

Les phénomènes de réduction sont caractéristiques des langues africaines. Elles permettent de reprendre des mots ou groupes de mots afin de décrire ou de mettre l'accent sur un acte ou une idée. Les réductions « tout et tout », « peur et peur et peur », « juste et juste », « longtemps et longtemps » servent à cette fin. C'est aussi une technique discursive déployée par Kourouma pour tenir en haleine son lecteur dans le but d'attirer son attention sur la situation d'horreur qu'il raconte. Cela s'inscrit donc dans les fonctions dénonciatrice, transformatrice et restauratrice du discours chez l'écrivain ivoirien.

4.1.3 Les caractérisations

La caractérisation se comprend comme l'adjonction des éléments comme l'adjectif ou l'adverbe au nom ou au verbe respectivement. Elle permet de préciser les caractères de l'être, de la chose, de l'action ou de la propriété déjà syntaxiquement spécifiés (Gardes-Tamine, 2010, p.110). La technique de description par caractérisation est fort manifeste dans *Allah n'est pas obligé*. Elle s'illustre par l'usage *in extenso* des adverbes : tellement, complètement, totalement, trop, très, etc.

Yacouba avait perdu tout son argent. On dit en français que Yacouba était **complètement** ruiné, **totalement** ruiné (p.38).

Il était trop soucieux et il a dit qu'un lièvre mort au milieu de la piste était **très** mauvais, **trop** mauvais (p.45).

Ils ont tiré. Et voilà le gosse, l'enfant soldat fauché, couché, mort, **complètement** mort.

Les enfants-soldats en savaient quelque chose. Eux qui dormaient très souvent sous l'effet de la drogue, ils se réveillaient très souvent nus, **totalement** nus (p.105).

À travers la technique de la caractérisation, Kourouma décrit des êtres, des objets ou des choses et leurs états. C'est le cas de l'emploi de : «complètement ruiné, totalement ruiné», «très mauvais, trop mauvais.» Il juge aussi les êtres et leurs actes : «complètement mort, «totalement nus». En somme, l'écrivain ivoirien caractérise afin de mieux décrire ou représenter les faits vécus à travers un langage usuel qu'il enseigne et vulgarise. Ce faisant, il condamne les événements décevant ou fâcheux, impose le changement aux individus afin de restaurer une société libre et paisible.

4.1.4 Les expressions péjoratives

Sous le déguisement de Birahima, Kourouma emploie à foison des expressions péjoratives ou injures pour décrire les protagonistes et les dirigeants. Ainsi peut-on noter des expressions comme :

Mais il fallait voir un **ouya-ouya** comme Colonel papa le bon pleurer à chaudes larmes. Ça c'était un spectacle qui valait le déplacement. (un ouya-ouya, c'est un désordre, un vagabond, un va-nu-pieds, un teigneux d'après l'inventaire). (p.79).

ULIMO (United Liberia Movement) ou mouvement de l'unité libérienne, c'est la bande des loyalistes, les héritiers du **bandit de grand chemin**, le **président-dictateur** Samuel Doe qui fut dépecé (p.97).

Après les deux chefs comploteurs s'embrassèrent sur les lèvres comme des **gens corrects**, se félicitèrent mutuellement (p.98).

Revenons au gouvernement, à la politique générale de ce **fichu pays de maudit et de cacabas** (fous, déréglé) (p.176).

Il faut que je vous foute en mémoire ce **fichu**, ce **bandit de Sékou**, l'ami de Yacouba. Que faisait Sékou dans ce **pays de kassaya-kassaya** ? (kassaya-kassaya signifie dingue) (p.206).

La Sierra Léone c'est le **bordel**, oui le **bordel au carré**. On dit qu'un pays est le **bordel** au simple quand, en **des bandits**, des associations et des démocrates s'en mêlent, ça devient plus qu'au plus simple (p.161).

Freetown c'est la capitale de ce **foutu et maudit pays de la Sierra Leone** (p.176).

À travers ces tapinoses ou expressions péjoratives, Kourouma voudrait faire ressortir dans toute la mesure du possible le caractère horrible et anthropophagique des guerres

tribales qui ont conduit le Libéria et la Sierra Leone au chaos total. En effet, par le biais de ce champ lexical des réalités hideuses et déshonorantes des conflits, l'auteur d'*Allah n'est pas obligé* évoque les déliquescentes sociales et le zéro absolu de la bête humaine. Il révèle et condamne les ignominies sociales et les individus qui les orchestrent. *Allah n'est pas obligé* est aussi parcouru par les faits ethnostylistiques.

4.2.0 Les faits ethnostylistiques

Le focus de cette rubrique est le contexte référentiel, l'exo-signifié, du discours dans *Allah n'est pas obligé* ; c'est-à-dire l'environnement contextuel, les circonstances et les lieux de l'énonciation réels dans l'œuvre. Il s'agit de l'étude des toponymes et des anthroponymes, les réels culturel, sociologique et historique.

4.2.1 Les réels actantiel et spatial

Allah n'est pas obligé est le centre privilégié des toponymes, le réel spatial, et des anthroponymes, le réel actantiel. En effet, la présence des noms propres et des noms de lieu n'est pas sans importance majeure. Ce fait n'est plus à souligner dans la mesure où si

l'on peut admettre que le nom propre n'a pas de sens dans le langage ordinaire, il n'en va pas de même dans un texte de fiction. Les noms propres – noms de personnes et noms de lieux- y sont de toute évidence l'objet d'une recherche et d'une motivation sémantique (Pierrot, 1993, p.234).

L'Afrique en général surtout l'Afrique occidentale en particulier est omniprésente dans *Allah n'est pas obligé* avec les noms propres des pays tels que :

Grand-mère dit que ma mère est née à **Signiri**. C'était un de ces nombreux lieux pourris de **Guinée**, de **Côte d'Ivoire**, de **Sierra Leone** où les piocheurs et casseurs de cailloux trouvent l'or (p.17).

Par mouillage des barbes (signifie bakchich). Par mouillage des barbes ou bakchich des douaniers, les paniers de colas embarquaient au port d'Abidjan, arrivaient et sortaient au port de **Dakar** sans payer un sou de taxes ou de droits. Au **Sénégal** et en **Côte d'Ivoire**, si l'exportateur de colas ne mouille pas bien les barbes des douaniers, il est obligé de payer plein de taxes et de droits comme impôts (p.36).

Au **Ghana**, il y avait plein de marchandises et beaucoup moins cher qu'Abidjan. En bien mouillant les barbes des douaniers des frontières, il a fait entrer ses marchandises en **Côte d'Ivoire** (P.39).

Dans toutes les guerres tribales et au **Libéria**, les enfants-soldats, les small-soldiers ou children soldiers ne sont pas payés. Ils tuent les habitants et emportent tout ce qui est bon à prendre (p.49).

Et le **Nigéria**, le pays le plus peuplé de l'Afrique et qui a plein de militaires, ne sachant quoi faire, a envoyé au **Libéria** son surplus de militaires avec le droit de massacrer la population innocente civile et tout le monde (p.130).

Le nouveau sage de l'Afrique, le dictateur Eyadema, fera venir Foday Sankoh à **Lomé**, la capitale du **Togo** (p.174).

Mais Sékou attendit une semaine, encore une autre semaine, ne voyant rien venir, Sékou songea à son oncle du **Burkina**. Son père très souvent lui avait parlé de Boukari, un de ses frères, un oncle à Sékou qui était chauffeur, avait une moto et une concession à **Ouagadougou**-là (p.115).

On distingue des micro-espaces comme les camps retranchés avec leurs réalités:

On est arrivé dans le **camp retranché**. Comme **tous ceux du Libéria** de la guerre tribale, le camp était limité par des cranes humains hissés sur des pieux (p.60).

Pour ce qui concerne les anthroponymes, nous pouvons distinguer les noms propres et réels des belligérants et des chefs d'États tels que :

Il y avait au Libéria quatre bandits de grand chemin : **Doe, Taylor, El Hadji Koroma**, et d'autres fretins de petits bandits (p.49).

En Sierra Leone, étaient dans la danse l'association des chasseurs, le **Kamajor**, et le démocrate **Kabbah**, en plus des bandits **Foday Sankoh, Johnny Koroma**, et certains fretins de bandits (p.161).

Nous n'avons pas marché long, même pas une journée entière, nous étions dans un camp occupé par les partisans de **Prince Johnson**. Le camp était limité par des cranes humains hissés sur des pieux comme tous les casernements de la guerre tribale (p.130).

Les explications se trouvent dans les jalousies entre deux dictateurs : le dictateur **Houphouët-Boigny** et le dictateur **Sani Abacha** (p.172).

Alors le dictateur **Eyadema** aura une idée géniale, une idée mirifique (p.174).

Houphouët-Boigny les avait consolés et les avait envoyés au dictateur de Libye le seigneur **Kadahfi** (p.102).

Et ce n'est pas tout : il l'a filé à **Compaoré**, le dictateur du Burkina Faso, avec plein d'éloges comme c'était un homme recommandable. **Compaoré**, le dictateur du Burkina, l'a recommandé à **Houphouët-Boigny**, le dictateur de la Côte d'Ivoire, comme un enfant de chœur, un saint (p.66).

L'hélicoptère l'emmena à Conakry, capitale de la Guinée, près du dictateur **Lassana Conté**, où c'était plus peinard (p.197).

Il existe aussi les noms des partis politiques fondés par les protagonistes des conflits au Libéria et en Sierra Leone comme :

NPFL est le mouvement du bandit Taylor qui sème la terreur dans la région (p.53).

ULIMO (United Liberia Movement) ou Mouvement de l'unité libérienne, c'est la bande des loyalistes, les héritiers du bandit de grand chemin, le président-dictateur Samuel Doe qui fut dépecé (p.97).

Et secundo la lutte contre Foday Sankoh et son **RUF** (p.166).

L'alliance formelle entre l'**AFRIC** et la **RUF** contre le Nigéria aggrava l'anarchie, donna une nouvelle base à la **RUF** qui était opposée jusqu'ici à tout compromis (p.199).

Les noms de certaines institutions internationales n'ont pas aussi échappé à la plume de Kourouma. C'est le cas de :

Les réfugiés étaient plus peignards dans le pays. Tout le monde leur donnait à manger, le **HCR**, des **ONG** (p.68).

Les Etats se sont adressés à l'**ONU** et l'**ONU** a demandé à la **CEDEAO** (Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest) d'intervenir (p.129).

Les troupes du Nigéria appelées troupes interposition de l'**ECOMOG**. Et les troupes de l'**ECOMOG** opèrent maintenant partout au Libéria et même en Sierra Leone, au nom de l'ingérence humanitaire, massacrent comme bon leur semble (p.130).

Le **FMI** a trouvé (Walahé ! les banquiers n'ont pas pitié, n'ont de cœur) que les militaires bouffaient trop de riz, coûtaient trop cher à la communauté internationale (p.195).

Le trente-troisième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'**OUA** (Organisation de l'Unité Africaine) se tient à Harare au Zimbabwe du 2 au 4 juin. Dans sa résolution finale, ce sommet condamne le coup d'Etat du 25 mai et demande que la crise soit réglée dans le cadre de la **CEDEAO** (p.198).

Les diverses manifestations des toponymes et des anthroponymes qu'on observe dans *Allah n'est pas obligé* ne sont pas gratuites. Elles servent, dans un premier temps, à

identifier et à désigner les personnages qui les portent afin de construire les références dans le discours. Ce processus est fort significatif dans l'énonciation romanesque dans la mesure où il représente un indice révélateur de la position de l'écrivain par rapport aux normes traditionnelles d'écriture romanesque. C'est de toute évidence ce qu'écrit Barthes (1970, p.102) que « toute subversion, ou toute soumission romanesque commence donc par le Nom Propre. » Barthes n'a donc pas tort car la prééminence du réalisme dans *Allah n'est pas obligé* est bien probante.

Les anthroponymes et les toponymes figurant dans ce roman s'inscrivent dans le réalisme. Les anthroponymes tels que Doe, Taylor, Johnson, El Hadji Koroma et Foday Sankoh, acteurs réels des guerres du Libéria et de la Sierra Leone ; et les Présidents Houphouët, Compaoré, Lassana Conté, Sani Abacha, Kadhafi, Eyadema, Kabbah impliqués, d'une manière ou d'une autre, dans les deux conflits ; et sans oublier les organismes tels que l'ONU, la CEDEAO, l'OUA, le FMI, et l'ECOMOG sont spatio-temporairement existants.

Les toponymes comportent une charge historique réelle. Les espaces désignés comme le Libéria, Monrovia, La Sierra Leone, Freetown, la Côte d'Ivoire, Abidjan, le Burkina Faso et la Guinée, le Togo, le Sénégal, le Nigéria, le Ghana, la Libye sont les lieux véritables de l'histoire que le roman essaie de fictionnaliser. Plus hermétique dans son premier roman, *Les soleils des indépendances*, l'émérite écrivain ivoirien n'éprouve plus aucune difficulté en labélisant les belligérants de « bandits de grand chemin » et des présidents, de « dictateurs ». Kouakou (2013, p.102) confirme ce changement dans le discours littéraire kouroumaen dans son intitulé « Du silence au dévoilement à travers des

parties du discours et des signes graphiques dans l'écriture romanesque de Kourouma » en écrivant qu'

à partir de 1990 et surtout à partir de 1998 jusqu'à sa mort, ses productions disent clairement ce qu'il refusa de dire ou de nommer dans sa première œuvre. Il se dévoile, appelle les « choses » par leurs « noms » et ce, par des procédés métalinguistiques. Ceci est le fait de clarifier le discours en s'appuyant sur des méta-opérateurs ou opérateurs linguistiques tels les signes graphiques, et nomme les personnalités et les lieux bien connus par le lecteur.

De ces explications, on déduit que cette étude des toponymes et des anthroponymes a une portée fort significative.

Le mal étant à son paroxysme, les atrocités : « Le camp était limité par des cranes humains hissés sur des pieux comme tous les casernements de la guerre tribale » (p.130), l'anthropophagie :

on enleva le cœur de Samuel Doe. Pour paraître plus cruel, plus féroce, plus barbare et inhumain, un des officiers de Johnson mangeait la chair humaine, oui, de la vraie chair humaine. Le cœur de Samuel Doe fut réservé à cet officier qui en fit une brochette délicate et délicieuse (p.137).

Kourouma ne peut plus se garder de dire la vérité même si elle blesse, de crier plus fort ce qu'il pense tout bas, d'« appeler les choses par leurs noms ». Kourouma dénonce à visage découvert les dictatures comme il s'est résolument décidé : « tant qu'il y aura des désordres, tant que la démocratie ne sera pas trouvée, je serai contre le régime parce qu'il ne me satisfait pas. » Ainsi attaque-t-il les sources des désordres et des conflits qui déchirent le continent. Il dénonce et critique l'hypocrisie et la complicité des institutions sous régionales (CEDEAO, ECOMOG), continentales (OUA) et internationales (ONU,

FMI). En effet, ces institutions tiennent des dictateurs en complices et collaborent avec ces derniers pour créer et amplifier des désordres et des conflits afin d'en profiter. Kourouma condamne aussi la corruption qui gangrène les pays africains en général et les Etats de la CEDEAO en particulier. En effet, parmi les seize (16) pays de la CEDEAO, neuf (9) se retrouvent, sous un mauvais angle vu les pratiques dans lesquelles ils s'engagent, dans l'espace anthroponymique de *Allah n'est pas obligé*. Kourouma n'a pas aussi fait fi des réalités culturelles au moyen desquelles il a partagé son angoisse.

4. 2.2 Le réel culturel

Le texte de Kourouma est aussi fort riche en réels culturels. On y trouve assez d'indices culturels à savoir la tradition et les marques de l'oralité. Selon Koné cité par Nzessé (2010, p.149) :

On peut considérer la tradition comme l'ensemble des modes de pensées dans les domaines religieux, coutumiers, juridiques, des modes de comportement et de vie, établis par une culture et qui se perpétuent de génération en génération même s'ils se modifient au gré de l'évolution contextuelle et des accidents de l'histoire.

Il ressort de cette conception de la tradition que l'espace romanesque d'*Allah n'est pas obligé* est bien traditionalisé. Parmi tant d'autres, on y remarque les faits traditionnels tels que l'animisme, le syncrétisme religieux, l'éthos de petit Birahima.

- **L'animisme**

L'animisme est présent par le biais de la sorcellerie, la magie et le fétichisme :

Balla était le seul Bambara (bambara signifie celui qui a refusé), le seul cafre du village. Tout le monde le craignait. Il avait le cou, les bras, les cheveux et les poches tout plein de grigris. Aucun villageois ne devait aller chez lui. Mais en réalité tout le monde entrainait dans sa case la nuit et même parfois le jour parce

qu'il pratiquait la sorcellerie, la médecine traditionnelle, la magie et mille autres pratiques extravagantes (p.14).

Alors l'exciseuse sorcière et son fils également magicien se sont tous les deux très fâchés, trop fâchés. Ils ont lancé un mauvais sort, un caroté (signifie d'après l'inventaire des particularités lexicales, poison opérant à distance sur la personne visée), un djibo (signifie fétiche à influence maléfique) trop fort, trop puissant (p.22).

- **Le syncrétisme religieux**

Le syncrétisme religieux se manifeste par l'alliage de l'animisme et de l'islam ou de l'animisme et du christianisme

Tiécoura qui est un homme sans peur ni reproche dans le maraboutage et la sorcellerie a récité trois des trop puissantes sourates qu'il connaît par cœur. Après il a dit que les chouettes qui sortent à gauche du voyageur trois fois est trois fois trop mauvais présages pour le voyage. Il s'est assis et a récité neuf autres sourates fortes du coran et neuf grosses prières de sorcier indigène (p.44).

Yacouba se mit aussitôt au travail. Il fabriqua coup sur coup trois fétiches pour colonel Papa le bon. De très bons fétiches. Le premier pour le matin, le deuxième pour l'après-midi et le troisième pour le soir. Le colonel Papa le bon les attacha sous la soutane à la ceinture (p.72).

- **La prise de parole ou l'éthos de petit de Birahima**

Et d'abord...et un...M'appelle Birahima (...) Et deux...Mon école n'est pas arrivée loin(...) Et trois...Suis insolent, incorrect comme barbe d'un bouc et parle comme un salopard(...) Et quatre... Je veux bien m'excuser de vous parler vis-à-vis comme ça (...) Et cinq... Pour raconter ma vie de merde, de bordel de vie dans un parler approximatif, un français passable, (...) Et six... C'est vrai, suis pas chic et mignon, suis maudit parce que j'ai fait du mal à ma mère (pp.7-10).

Il n'est plus à démontrer que les sociétés africaines traditionnelles sont naturellement animistes ou païennes. Bien que les religions étrangères dominantes telles que le christianisme et l'islam gagnent de plus en plus d'adeptes, l'influence de la religion traditionnelle et de ces pratiques dans les sociétés africaines demeure un fait irréfutable. Ces croyances traditionnelles ont eu une emprise puissante sur les religions étrangères en Afrique. Selon un dicton africain : « La foi, chrétienne ou islamique, ne nous empêche pas d'adorer les dieux de nos pères ». C'est ce qui explique la double foi ou l'alliage animisme-islam ou animisme-christianisme dans *Allah n'est pas obligé*. Cependant cette tradition religieuse est fort significative dans l'univers textuel de cette œuvre.

En effet, interrogé par Armel (2000) sur la présence du fétichisme, de la magie et du syncrétisme observés dans ses œuvres, Kourouma affirme sans scrupule qu'« en Afrique, les chefs d'Etat ont tous des marabouts. Ils sont présents dans toutes les cérémonies officielles et il n'y a pas de pouvoir sans magie » (Kourouma, 2010, p.1095); il ajoute que « chez les malinkés, il n'y a pas de différences entre les religions musulmane et fétichiste. » De toute évidence, la présence du fétichisme dans l'œuvre de Kourouma n'a rien du hasard ou d'un quelconque conformisme. Kourouma condamne un double fait sociologique : le fétichisme et sa contribution aux dictatures.

Kourouma, sans doute, croit à l'existence de Dieu et aux religions qui professent leur foi en ce Dieu suprême. Il est d'ailleurs musulman. Cependant, son scepticisme est explicite sur la question du fétichisme comme il l'exprime, par le biais de son héros, par des exclamations et des questions auxquelles il tente de trouver des réponses :

Tête brûlée avec les fétiches venait de conquérir Niangbo ! C'est vrai ou ce n'est pas vrai, cette saloperie de grigri ? Qui peut me répondre ? Où aller chercher la

réponse ? Nulle part. Donc c'est vrai, le grigri...ou c'est peut-être faux, du bidon, une tricherie tout le long et large de l'Afrique. A faforo(cul de mon père) !(p.122).

En émettant son doute, Kourouma critique et condamne la croyance au fétichisme ou à la magie pour la raison suivante :

si ce qu'avancait la magie était vraie, notre histoire ne serait pas aussi tragique ! Si les gens pouvaient réellement se transformer en oiseau, s'échapper, ou même seulement se dissoudre, s'évaporer, il n'y aurait pas eu tant d'Africains morts sur les bateaux de l'esclavage. Les quatre cinquièmes de ceux qui étaient embarqués pour l'Amérique mouraient dans les cales des navires. Ils se seraient enfuis ! Quand on a un pouvoir, on l'utilise. Si les Africains avaient réellement le pouvoir que leur promet la magie, ils n'auraient pas accepté l'esclavage ni la colonisation (...). Je n'y crois pas (Kourouma, 2010, p.1095).

Cependant, c'est ce fétichisme qui contribue à instaurer et à nourrir des pouvoirs et par extension des dictatures sur le continent africain. Des dictatures comme soulignées ci-haut contribuent à l'engouffrement du continent dans des horreurs et par conséquent handicapent son développement !

La prise de parole de Birahima s'inscrit dans ce que la *rhétorique* aristotélicienne nomme *éthos*. En reprenant Aristote, Maingueneau (2009, p.60), décrit l'éthos comme l'image qu'un orateur donne implicitement de lui à travers sa manière de parler. C'est justement ce que Birahima a fait à travers son autoportrait, la gestion de son identité. Selon Kourouma, chez eux, les Malinkés, « quand celui qui se présente dit son nom, son totem, ses interlocuteurs savent qui il est, qui sont ses ancêtres, ce qu'ils ont fait. » Il n'est donc pas surprenant que Kourouma ait adopté cette pratique dans l'incipit de *En attendant le vote des bêtes sauvages* (1998)- roman précédant *Allah n'est pas obligé*- en présentant Koyaga (« votre nom : Koyaga ! Votre totem : faucon ! Vous êtes soldat et président »),

le sora Bingo (« Moi, bingo, je suis le sora ; je louange, chante et joue de la cora ») et le cordoua Tiécoura (« Tiécoura est un cordoua et comme tout cordoua, il fait le bouffon, le pitre, le fou. Il se permet tout et il n’y a rien qu’on ne lui pardonne pas ») respectivement. Il s’en suit, en effet, que dans la gestion de son identité en six étapes, Birahima a pris soin d’adopter cette tradition afin de révéler à ses interlocuteurs tous les détails qui leur permettront non seulement de mieux le découvrir, mais encore de s’assurer de la crédibilité de son message. C’est ainsi qu’avant d’aborder son discours il conclut son autoportrait et sollicite l’attention de ses interlocuteurs et par extension de ses lecteurs comme suit :

Voilà ce que je suis ; ce n’est pas un tableau réjouissant. Maintenant, après m’être présenté, je vais vraiment, vraiment conter ma vie de damné...Asseyez-vous et écoutez-moi (p.10).

Dans cette adresse qu’il fait à son auditoire transparait la sympathie que Birahima suscite de celui-ci. Il s’agit, selon Jakobson, la fonction conative dans l’acte communicatif. En gagnant l’adhésion et la confiance de son auditoire à son discours, Birahima leur intime un ordre, un désir fort contraignant qui les pousse à agir dans le but de changer le cours des événements, opérer des transformations sociales positives. Ce qui montre combien Kourouma s’est senti à l’écoute des enfants de Djibouti. Ce message qu’il a reçu et qui le brûle, l’irrite, le sollicite et l’engage, il ne pourra pas l’étouffer. Il ne peut que le transmettre, dans son intégralité, en fond et en forme en mobilisant tout son talent d’artiste. Le déploiement de cette technique langagière, la gestion de l’identité, participe aussi aux missions condamnatrice et transformatrice, deux facettes de l’engagement scripturaire de Kourouma. Que dira t-on des marques de l’oralité ?

Les faits ethnostylistiques de la parémie ou la structure dialogique, la linéarité discursive, la mobilité temporelle constituent quelques marques d'oralité dans *Allah n'est pas obligé*.

Les proverbes, les maximes, les dictons, les fables, les contes etc, rentrent dans les éléments constitutifs de la parémie. Ce sont des indices de l'oralité qui sont omniprésents dans l'univers romanesque des écrivains africains (Ngo Nlend, 2010, p.159). Ils confèrent à l'œuvre littéraire négro-africaine une structure dialogique. Nous pouvons relever entre autres :

Allah n'est pas obligé d'être juste dans toutes ses choses ici-bas (p.7).

L'école ne vaut plus rien, même pas le pet d'une vieille grand-mère (p.7).

Le genou ne porte jamais le chapeau quand la tête est sur le cou (p.9).

Un enfant poli écoute, ne garde pas palabre...il ne cause pas comme un oiseau gendarme dans les branches de figuier (p.9).

Un pet sorti des fesses ne se rattrape jamais (p.26).

Les parémies qui peuplent *Allah n'est pas obligé* témoignent de la culture du locuteur et par extension de l'auteur. C'est aussi une technique qui lui permet d'exposer ses idées et ses sentiments afin de convaincre son auditoire. Cela s'avère indispensable car « dans les palabres africaines, c'est celui qui arrive avec le meilleur proverbe qui a raison. Quelques soit la réalité des faits » (Kourouma, 2010, p.1092). Cette technique narrative est donc tributaire aux fonctions dénonciatrice, transformatrice et restauratrice du discours littéraire kouroumaen. Les parémies charrient la vision du monde de Kourouma. Il est sans doute question du contexte biologique social et culturel du narrateur, petit Birahima, en particulier et africain en général. Kourouma entend transmettre non seulement, par le

biais des « ethnotextes parémiologiques », sa pensée mais surtout révéler les valeurs philosophiques, spirituelles et morales du continent africain.

La linéarité discursive, affirme Kane (1971, p.142), est une caractéristique fondamentale de la littérature orale traditionnelle. Ce dernier fait remarquer que « le narrateur évite d'encombrer son récit par tout ce qui pourrait contribuer à le rendre confus et entortillé. » Ce fait transparait dans les romans négro-africains par la simplicité de l'intrigue, une seule action (Kane, 1971, p.143). Ainsi l'unité d'action et la simplicité de l'intrigue sont-elles patentées dans *Allah n'est pas obligé*. Il n'est plus à souligner que le thème dominant dans *Allah n'est pas obligé* est les sanglants conflits tribaux libéro-sierronais.

Quand on dit qu'il y a guerre tribale dans un pays, ça signifie que des bandits de grand chemin se sont partagé le pays. Il y avait au Libéria quatre bandits de grand chemin (p.49).

La Sierra Léone c'est le bordel, oui le bordel au carré. On dit qu'un pays est le bordel au simple quand des bandits de grand chemin se partagent le pays comme le Libéria ; mais quand, en plus des bandits, des associations et des démocrates s'en mêlent, ça devient plus qu'au simple (p.161).

La simplicité de l'intrigue trouve sa manifestation dans l'aventure du petit Birahima. C'est ainsi qu'à l'instar de *Candide* de Voltaire et de *Sozaboy (Petit minotaure)* de Ken Saro-wiwa, *Allah n'est pas obligé* est, sans aucun doute, un roman picaresque dans lequel Kourouma relate l'aventure vicieuse et guerrière du héros le petit Birahima, à la quête de sa tante, sa tutrice dans un Libéria déchiré par les conflits tribaux. Si le rôle de la simplicité de l'intrigue ou l'unité d'action était de proscrire les intrigues secondaires dans le but de concentrer l'intérêt dramatique sur le sujet principal de l'œuvre, cela n'en est pas moins dans la littérature africaine. Il s'inscrit non seulement dans le catharcisme

aristotélien mais encore dans l'engagement du romancier africain. En effet, en présentant des ignominies des conflits tribaux dans une intrigue simple, Kourouma décrit en rendant son message accessible afin de faire une dénonciation acerbe, tout à la fois, d'un état de la société africaine en particulier et mondiale en général. Ce faisant, il exige une action courageuse et positive de la part de chaque individu et des autorités sociales.

La mobilité temporelle et spatiale constitue une marque essentielle dans le roman africain. Il est caractérisé par l'aventure qui conduit le héros dans trois espaces géographiques différents. C'est à juste titre ce que Kane (1980, p.142) souligne en écrivant que « le temps et l'espace subissent dans le roman africain un traitement particulier. Loin de s'immobiliser en un temps ou en un espace unique, le récit se modifie au gré de l'itinéraire du héros, suivant une structure triadique. » Il explique que le héros évolue d'abord dans une situation stable ou « campé dans son milieu d'origine ». Mais, affirme Kane (1980, p.142), cette harmonie est brisée par l'intrusion de l'autre, l'étranger. Ce qui conduit au déséquilibre conduisant au déplacement du héros vers le second milieu où il subit un choc traumatisant du fait du conflit de valeur. L'équilibre revient dans un troisième temps lorsque le héros retourne chez lui où il cherche enfin à concilier des valeurs antagonistes. L'aventure guerrière de petit Birahima dans *Allah n'est pas obligé* s'ancre dans cette structure triadique du roman africain. Elle peut se résumer comme suit :

Avant de débarquer au Libéria, j'étais un enfant sans peur ni reproche. Je dormais partout, chapardait tout et partout pour manger. Grand-mère me cherchait des jours et des jours : c'est ce qu'on appelle un enfant de la rue (p.11).

Et moi j'ai tué beaucoup d'innocents au Libéria et en Sierra Léone où j'ai fait la guerre tribale, où j'ai été enfant soldat, où je me suis bien drogué aux drogues dures. Je suis poursuivi par les gnamas, donc tout se gâte chez moi et avec moi (p.10).

Tout ce que Birahima a vu et fait durant les guerres tribales au Libéria et en Sierra Leone l'avait traumatisé à tel point qu'il dira dans la suite de son aventure dans *Quand on refuse on dit non*, que « le singe qui s'est échappé en abandonnant le bout de sa queue dans la gueule du chien n'a pas dans l'échappée la même allure que les autres de la bande.» (Kourouma, 2010, p.897). En effet, ce propos de Birahima se trouve à l'incipit du roman posthume de Kourouma. Cela témoigne de la réminiscence de son héros des horreurs des guerres tribales dont l'écrivain ivoirien a fait la peinture dans son roman précédent, *Allah n'est pas obligé*. Ce propos est aussi le relai de l'acte que Birahima a posé lorsqu'il a su que la Côte d'Ivoire vient d'être engagée dans le conflit sanglant et anthropophagique qu'est la guerre tribale.

Quand j'ai su que la guerre tribale y était arrivée, j'ai tout laissé tomber et je suis allé au maquis (bar mal fréquenté) pour me défouler (me libérer des contraintes, des tensions). Je me suis défoncé et cuité (drogué et soûlé) (Kourouma, 2003, p.897).

Si Birahima est sidéré quand il a « su que la guerre tribale avait atterri en Côte d'Ivoire » (Kourouma, 2010, p.897), c'est parce que ses expériences au Libéria et en Sierra Léone l'obligent. C'est justement l'une des morales, la fonction transformatrice de l'écriture, que Kourouma veut faire à tout lecteur de cette œuvre, *Allah n'est pas obligé*, et à ces contemporains. Il décrit, expose et condamne les conflits tribaux et leurs conséquences désastreuses afin de dissuader les esprits qui s'y sont intéressés. Le réalisme scripturaire

de Kourouma trouve aussi son expression dans *Allah n'est pas obligé* par le réel socio-historique.

4.2.3 Le réel socio-historique

Le réel socio-historique est représenté par les phénomènes polyphonique, intertextuel et le réel sociologique. Ce sont les pratiques courantes qui trouvent leur place dans *Allah n'est pas obligé* et dont les sources remontent à la société et à l'histoire.

4.2.3.1 La polyphonie

La polyphonie est la présence de différentes voix dans un même discours (Bergez et al, 2011, p.205). C'est l'existence de plusieurs « points de vue » dans un énoncé. Autrement dit l'énoncé recèle des segments dont l'énonciateur ne peut se porter garant ou assumer la responsabilité. Ce phénomène trouve son expression dans le discours littéraire par les paroles rapportés ; c'est-à-dire les discours direct, indirects, indirect libre, direct libre ou encore les discours narrativés (Calas, 2007, p.70). La multiplicité de voix narratives dans l'œuvre permet de rapporter le discours littéraire de Kourouma à l'exo-signifié. En effet, *Allah n'est pas obligé* contient une pléthore de discours rapportés qui lui confèrent son caractère polyphonique. Voici du reste quelques énoncés polyphoniques qu'on rencontre dans *Allah n'est pas obligé* ; il porte sur :

La vision du monde d'un peuple :

Mais fréquenter jusqu'au cours élémentaire deux n'est pas forcément autonome et mirifique. On connaît un peu, mais pas assez ; on ressemble à ce que **les nègres noirs africains indigènes appellent une galette aux deux faces braisées** (p.7).

Les bambaras sont parfois aussi appelés les Lobis, les Senoufos, Kabiès, etc. ils étaient nus avant la colonisation. **On les appelle les hommes nus** (p.20).

De son accident, de son hospitalisation, il tira deux choses. **Primo il devient boiteux, on l'appela bandit boiteux. Secundo il tira la pensée que Allah dans sa bonté ne laisse jamais vide une bouche qu'il a créée** (p.39).

L'emploi des discours rapportés, les paroles d'autrui :

Il s'agit ici des propos de Yacouba de Prince Johnson et le « on » représentant la voix de tout un peuple, le slogan politique, la vision du monde du peuple.

Il est venu un matin me voir. Il m'a pris à part, et en secret, il m'a fait des confidences. **Le Libéria était un pays fantastique. Son métier a lui, multiplicateur de billet de banque, était un boulot en or là-bas. On l'appelait là-bas grigriman. Un grigriman est un grand quelqu'un là-bas** (p.41).

Yacouba m'a demandé de marcher devant lui...il a dit avant le départ qu'en route nous aurions toujours quelque chose à manger parce que Allah dans son immense bonté ne laisse jamais vide une bouche qu'il a créée (p.42).

Il lui coupa les oreilles, l'oreille droite après l'oreille gauche : « **tu veux discuter avec moi. Voilà comme je discute avec un homme du démon** » (136).

C'est tout le Libéria qui est pris en otage par le bandit, de sorte que le slogan de ses partisans « **No Taylor No peace** », pas de paix sans Taylor commence à être une réalité en cette année de 1993 (p.67).

Le phénomène polyphonique observé dans *Allah n'est pas obligé* représente l'esthétique poétique de Kourouma. Il incarne le « réalisme et la vérité » (Makouta M'boukou, 1980, p.191) chez Kourouma. En effet, à travers ce procédé d'écriture, ce dernier fait passer ses idées ou ses pensée à un individu, « à une pluralité de cultures, à une langue, à une idéologie, et même de consciences agencées de façon harmonieuse pour créer le texte afin de lui donner la marque de l'écriture réaliste » Ebehedi King (2013, p.79).

L'auteur de *Les Soleils des indépendances* délègue ainsi la parole à autrui pour prouver la

véracité des faits et mettre en lumière la responsabilité des individus. Kourouma se sert aussi du procédé d'intertextualité.

4.2.3.2 L'intertextualité

Bergez et *al* (2011, p.147) définissent l'intertextualité comme « l'ensemble des relations qu'un texte entretient avec un ou d'autres texte(s) ». C'est « l'ensemble des relations explicites ou implicites qu'un texte entretient avec d'autres textes » (Maingueneau, 2009, p.78). Si « l'hétérogénéité et l'altérité traversent chaque discours » (Assah, 2001, p.192) alors *Allah n'est pas obligé* n'en est pas moins. Plusieurs énoncés sont en effet mis en dialogue ou en relation dans ce roman classique de Kourouma. Ces dialogues de discours dans ce roman sont trahis par le titre de l'œuvre, les croyances religieuses et le réel sociohistorique.

- **Le titre de l'œuvre**

Allah n'est pas obligé est une troncation de l'expression « Allah n'est pas obligée d'être juste dans toutes ses choses ici-bas » (p.7). C'est un dicton dioula qui serait conçu à partir de la profondeur et de l'incomparable sagesse du Tout Puissant Allah ; une sagesse qui le fait passer pour certains comme un Dieu arbitraire, il fait ce que bon lui semble c'est-à-dire qu'il « n'est pas obligé d'être juste. » Ainsi, l'homme étant créé à l'image d'Allah ou de Dieu, Kourouma fait un parallèle pour décrire et expliquer l'arbitraire des guerres tribales libéro-sierraléonaises. C'est justement l'illustration que fait Kourouma à travers son narrateur qui explique :

Et Allah n'est pas obligé, n'a pas besoin d'être juste dans toutes ses choses, dans toutes ses créations, dans tous ses actes ici-bas. Moi non plus [Birahima], je ne

suis pas obligé de parler, de raconter ma chienne de vie, de fouiller dictionnaire sur dictionnaire (p.95).

L'individualisme et l'avidité sont distinctifs des guerres tribales. C'est pourquoi « quand on dit qu'il y a guerre tribale dans un pays, ça signifie que des bandits de grand chemin se sont partagé le pays » (p.49) et chacun se permet de faire ce qu'il veut et ne risque pas d'être censuré. C'est ce que Birahima confirme lorsqu'il dit que :

Ils se sont partagé tout et tout et le monde entier les laisse faire. Tout le monde les laisse tuer librement les innocents, les enfants et les femmes. Et ce n'est pas tout ! Le plus marrant, chacun défend avec l'énergie du désespoir son gain et, en même temps, chacun veut agrandir son domaine (p.49).

- **Les croyances religieuses**

L'intertexte des croyances religieuses transparait dans *Allah n'est pas obligé* sous forme des thèmes de la protection, de la réincarnation du destin et du salut.

- **La foi chrétienne**

La foi chrétienne exige que tous ceux qui se professent chrétiens s'abstiennent de la vengeance. Cet acte est réservé uniquement au tout puissant comme le souligne Psaume 58:10 « Le juste se réjouira parce qu'il aura vu la vengeance. Ses pas, il les baignera dans le sang du méchant.» Nous observons le dialogue de ce texte dans *Allah n'est pas obligé* comme suit :

L'instruction militaire, c'était la même chose que l'instruction religieuse et civique et ça c'était la même chose que les sermons. Si tu aimais bien bon dieu et Jésus-Christ, les balles ne te frappaient pas et tuaient les autres, parce que c'est bon dieu seul qui tue les méchants, les cons, les pécheurs et les damnés (p.75).

- **La réincarnation**

On est toujours quelque chose comme serpent, arbre, bétail ou homme ou femme avant d'entrer dans le ventre de sa maman. On appelle ça la vie avant la vie. J'ai vécu la vie avant la vie. Gnamakode (bâtardise) ! (p.11).

La réincarnation est une croyance selon laquelle on revit une ou plusieurs fois, sous une forme humaine ou animale. Habituellement, c'est l'"âme" immatérielle qui est censée transmigration dans un autre corps (*Reasoning from the Scriptures*, 1989, p.305). Selon Radhakrishnan¹³ la réincarnation existe "dans presque toutes les religions du monde". Partout de part le monde, en Afrique, en Asie, en Amérique du Nord et du Sud, dans les îles du Pacifique et en Europe,

les gens croient que les âmes humaines transmigrent dans des requins, des alligators, des tigres, des pandas, des belettes, des souris et même des insectes comme les guêpes et les bousiers. La réincarnation ne se ferait pas non plus uniquement dans des animaux. En Afrique et en Inde, les femmes stériles invoquent des arbres que l'on croit être habité par les âmes des morts (*Tour de garde*, 2005, p.25).

- **Les croyances musulmanes**

Dans la Sourate 87:1-5 on lit: « praise the name of your lord the most high, Who creates, then disposes ; Who measures, then guides ; brings forth the pasturage, then turns it to russet stubble.» (87:1-5). Ce passage du coran confirme le pouvoir ou la puissance qu'a Allah de créer, de disposer ou d'organiser, d'évaluer et de guider, selon leur capacité, sa créature. Voici le dialogue de ce texte dans *Allah n'est pas obligé* :

¹³ Radhakrishnan est un chef hindouiste cité par la *Tour de garde* dans l'intitulé « Combien de vies avez-vous vécues »

C'est Allah qui crée chacun de nous avec sa chance, ses yeux, sa taille et ses peines. Il t'a née avec l'ulcère. Il t'a donné de vivre tout ton séjour sur cette natte au fond d'une case près du foyer. Il faut redire Allah koubarou ! Allah koubarou ! (Allah est grand) Allah ne donne pas de fatigue sans raison. Il te fait souffrir sur terre pour te purifier et t'accorder demain le paradis, le bonheur éternel (p.15).

- **Le réel historique**

Le réel historique représente « les critères idéologiques du roman négro-africain » (Mendo Ze, 2014, p.18). Selon Makouta M'boukou (1980, p.269), « Il n'est pas un seul romancier négro-africain qui n'ait évoqué une seule fois dans ses œuvres l'histoire de l'Afrique noire, soit dans la phase de l'esclavage, soit dans sa phase coloniale et néo-coloniale. » Ce dernier explique que « ce sont des périodes capitales dans la vie des peuples négro-africains. » Le réel historique est à cet effet les événements historiques, en général malheureux, qui ont jalonné le parcours du peuple noir. Il est question de l'esclavage, la traite négrière et la colonisation et le néocolonialisme. Ce réel s'exprime évidemment dans *Allah n'est pas obligé* comme le montre les extraits suivants:

Nous avons tiré intensément et longtemps. Ça a fait boucan de tonnerre, on aurait cru que c'étaient les guerres samoriennes qui étaient revenues (Samory était un chef malinké qui s'est opposé aux conquêtes françaises pendant la pénétration française et dont les sofas-soldats-tiraient beaucoup.) Walahé (au nom d'Allah) (p.91).

La Sierra Léone est un petit Etat africain foutu et perdu entre la Guinée et le Libéria. Ce pays a été un havre de paix, de stabilité, de sécurité pendant plus d'un siècle et demi, du début de la colonisation anglaise en 1808 à l'indépendance, le 27 avril 1961[...] Avec l'indépendance, le 27 avril 1961, les noirs nègres indigènes sauvages eurent le droit de vote. Et depuis, dans la sierra Léone, il n'y a

que coups d'Etat, assassinats, pendaisons, exécutions et toute sorte de désordre, le bordel au carré (pp.161-162).

C'est pourquoi on dit, les historiens disent que la guerre tribale arriva au Libéria ce soir de Noël 1989. La guerre commença ce 24 décembre 1989, exactement dix ans avant, jour pour jour, le coup d'Etat militaire du pays voisin, la Côte d'Ivoire (p.102).

- **Le réel sociologique**

La corruption, l'injustice et les décrépitudes sociales sont les empreintes du réel sociologique dans *Allah n'est pas obligé*. En effet, ce sont des faits sociaux réels ou indéniables qui font le quotidien de presque tous les pays africains que Kourouma a décidé de peindre. Il s'agit de :

- **La corruption**

La corruption est un fait et une triste réalité qui trouve sa place dans les pays riches que dans les pays pauvres. Selon un rapport de l'ONU,

elle [la corruption] sape la démocratie et l'Etat de droit, entraîne des violations des droits de l'homme, fausse les marchés, dégrade la qualité de vie et favorise la criminalité organisée, le terrorisme et d'autres menaces pour la sécurité humaine. Elle contribue à l'instabilité et à la pauvreté et constitue un facteur dominant qui conduit les Etats fragiles à la déliquescence. (www.un.or/fr/anticorruption, 02/04/16, 11 :17 am)

Ce rapport montre combien Kourouma a fort raison de mettre en lumière cette réalité qui gangrène toutes les couches sociales des Etats africains. C'est à juste qu'il souligne :

L'école ne vaut pas le pet de la grand-mère parce que, même avec la licence de l'université, on n'est pas fichu d'être infirmier ou instituteur dans une des

républiques bananières corrompues de l'Afrique francophone. (République bananière signifie apparemment démocratique, en fait régie par des intérêts privés, la corruption) (p.8).

Quand on est ruiné, les banquiers viennent réclamer l'argent qu'ils t'avaient généreusement prêté. Si tu ne rembourses pas sur place, ils te défèrent au tribunal. Si tu n'arrives pas à mouiller les barbes des magistrats, des juges, greffiers et avocats du tribunal d'Abidjan, tu es condamné, au plus fort. Quand tu es condamné, si tu n'arrives pas à mouiller les barbes des huissiers et des policiers, on saisit tes concessions avec tes maisons (p.38).

- **L'injustice**

L'injustice est un cas flagrant de violation de droit de l'homme qu'on observe dans *Allah n'est pas obligé*. Elle fait partie des réalités sociales qui plongent de plus en plus le continent dans le désordre

Et la CEDEAO a demandé au Nigéria de faire l'application de l'ingérence humanitaire au Libéria. (Ingérence humanitaire, c'est le droit qu'on donne à des Etats d'envoyer des soldats dans un autre Etat pour aller tuer des pauvres innocents chez eux, dans leur propre pays, dans leur propre village, dans leur propre case, sur leur propre natte) (p.130).

Le discours intertextuel observé dans *Allah n'est pas obligé* imprime la volonté de Kourouma d'exprimer le réel. Autrement dit, cette « réécriture du déjà formulé » (Assah, 2001, p.184) révèle les réalités historiques, sociales, culturelles et politiques du continent africain. C'est d'ailleurs ce qu'il a confié à Armel (2000). En effet à l'assertion de ce dernier : « vos premiers romans sont fondés sur des vérités historiques et *Allah n'est pas obligé* reprend des faits très contemporains », Kourouma explique :

j'ai repris plusieurs étapes de l'histoire du pays mandingue : la résistance de Samory contre la conquête française à laquelle a participé mon grand-père la colonisation, puis l'indépendance survenue au moment de la guerre froide, l'obstacle à l'établissement de la démocratie. (Kourouma, 2010, p.1096)

Les traces intertextuelles sont aussi les manifestations d'un jeu que Kourouma fait avec le lecteur avec qui il partage les mêmes expériences ou la même culture. En effet, il expose les faits, les prouve ou les démontre à travers des réalités contemporanément vécues ; ce faisant, il facilite la compréhension de l'œuvre par son lecteur. Son discours remplit donc la fonction poétique du langage, l'accent mis sur l'élaboration du message. L'objectif de cette démarche dialectique est d'amener son interlocuteur à opérer des changements positifs.

5.0.0 Les destinataires du discours kouroumaen

L'énonciation et l'énoncé sont deux concepts indispensables à l'analyse du discours. Le premier est un acte et le second est le produit de cet acte (Maingueneau, 2009, p.56). Selon Benveniste (1974, p.80), « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. » Le caractère subjectif de l'énonciation suppose un énonciateur, un locuteur quelconque ou écrivain, un interlocuteur ou un destinataire présent ou absent, ou réel ou fictif, un lieu et un moment. En situant le discours de Kourouma dans *Allah n'est pas obligé* dans ce procès de communication, nous avons pu distinguer le locuteur, le destinataire ou le narrateur, l'auteur et l'allocataire, le destinataire ou le lecteur.

La lecture d'*Allah n'est pas obligé* montre d'emblée qu'il est question d'un discours à la première personne « je » ; un pronom personnel qui incarne Birahima. Qui sont donc le « tu » ou le « vous » à qui s'adresse Birahima et par extension Kourouma lorsqu'il dit : « Asseyez-vous et écoutez-moi. Ecrivez tout et tout » ? (p.10).

Le discours kouroumaen dans *Allah n'est pas obligé* s'adresse à tous ceux qui font usage de la langue française. Ceci est évident dans l'emploi que Birahima a fait des quatre dictionnaires. En effet, il dirige son discours vers les « toubabs colons », les « noirs indigènes sauvages d'Afrique et les francophones de tout gabarit ». Il s'agit des gouvernements africains, surtout les dictatures, aux institutions continentales et internationales, aux institutions religieuses, aux familles, surtout celles qui accueillent les enfants déshérités, aux enfants, aux écrivains francophones africains et aux linguistes

L'engagement de Kourouma contre les régimes dictatoriaux en Afrique conduit à inférer qu'ils ne peuvent être exclus des destinataires de son discours. Cela transparait évidemment dans la dominance de l'expression dictateur comme on peut le remarquer dans l'extrait suivant :

Il s'est enfui en Libye où il s'est présenté à Kadhafi le dictateur de Libye qui depuis longtemps cherchait à déstabiliser Doe l'a embrassé sur la bouche. Il les a envoyés, lui et ses partisans, dans un camp où la Libye fabrique des terroristes. La Libye a toujours eu un tel camp depuis que Kadhafi est au pouvoir dans ce pays. Dans ce camp, Taylor et ses partisans ont appris la technique de la guérilla. Et ce n'est pas tout : il l'a refilé à Compaoré, le dictateur du Burkina Faso, avec plein d'éloges comme si c'était un homme recommandable. Compaoré, le dictateur du Burkina, l'a recommandé à Houphouët-Boigny, le dictateur de la Côte d'Ivoire, comme un enfant de cœur, un saint. Houphouët qui en voulait à Doe pour avoir tué son beau-fils fut heureux de rencontrer Taylor et l'embrassa sur la bouche.

Houphouët et Compaoré se sont vite entendus sur l'aide à apporter au bandit. Compaoré au nom du Burkina Faso s'occupait de la formation de l'encadrement, Houphouët au nom de la Côte d'Ivoire s'était chargé de payer des armes et l'acheminement de ces armes. Et voilà le bandit devenu un grand quelqu'un. Un fameux de chef de guerre qui met une large partie du Libéria en coupe réglée (p.65-66).

L'auteur d'*Allah n'est obligé* tient en cible les dictateurs-criminels dû aux rôles qu'ils jouent dans la naissance, l'intensification et le soin qu'ils donnent aux conflits sanglants qui déchirent le tissu social, créent l'insécurité et installent les déliquescences. Bref leurs actions et inactions compromettent le développement et l'avenir des pays africains. Kourouma est explicite et emphatique sur les rôles de ces dictateurs à travers les interrogations rhétoriques suivantes qui mettent en exergue son indignation.

Comparés à Taylor, Compaoré le dictateur du Burkina, Houphouët-Boigny le dictateur de Côte d'Ivoire et Kadhafi le dictateur de Libye sont des gens apparemment bien. Pourquoi apportent-ils des aides importantes à un fieffé menteur, à un fieffé voleur, un bandit de grand chemin comme Taylor pour que Taylor devienne un chef d'Etat ? Pourquoi ? Pourquoi ? De deux choses l'une : ou ils sont malhonnêtes comme Taylor, ou c'est ce qu'on appelle la grande politique dans l'Afrique des dictatures barbares et liberticides des pères de la nation. (Liberticide, qui tue la nation d'après mon dictionnaire Larousse) (p.65-66).

L'œuvre de Kourouma s'adresse aussi aux institutions continentales et internationales. Ce sont la CEDEAO, l'OUA, l'ONU et la FMI. Les institutions continentales que sont la CEDEAO et l'OUA sont dominées et régies par les chefs d'État et de gouvernements majoritairement dictateurs tandis que les institutions internationales notamment l'ONU et la FMI sont sous le contrôle des colons. Ces institutions de semblance autonome travaillent en étroite collaboration pour ne servir que l'intérêt de leurs régisseurs. Ce fait

condamnables n'ont pas échappé à la plume de Kourouma ; il le représente sans scrupule comme suit :

...il [Foday Sankoh] décroche le galon de caporal et fait partie en 1963 du contingent de soldats Sierra-léonais chargé du maintien de la paix au Congo. La façon franchement, la façon scandaleuse dont Patrice Lumumba (le premier président du Congo) a été éliminée lui donne la nausée, lui donne à réfléchir. Il en conclut que l'énorme machine de l'ONU sert l'intérêt des toubabs européens colons et colonialistes et jamais l'intérêt du pauvre nègre noir sauvage et indigène (p.165).

Le trente-troisième sommet des chefs d'Etats et de gouvernement de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) se tient à Harare au Zimbabwe du 2 au 4 juin. Dans sa résolution finale, ce sommet condamne le coup d'Etat du 25 mai et demande que la crise soit réglée dans le cadre de la CEDEAO. Et la CEDEAO, c'est le Nigéria. Le Nigéria, c'est dire le dictateur du Nigéria, le bandit criminel Sani Abacha (p.198).

Kourouma s'engage donc contre ses institutions afin qu'elles puissent changer leur politique à la fois dans les pays africains et dans le monde entier.

Les institutions religieuses ont aussi joué un rôle important dans les conflits qui ont déchiré le Libéria et la Sierra Léone. Elles contribuent à instaurer les décrépitudes sociales. En effet, au nom des supports que les protagonistes des conflits et des dictateurs tirent des pouvoirs des religieux, les atrocités se sont intensifiées. L'hypocrisie et la malhonnêteté sont caractéristiques de la conscience des individus.

Sékou a indiqué à Yacouba le métier qu'il exerçait pour gagner beaucoup d'argent sans risque et sans rien foutre. C'était le travail de marabout. A sa sortie du chu de Yopougon, Yacouba alias Tiécoura [...] s'est installé comme marabout multiplicateur de billets, fabricant d'amulettes, inventeur de paroles de prières

pour réussir et découvrir des sacrifices pour éloigner tous les mauvais sorts (p.40).

Le général Baclay était contente d'avoir Yacouba. Elle avait déjà un grigriman féticheur. Mais elle commençait à douter de la science et des pratiques de son grigriman féticheur. Avec Yacouba, elle en aura deux et ce sera tant mieux (p.104).

Nous avons eue deux soldats atteints malgré leurs conneries de fétiche musulman et de fétiche féticheur (p.121).

Kourouma s'adresse aussi aux parents et aux familles qui accueillent les enfants déshérités. En effet, l'attitude et la négligence de certains parents, et les traitements que les tuteurs de ces enfants leur infligent contraignent ceux-ci à ne pas hésiter à s'engager volontiers dans les conflits afin de survivre au quotidien. C'est le cas de Sosso et de Sarah dont Birahima pris soin de faire l'oraison funèbre.

Il[le père de Sosso] rentrait chaque soir à la maison complètement soûl. A la maison, il hurlait comme un chacal, cassait tout et surtout frappait sa femme et son unique fils [Sosso]. Chaque soir, quand le soleil commençait à décliner, Sosso et sa mère tremblaient de peur parce que le chef de famille allait rentrer soul complètement soûl (p.118).

Le père de Sarah s'appelait Bouaké ; il était marin. Il voyageait et voyageait, ne faisant que ça et on se demande comment il a pu avoir le temps de fabriquer Sarah dans le ventre de sa mère [...] Sarah avait cinq ans lorsque sa mère fut fauchée et tuée par un automobiliste soûl. Son père ne sachant que faire d'une fille, la confia à une cousine du village qui la plaça chez madame Kokui [...] Elle fit de Sarah une bonne et vendeuse de banane (p.88).

Les enfants s'engagent dans les conflits parce que les individus de mauvaise foi les convainquent par des promesses fort alléchantes. C'est justement ce qu'a fait Yacouba à Birahima.

Il [Yacouba] était venu me voir. il m'a pris à part et, en secret, il m'a fait des confidences [...] Les small soldiers avaient tout. Ils avaient de l'argent, même des dollars américains. Ils avaient des chaussures, des gallons, des radios, des casquettes, et même des voitures qu'on appelle aussi 4x4. J'ai crié Walahé ! Walahé ! Je voulais partir au Libéria. Vite et vite. Je voulais devenir un enfant-soldat, un small soldier (p.42).

Si Kourouma s'adresse aux enfants, c'est pour attirer leurs attentions, surtout ceux qui envisagent de devenir enfants soldat, sur le sort des enfants soldats afin de les dissuader de leurs ambitions.

Nous avons laissé Kik aux humains du village alors que Sarah avait été abandonnée aux animaux sauvages, aux insectes. Qui des deux avait un sort le plus enviable ? Certainement pas Kik. C'est la guerre civile qui veut ça. Les animaux traitent mieux les blessés que les hommes (p.94).

Le discours de Kourouma s'adresse aussi aux écrivains négro-africains. Il prône l'émergence d'une littérature affranchie des canons de l'écriture classique. Il lance à cet effet un appel pressant à ses congénères et attire leur attention sur la nécessité de pratiquer le bilinguisme et de promouvoir l'africanisme. C'est une pratique qui permettra « d'exprimer ses sentiments réels, ceux de ses frères et restituer l'authentique image de son milieu.» C'est à juste titre ce que réitère Amouzou (2003, p.13) lorsqu'il écrit que :

L'africanisation du français son corollaire de la défense et la valorisation du patrimoine culturel africain y compris les langues africaines constitue la solution

que préconise Kourouma aux problèmes de dépendance culturelle et littéraire de l'Afrique vis-à-vis de l'Europe.

L'affirmation d'Amouzou ne sort pas du hasard dans la mesure où Kourouma lui donne raison lorsque, s'exprimant sur sa position par rapport à l'africanisation du français, il dit: « Si je parle de moi, c'est parce que je suis l'un des initiateurs de ce mouvement [l'africanisation du français] » (Zalessky, 1992, pp.144-150).

Kourouma lance enfin un appel aux linguistes africains. A ceux-ci, il confie la « normalisation des variations » des particularismes. Ils doivent s'investir dans le développement du lexique, de la syntaxe et la sémantique des africanismes. L'analogie que Kourouma fait des habits corrobore pleinement le travail qu'il a confié aux écrivains et aux linguistes : « Quand on a des habits, on essaie de les coudre pour qu'ils moulent bien, c'est ce que vont faire et font déjà les Africains du français » (Zalessky, 1992, pp.144-150).

Conclusion

L'analyse des modalités d'énonciation a confirmé les fonctions du discours littéraire de Kourouma. L'examen de la structure externe de l'œuvre de ce dernier notamment l'incipit et la clause, l'organisation des chapitres, la syntaxe et les temps verbaux employés dans *Allah n'est pas obligé* ont révélé les fonctions didactique, valorisante, dénonciatrice transformatrice et restauratrice. L'interprétation des faits ethnostylistiques de la parémie notamment les réels actantiels et spatiaux, les réels sociologique, culturel et historique a logé *Allah n'est pas obligé* dans l'enseignement des romans réalistes. En effet, des phénomènes d'oralité, de la polyphonie et d'intertextualité transparaissent les réalités politiques (les dictatures et les gouvernements), linguistiques (l'emploi du régionalisme,

les particularismes), sociales (l'injustice, la corruption, les croyances), culturelles (les structures de l'oralité) et philosophiques (la vision du monde du peuple africain). Ces réalités mettent en lumière les destinataires du message de Kourouma.



CHAPITRE CINQ

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette étude s'est essentiellement intéressée à la singularité du discours littéraire dans l'œuvre de Kourouma en prenant *Allah n'est pas obligé* comme corpus. Il a été question d'inscrire le discours littéraire kouroumaen dans sa situation et son contexte d'énonciation afin de dégager objectivement sa portée que de le confronter à une quelconque norme linguistique ou scripturaire. C'est ce qui a informé l'intitulé : « une perspective pragmatique des écarts de la norme linguistique et romanesque dans *Allah n'est pas obligé*. »

Nous sommes partis du fait que la norme telle qu'elle est conçue par la grammaire prescriptive est établie à partir de la performance, des énoncés des locuteurs. Or cette grammaire normative est théorique ou intellectuelle. Ce qui lui confère un caractère subjectif, c'est-à-dire une codification établie à partir de la performance des individus. Cependant, cette norme subjective comme modèle de référence d'une langue ne permet pas d'accéder à la compétence des usagers de la langue.

Donnée complètement inaccessible, la compétence langagière est inhérente à la norme objective ; « un ensemble de règles stables et innovantes dans un idiome, mais source de créativité dans les usages linguistiques » (Noumssi, 2005, p.37). De cette différenciation entre norme subjective et norme objective nous sommes parvenus à situer l'usage langagier de Kourouma dans *Allah n'est pas obligé* dans la norme objective. Cette démarche était nécessaire vu l'orientation discursive et thématique de la

littérature négro-africaine après les indépendances, surtout à partir de la deuxième moitié des années soixante.

En effet, après les indépendances, certains écrivains négro-africains, surtout les écrivains francophones ne se soucient plus des censures imposées sur le raffinement ou la qualité de la langue dans leurs œuvres. Ce phénomène a conduit à une nouvelle forme d'écriture marquée par des écarts rationnels dans leur langue et leur style d'écriture. Ces déviations volontaires de la norme linguistique et stylistique résultent du souci de ces écrivains de faire preuve de leur fidélité aux réalités qui déparent leur continent. La publication de *Les Soleils des indépendances* marque le premier jalon de cette nouvelle tendance scripturaire. C'était donc dans ce contexte que nous avons localisé l'analyse d'*Allah n'est pas obligé*.

La problématique de cette étude était de faire une réflexion critique d'*Allah n'est pas obligé* en la considérant non pas comme une œuvre dans laquelle Kourouma a violé les normes linguistiques et stylistiques de l'écriture romanesque mais de faire une étude pragmatique de celle-ci. C'est-à-dire considérer l'emploi des faits de langues et de culture comme un effort délibéré de Kourouma de représenter fictionnellement les réalités vécues. Il s'agissait, en particulier, d'éplucher l'usage de la langue française chez Kourouma afin de voir comment il s'est approprié cette langue et ensuite l'a adaptée aux réalités socioculturelles et à la vision du monde de son peuple pour aboutir à une africanisation objective. Il était aussi question de voir les mobiles sous-tendant cette hardiesse langagière de l'auteur de *Quand on refuse on dit non*. Cela était nécessaire dans la mesure où les efforts qui ont été déployés pour donner d'autres dimensions sémantiques et esthétiques à l'œuvre de Kourouma en général et d'*Allah n'est pas obligé*

en particulier s'étaient beaucoup plus attardés sur les études thématiques que linguistiques et stylistiques.

L'exposition du problème nous a amené à définir nos objectifs. Il était question d'abord de dégager la significativité de l'actualisation du régionalisme linguistique dans *Allah n'est pas obligé*. Ensuite, il fallait donner un sens aux modalités d'énonciation dans cette œuvre. Enfin, il fallait établir les fonctions que charrie l'esthétique langagière chez l'auteur de *Les Soleils des indépendances*.

L'analyse des travaux de quelques critiques linguistiques et stylistiques nous a été fort utile. Cependant, quelques failles ont été évidentes dans ces travaux à la fois dans leur contenu sémantique et dans leur théorie d'analyse littéraire. En effet, ces critiques ont étudié *Allah n'est pas obligé* en adoptant l'approche descriptive ; une étude linguistique qui décrit l'œuvre sans porter un jugement de valeur littéraire sur celle-ci. En définissant le style par rapport à la norme subjective, certains de ces critiques ont accordé moins de valeur à la compétence créative que la langue offre à l'écrivain qui n'a que des mots pour outil de travail. Cette attitude a mené ces critiques à conclure que Kourouma a subverti ou a violé la langue française. De toute évidence, leurs théories d'étude littéraire ne leur a pas permis de cerner à fond le message de Kourouma.

Conscients de la nouvelle tendance du discours littéraire de certains écrivains francophones africains à partir de la deuxième moitié des années soixante dont *Les Soleils des indépendances* de Kourouma marque le premier jalon, nous avons trouvé nécessaire d'adopter une théorie littéraire qui convient à leur étude. C'est ainsi que nous avons évoqué la théorie ethnostylistique de Mendo Ze (2014), une stylistique

qui a pour objet la critique du style des textes littéraires ; pour procédé les techniques d'analyse en sciences du langage ; et pour finalité la prise en compte des conditions de production et de réception des œuvres littéraires ainsi que l'étude de leurs modes particuliers d'expressions culturelles (Mendo Ze, 2004, pp.19-20)

En situant notre étude dans cette grille d'analyse, nous avons abordé la lecture d'*Allah n'est pas obligé* en procédant dans un premier temps par l'examen du réel linguistique. Notre intérêt était porté sur l'influence prépondérante de *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* dans le discours littéraire de Kourouma ainsi que les efforts créatifs de ce dernier. Le relevé et l'interprétation des unités lexématiques, et les particularismes sémantiques et grammaticaux nous ont permis d'établir l'ancrage pragmatique du discours littéraire kouroumaen. Il s'agit d'écarter tout jugement normatif en ne tenant en compte que l'énonciateur et l'énoncé dans la situation de communication. Autrement dit, l'énonciation et les paramètres de l'énoncé sont les seules données qui comptent dans l'analyse de l'œuvre. Il s'ensuit que les africanismes que certains considèrent comme écarts sont « des formes voulues d'écritures réalistes » (Diouf, 1986, p.25), une volonté de Kourouma de représenter le beau et le laid ou le vrai et le faux.

La description du réel linguistique et l'établissement des mobiles de son emploi ont abouti aux fonctions qu'assument l'esthétique langagière chez l'auteur de *Monné, outrage et défis*. Ce sont notamment les fonctions didactique, valorisante, dénonciatrice, transformatrice et restauratrice. Ces cinq fonctions suivent une trame curviligne à la forme du schéma quinaire de Larivaille (1974) ; elles sont les substituts des cinq parties de ce schéma.

La fonction didactique incarne la volonté de Kourouma de normaliser les variations du régionalisme. C'est l'institutionnalisation des particularismes à travers leurs usages. En effet Kourouma instruit son lecteur en lui montrant les techniques de création et d'emploi des inventaires. En employant les techniques de création et d'enrichissement de la langue française telles que la composition, la dérivation les emprunts, les calques syntaxiques et sémantiques, et les règles syntaxiques, Kourouma décrit et standardise le français d'Afrique afin de le promouvoir.

La fonction valorisante vise l'adoption et la diffusion de l'usage des particularismes. Kourouma démontre cette ambition en portant son choix sur les africanismes qu'il emploie pléthoriquement. Cette démarche est indispensable car le régionalisme reflète la pensée et le sentiment réel des africains. Il facilite l'intercompréhension des individus, c'est un outil efficace de la communication. Ceci est vrai car comme le confirme Colin (1965, p.19),

chaque mot dans une certaine mesure est un miroir où l'on voit le visage d'un certain peuple et même si ce langage a acquis un grand pouvoir d'expression de l'universel, de ce qui est commun à tous les hommes, il y a des choses qu'il ne pourra jamais dire et qui appartiennent à d'autres hommes.

Ainsi, seule l'endonorme est à même d'assumer la fonction dénonciatrice. En standardisant les africanismes et en les promouvant, Kourouma peut, sans doute, assumer sa fonction d'écrivain africain de la seconde génération. La condamnation du néocolonialisme et des abus du pouvoir par les dirigeants africains était l'objectif primordial de l'écrivain ivoirien. De ce fait, cette dénonciation doit aboutir à la transformation de la société.

Si l'endonorme jouit d'une dominance, alors le rôle de celle-ci dans le véhicule d'un message et son impact sur les individus est non négligeable. Elle permet de mieux conscientiser afin de susciter des changements positifs et permanents. C'est la fonction transformatrice.

La fonction restauratrice est le résultat qu'engendre la transformation chez Kourouma. « Son œuvre constitue un faisceau des armes pour la liberté » (Akatsi, 2013, p.69). Autrement dit, la finalité de l'engagement de Kourouma est la quête de la paix et la liberté sociale. Les cinq fonctions de l'écriture romanesque chez Kourouma se vérifient aussi dans les modalités d'énonciation de ce dernier.

L'étude des modalités d'énonciation était portée sur l'analyse de la forme de l'œuvre, les réels spatial et actantiel, l'ethnostylistique de la parémie et les phénomènes polyphoniques et intertextuels. Elle a complété l'analyse des réels linguistiques. Elle a aussi contribué à la vérification et à la validation des fonctions du discours littéraire chez l'auteur d'*Allah n'est pas obligé*. Les fonctions discursives de Kourouma rendent aussi ses destinataires visibles.

Allah n'est pas obligé est en définitive un roman documentaire et pamphlétaire. Il représente le miroir des sociétés actuelles sous le verrou des conflits atroces, sanglants et anthropophagiques. Les hardiesses langagières dans ce classique africain et dans l'œuvre de Kourouma en général charrient cinq fonctions. Est-il le cas dans les autres œuvres littéraires négro-africaines ? Eu égard à l'exigence de la scientificité d'une recherche, la réponse à cette question exclut toute affirmation gratuite. Il est par conséquent nécessaire dans ce sens que ces fonctions soient vérifiées dans les autres œuvres littéraires

francophones et anglophones africaines en vue d'une potentielle théorie d'analyse littéraire.



REFERENCES

- Accord-Dutard, F. (1998). *Linguistique littéraire*, Paris : Armand Colin. 94pp.
- Akatsi, L.H. (2013). *Le travail : un outil d'épanouissement dans la tragédie du roi Christophe*, Winneba: University of Education, Winneba (Mémoire inédit).
- Amabiamina, A.F.(2013). « Ahmadou Kourouma et l'art du storytelling : entre intention narrative et ambition argumentative », *Création et discours dans l'écriture d'Ahmadou Kourouma*, pp.149-166.
- Amouzou, E. (2003). « Etude des obstacles au développement socio-culturel de l'Afrique développement culturel endogène en Afrique noire : l'expérience du Togo », Kuupole, D.D. (Ed) *An insight into teaching and learning of languages in contact in West Africa*, pp.1-14.
- Assah, A.H.(2001). « Traces d'autrui et énoncé d'autrui dans *La Petite fille du réverbère* de Calixthe Beyala », Kuupole, D.D.(Ed) *New trends in language in contact in West Africa*, pp.181-192.
- Ba, M.K. (2012). « Dimension idéologique du roman africain », *Rencontre littéraire et cris écrits*, traversemauritaniedes-typad.com, 17/06/2015, 3: 43 pm.
- Bal, W. (1984). « Présentation de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire », www.arllfb.be, 13/02/16, 09 : 22 pm.
- Bally, C. (1905). *Précis de stylistique française, Esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*, Genève : Eggiman et Cie. 345pp.
- Bally, C. (1909). *Traité de stylistique française*, Paris : Klincksick. 360pp.
- Bedjo Y.O.A. (2013). « Formes linguistiques exclues dans *Allah n'est pas obligé* », *Création et discours dans l'écriture d'Ahmadou Kourouma*, pp.7-29.
- Benveniste, E. (1974). *Problème de linguistique générale*, 2, Paris : Gallimard. 283pp.
- Bergez, D., Geraud, V. & Robrieux, J-J. (2011). *Vocabulaire d'analyse littéraire*, Paris : Armand Colin. 271pp.
- Blonde, J., Canu, G., Caprile, J-P., Deltel, J.R., Dumont, P., Efoua-Zengue, R., Faïk, D., Gontier, S., Jouannet, S., Lafage, S., Mendo Ze, G., N'diaye Corréard, Queffelec, A., Queffelec, C., Racellelatin, D., (Coordonnatrice), Rondreux, J-C., Chmidt, J., Shyirambe, S. & Tabi-Manga, J.(2004). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris : EDICEF/AUF. 442pp.
- Bohui, D. H. (2013). « Réaction et discours dans l'écriture d'Ahmadou Kourouma »,

Création, Langue et Discours dans l'Écriture d'Ahmadou Kourouma,

- Bouffon, J. (1753). *Discours sur le style*, Paris : Hatier.
- Calas, F. (2007). *Introduction à la stylistique*, Paris : Hachette. 221pp.
- Castex, P.G., Surer, P., & Becker, G. (1974). *Histoire de la littérature française*, Paris : Hachette. 975pp.
- Césaire, A. (1983). *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris : Présence africaine.
- Chevrier, J. (2003). « Quarante ans de littérature africaine : de William Ponty à barbes », *Notre Librairie*, No 150, pp.10-15.
- Colin, R. (1965). *Littérature africaine d'hier et de demain*, Paris : A.D.E.C.
- Cressot, M. (1947). *Le style et ses techniques*, Paris : PUF.
- Dabène, L. (1993). *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris : Hachette F.L.E. 184pp.
- Dakyo, Y. (2000). « Transition linguistique et littérature », Kuupole, D.D.(Ed) *Co-existence of languages in West Africa*, pp.185-196.
- Damas, L-G. (1937). *Pigments, Névralgies*, Paris : Présence Africaine.
- Decoz, H. (2016). "Number 6, Numerology : The Caretaker", Numerology.Com.
- Diouf, M. (1986). *Comprendre Véhi-Ciosane de Sembene Ousmane*, Paris : Editions Saint-Paul. 64pp.
- Djedanoum, N. (2004). « L'étonnante résistance de la littérature africaine », In *Africulture* No 59, pp.12-20.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesci, C., Marcellesi, J.B. & Mvel, J.P. (2007). *Dictionnaire et sciences du langage*, Paris : Librairie Larousse. 514pp.
- Ebehedi King, P.L. (2013). « Polyphonie et esthétique poétique dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma », Bohui, D.H. (Ed) *Création, Langue et Discours dans l'Écriture d'Ahmadou Kourouma*, pp.79-95.
- Fanon, F. (1952). *Peau noire masques blancs*, Paris : Seuil.
- Fanon, F. (1961). *Les damnés de la terre*, Paris : Maspéro.
- Ferguson, C. (1959). "Diglossia", *Word*, 15:2, 325-340, DOI:10.1080/00437956.1959.

11 659702 22/02/16/, 10: 45 am, pp.325-340.

- Fonkoua, A. (2006). « Naissance d'une critique littéraire en Afrique noire », *Notre Librairie* No160, pp.8-14.
- Forson, B. (2008). "Code-Mixing in students" pidgin English: A communication praxis?", Azasu K. (Ed) *Gumaga*, No1, pp.28-39.
- Gardes-Tamine, J. (2010). *La stylistique*, 2^e Ed. Paris : Armand Colin. 207pp.
- Greimas A. J. & Courtes, (1993). *Sémiotique dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris : Hachette Livre. 454pp.
- Grevisse, M. (1986). *Le bon usage*, Paris-Gembloux : Duculot. 1761pp.
- Ilupeju, A.M. (2009). « La création lexicale par dérivation et par composition : le cas du français de rue abidjanais », *Eureka* Vol., pp.47-60.
- International Bible Students Association (1989). *Reasoning from the Scriptures*, New York: WTBTSNY.
- Jakobson, R. (1936). *Essais de linguistique générale*, Paris : Les Editions de Minuit. 260pp.
- Jeandilou, J-F.(2010). *L'analyse textuelle*, Paris : Armand Colin.192pp.
- Joppa, F.A(1982). *L'engagement des écrivains africains noirs de langue française : du témoignage au dépassement*, Québec : Naaman. 324pp.
- Jouve, V. (1997). *La poétique du roman*, Paris : Editions SEDES. 190pp.
- Kane, M. (1971). *Birago Diop, l'homme et l'œuvre*, Paris : Présence Africaine. 231pp.
- Kesteloot, L. (1992). *Anthologie négro-africaine : panorama critique des prosateurs, poètes et dramaturge noirs du XXe siècle*, Paris : EDICEF. 555pp.
- Kikukama, M. O. (2012). « Les hardiesses langagières dans *Quand on refuse on dit non* d'Ahmadou Kourouma », *Afrique des grands lacs*, No1, pp.101-117.
- Kokelberg, J. (1993). *Les techniques du style*, Paris : Nathan.255pp.
- Kouakou, S. K, (2013). « Du silence au dévoilement à travers des parties du discours », Bohui, D.H. (Ed) *Création et discours dans l'écriture d'Ahmadou Kourouma*, pp.96-111.
- Kourouma, A. (2010). *Les Soleils des indépendances, Monnè, outrages et défis, En*

attendant le vote des bêtes sauvages, Allah n'est pas obligé, quand on refuse on dit non, le diseur de vérité, Paris : Editions du seuil

- Kourouma, A. (1970). *Les soleils des indépendances*, Paris : Editions du Seuil.
- Kourouma, A. (1990). *Monné, outrage et défis*, Paris : Editions du Seuil.
- Kourouma, A. (2000). « Je suis toujours un opposant », *Kourouma*, Paris : Editions du Seuil, pp.1091-1099.
- Kourouma, A. (2004). *Quand on refuse on dit non*, Paris : Editions du Seuil.
- Kourouma, A. (2000). *Allah n'est pas obligé*, Paris : Editions du Seuil.
- Lafage, S. (2002). *Le lexique français de Côte d'Ivoire (appropriation et créativité)*, Tome 1, Nice : Institut de Linguistique Française-CNRS.
- Lafage, S. (2003). *Le lexique français de Côte d'Ivoire (appropriation et créativité)*, Tome 2, Nice : Institut de Linguistique Française-CNRS.
- Lagarde, A., & Michard, L. (1985). *XVIe Siècle*, Paris : Bordas. 572pp.
- Larousserie, D. (2002). « Les superatomes », *Science et avenir*, No 661, pp.84-91.
- Larthomas, P. (1988). *Notion de stylistique générale*, Paris : PUF. 266pp.
- Lehman, A., & Martin-Berthet, F. (2010). *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, Paris : Armand Colin. 261pp.
- Lérot, J. (1993). *Précis de linguistique générale*, Paris : Les éditions de minuit. 446pp.
- Lopez, H.(1982). *Le Pleurer-Rire*, Paris : Présence africaine
- Lupunde, B.A. (2013). « La violence scripturale dans l'univers romanesque d'Ahmadou Kourouma », Bohui, D.H.(Ed) *Création et discours dans l'écriture d'Ahmadou Kourouma*, pp.112-123.
- Maingueneau, D. (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris : Seuil. 143pp.
- Makouta M'boukou, J.P. (1980). *Introduction à l'étude du roman négro-africain de langue française*, Paris : Les Nouvelles Editions Africaines. 349pp.
- Marouzeau, J. (1963). *Précis de stylistique française*, Paris : Masson et Cie. 224pp.
- Mateso, L. (1986). *La littérature africaine et sa critique*, Paris : Karthala. 399pp.

- Mende Ze, G. (2010). *Approche stylistique du texte oral ou écrit*, Yaoundé : Université de Yaoundé.
- Mendo Ze, G. (2014). *Cahier d'un retour au pays natal, Aimé Césaire, Approche ethnostylistique*, (Thèse inédite).
- M'okane, F.M. (2014). « Les écritures de deshumanisation chez Kourouma », *La revue des Ressources*, larevuedesressources.org, 12/05/15, 5 :20 pm.
- Mopekissa, A. (1982). « Sérieux avertissement », *Pleurer-Rire*, Paris : Présence Africaine.
- Nadjir, M.P. (2003). « Langues nationales ! Outil d'intégration sociale et facteurs de développement culturel endogène en Afrique noire : le cas de l'adoption de la langue française », Kuupole, D.D. (Ed) *An insight into teaching and learning of languages in contact in West Africa*, pp.33-44.
- Ndongo, J.F. (2014). "Préface", *Cahier d'un retour au pays natal, Aimé Césaire, Approche ethnostylistique*, (Thèse inédite).
- New World Translation Committee (2013). *The Holy scriptures*, New York: WTBSF.
- Ngo Nlend, C. E.(2010). La culture africaine au travers de l'énoncé : une lecture ethnostylistique de *Mémoire de porc-épic* de Alain Mabanckou », *ANADISS*, No 9, pp.146-165.
- Ngo Nlend, C.E. & Fonkoua, P. (2010). « Hétéroglossie et hétérogénéité littéraire dans la prose romanesque de Alain Mabanckou », *ANADISS*, No 9, pp.125-145.
- Noumssi G, M. (2005). « Variation normative et normalisation de la variation dans la prose romanesque d'Ahmadou Kourouma », *Revue Electronique Internationale De Science de Langage Sudlangue*, No5, pp.18-42.
- Nzessé, L. (2010), « Oralité et appropriation du français dans la littérature africaine : le cas de *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma et *la joie de vivre* de Patrice Nganang », *Synergie Algérie*, No10, pp.145-158.
- Nzessé, L. (2012). « La prégnance du réel dans la fiction contemporaine de l'espace francophone : une lecture ethnostylistique de *Moi taximan* de Gabriel Kuitche Fonkou », *Analyse*, No15, pp.147-160.
- Ouedraogo, Y. (2008). « Les particularismes du français d'Afrique noire : entre écart et enrichissement », Kuupole, D.D. (Ed) *Teaching and learning of language, culture and literature of West Africa*, pp.82-95.
- Pickthall, M.M. (2005). *The Quran Translated*, Washington: ICSFP.

- Pierrot, A. H. (1993). *Stylistique de la prose*, Paris : Belin. 319pp.
- Pomevor, E.K. (2001). « La création romanesque en langues étrangères au contact des langues africaines: les réactions », Kuupole, D.D. (Ed) *New trends in languages in contact in West Africa*, pp.194-205.
- Bhely-Quenum, O.(1995). « Littérature béninoise », *Notre Librairie*, No124, pp.109-125.
- Rey-Debove, J. & Rey, A. (2009). *Le Nouveau Petit Robert*, Paris : Le Robert
- Rey, A. (1985). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Tome VIII, Montréal: Les dictionnaires ROBERT.
- Riegel, M., Pellat, J-C. & Rioul, R. (2009). *Grammaire méthodique du français*, Paris: PUF. 1107pp.
- Riffaterre, M. (1971). *Essai de stylistique structurale*, Paris : Flammarion.364pp.
- Sapir, E. (1921). *Le langage : Introduction à la parole*, Chicoutimi : Université de Quebec, www.uqac.quebec.ca/zone30/classiquesdessciencesociales/index.html 15/10/15. 3: 34 pm. 145pp.
- Sissao, J.A. (2003). « Entre oralité et écriture : les fondements culturels des proverbes et chants malinké à travers l'œuvre : en attendant le vote des bêtes sauvages d'Ahmadou Kourouma », Kuupole, D.D. (Ed) *An insigth into teaching and learning of languages in contact in West Africa*, pp.171-183.
- Sissao, J.A. (2007). « Les conflits politiques, linguistiques et culturels dans *Allah n'est pas obligé* », *Francophonía*, Ouagadougou : CNRS, pp.215-229.
- Sissao, J.A. (2013). « Les rapports de l'oralité/écriture ou l'inscription de l'oralité comme fondement de l'écriture de Kourouma », Bohui, D.H.(Ed) *Création et discours dans l'écriture d'Ahmadou Kourouma*, pp.124-140.
- Spitzer L, (1970). *Etude de style*, Paris : Gallimard. 532pp.
- Tansi, S., L. (1981). *Parenthèse de sang*, Paris : Hatier.
- Troh-Gueyes, L. (2005). *Approche psychocritique de l'œuvre littéraire d'Henri Lopes* (Thèse inédite).

ANNEXE

LE RELEVÉ DES PARTICULARISMES

Emprunt	Langue source ¹⁴	Signification	Exemple d'emploi (Allah n'est pas obligé)
Faforo(Interjection)	Mandinkan	Sexe+père	J'emploie les mots malinké comme Faforo. (Faforo ! signifie sexe de mon père ou du père ou de ton père).
Gnamakode(interjection)	Mandinka	Batard ou batardise	J'ai vécu la vie avant la vie. Gnamakodé !
Faro (faire...)	Mandinka	Faire le malin, chercher à se faire remarquer, faire le flambart	Des enfants-soldats faisant faro avec des kalach.
Bilakoro	Mandinka	Adolescent non-circoncis	Avant d'être un enfant des rues, j'étais à l'école. Avant ça, j'étais un bilakoro au village de Togobala.
Gnoussou-gnoussou	Mandinkan	Sexe féminin	Elle était débraillée, elle n'avait plus de pagne et son caleçon cachait mal le gnoussou-gnoussou.
-Makou(Interjection) Makou(faire..., avoir..., être...)	Mandinkan	Silence, se taire, la boucler, bouche bée	Makou !, Je me suis makou. Nous avons makou. La vieille (...) a fait makou.
Gbaka		Véhicule de transport en commun privé comportant deux rangées de banquettes dans le sens longitudinal, pour les voyageurs.	C'est pour faire gros bénéfices que les commerçants ça grouille autour de gbakas en partance pour le Liberia à N'Zérékoré.
Djoko-djoko		De toute manière	Le mangeur d'âmes qui avait bouffé le soldat enfant, le capitaine Kid, djoko-djoko.
Ouya-ouya	Mandinka	menteur, pas sérieux, brouillon, bon à rien ; mal fabriqué, vieux, détérioré	Mais il fallait voir un ouya-ouya comme le colonel Papa le Bon pleurer à chaudes larmes.
Doni-doni	Mandinkan	Doucement et doucement, petit à petit	Johnson fit ramasser ses morts doni-doni.
Gnona-gnona	Mandinkan	Dare-dare, à tout pris	Il fallait faire quelque chose, trouver quelque chose gnona-gnona.

¹⁴ Les sources et les significations des emprunts sont issues de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, du *Dictionnaire du Français en Côte d'Ivoire*(2002) et d'*Allah n'est pas obligé*

Nabab		Un patron	Elle s'était assise au centre de chaque cote son fils et ses belles-filles, et ca trônait comme un nabab, un patron.
Liriki	Nouchi	L'argent	...s'il n'était pas assassiné, il s'enfuyait avec le liriki.
Cacaba	Baoulé	Appellation méprisante (souvent renforcée par "petit") : minable, avorton, rien du tout, cinglé	Revenons au gouvernement, à la république générale de ce fichu pays de maudits et de cacabas.
Sora	Madinkan	Griot musicien appartenant à la confrérie des chasseurs et dont le rôle est de chanter les louanges des héros chasseurs	Le sora, le griot des chasseurs, est venu déclamer son oraison funèbre.
Donkokun cela	Mandinkan	Rite des carrefours de la confrérie des chasseurs traditionnels	Le donkun cela ou rite des carrefours est la plus importante fête de la confrérie.
Djona-djona	Mandinkan	Dare-dare	Varrassouba a foutu vite le camp djona-djona
Bele-bele	Mandinkan	Fortiche	Les chefs de groupe de l'arme de Johnny étaient de plus en plus cruels, de plus en plus bele-bele.
Kassaya-kassaya	Nouchi	Fou, dérègle, dingue	Dans un pays de kassaya-kassaya comme le Libéria, il faut pas moins de six kalach pour les dissuader.
Kanif	Arabe	Chanvre de Guinée, drogue, cannabis	
Walahé	Arabe	Au nom d'Allah	Walahé ! ca mentait plus que ça respirait.
Allah	Arabe	Dieu	Allah dans son immense bonté ne laisse jamais vide une bouche qu'il a créée.
Allah koubarou	Arabe	Exclamation exprimant divers états affectifs : ferveur, surprise, admiration, enthousiasme, fatalisme, Allah est grand	Tu devrais au lieu de te plaindre prier Allah koubarou ! Allah koubarou.
Bissimilai	Arabe	Que Dieu nous protège ! Expression destinée à écarter le mauvais sort, chez les	Tiéécoura a crié de nombreux gros bissimilai et a prie longtemps et longtemps avec des sourates et beaucoup de prières de féticheur cafre.

		musulmans	
Hadji	Arabe	titre honorifique porté par le musulman qui a accompli le pèlerinage à la Mecque	Yacouba alias Tiécoura était un vrai grand quelqu'un, un vrai hadji.
Kif-kif	Arabe	Pareil, même chose	Un enfant soldat ou soldat enfant, c'est kif-kif pareil.
Almamy	Arabe	Personnalité religieuse musulmane, attachée à une mosquée dont elle dirige les prières et les cérémonies	Il envoyait de l'argent au village de Togobala, à ses parents, aux griots et à almamy.
Bushmen	Anglais	Sauvage, nègre	Quand il a été circoncis, il a quitté le village pour aller vendre les colas dans beaucoup de villes de la forêt au pays des bushmen...
Bakchich	Anglais	Corruption, peau de vin	Par mouillage de barbe ou bakchich des douaniers, les paniers de colas embarquaient au port d'Abidjan, arrivaient et sortaient au port de Dakar sans payer un sou de taxes ou de droits.
Native	Anglais	Indigène, autochtone	C'est pour cette raison que les natives se révoltèrent et deux natives montèrent un complot de natives contre les Afro-Américains colonialistes arrogants.
Royalties	Anglais	Redevance due au propriétaire d'un brevet ou d'un sol sur lesquels ont exploitées des richesses.	Les royalties étaient partagées entre les deux anciennes factions, la bande à Taylor et la bande à Samuel Doe.
Small-solder Children-solder	Anglais	Enfant-soldat	
Kid	Anglais	Enfant, petit	Le petit, un vrai kid, un vrai bout d'homme, juste au tournant, juste et juste.
Stick	Anglais	Bâton	Le petit gosse, l'enfant soldat haut comme le stick d'un officier, discute avec les mecs qui sont sur la moto de protection en tête du convoi.
Sex-appeal	Anglais	Ce qui donne la libido, ce qui donne envi de faire l'amour.	Elle avait un charme sensuel, elle avait un sex-appeal voluptueux...
Round	Anglais	Tour, épisode	Le deuxième round des

			négociations d'Abidjan s'est ouvert les 29 et 30 juillet 1997 toujours au vingt-troisième étage de l'hôtel Ivoire.
Karoté/Djibo	Mandinkan	Mauvais sort	Ils ont lance contre la jambe droite de ma maman un mauvais sort, un karoté, djibo trop fort, trop puissant.
Gnama	Madinkan	Ombre mauvais du défunt qui poursuit un assassin	Voilà Fati poursuivie par des gnamas, des gnamas de jeunes jumeaux...
Djogo-djogo	Mandinkan	Coûte que coûte	Cet accord secret, il le fallait djogo-djogo.

